

JUILLET/AOUT 2008



MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Refreshing Luxembourg



■ **FLASH**
Conférence
sur la réforme de la
législation en matière
d'immigration

■ **ECONOMIE**
Les effets de
l'inflation vus par
la Chambre de
Commerce



■ **INTERNATIONAL**
Mission économique
en Russie

Parce que je mérite un banquier qui me comprend !



BUSINESS



Se prendre le temps de vous écouter, analyser et comprendre vos besoins, anticiper les tendances du marché et agir rapidement avec des solutions pertinentes et efficaces, telle est la vocation de nos conseillers PME. Le développement de produits avantageux en est un atout supplémentaire: les formules **ZEBRA BUSINESS** et **ZEBRA BUSINESS plus** vous proposent tous les services autour de votre compte courant professionnel. Cette offre business "tout compris" inclut tous les services à réelle valeur ajoutée, dont le leasing, pour un rapport qualité/prix exceptionnel. N'hésitez plus et renseignez-vous dès aujourd'hui dans une de nos agences ou sous www.zebra.lu.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, établissement public autonome, 1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 30775, www.bcee.lu.

Small Business Act: enfin une prise de conscience et bientôt l'action

La Commission européenne vient de marquer des points dans son combat pour une Europe mieux adaptée aux besoins spécifiques des PME en dévoilant il y a quelques jours sa recommandation sur les petites entreprises, le *Small Business Act* (SBA). La Commission propose dix grands principes appelés à guider la conception et la mise en œuvre futures des politiques en faveur des PME. Ces principes s'articulent tous autour de la maxime du *Think Small First*, le «penser dans l'intérêt des PME d'abord». Ces principes ont comme fil rouge de faciliter l'accès des PME au financement, à l'innovation, à la formation, aux marchés publics ainsi qu'au marché unique et aux marchés internationaux. La Commission préconise en outre une politique de la «seconde chance» pour ceux qui ont échoué une première fois. Finalement, elle encourage les PME à transformer les défis environnementaux en opportunités.

Ce «décalogue PME» se décline en propositions législatives concrètes. Il s'agit d'abord d'un règlement sur la Société Privée Européenne (SPE), nouvelle forme de société qui pourra être créée partout dans l'Union européenne suivant un même jeu de règles avec un minimum de formalisme et un capital social symbolique. Ensuite, la Commission envisage de proposer une directive relative à la TVA qui offrira aux États membres la possibilité d'appliquer des taux de TVA réduits sur les services fournis localement, y compris les services à forte intensité de main-d'œuvre. Finalement, la Commission réfléchit à un nouveau règlement général d'exemption par catégorie portant sur les aides d'État qui devrait accroître l'intensité de l'aide en faveur des PME et permettre à celles-ci de bénéficier plus facilement d'aides en matière de formation, de recherche et développement, de protection environnementale ainsi que d'autres types de soutien.

La Chambre de Commerce se réjouit tant des 10 principes que des propositions de directives qui s'en suivront et par lesquelles l'Union européenne renforcera les PME. La Chambre de Commerce apprécie surtout l'engagement de la Commission dans son combat «anti-bureaucratie» et l'invitation qu'elle adresse aux États membres pour qu'ils s'engagent eux aussi à réduire les charges administratives nationales incombant aux PME de 25 % d'ici 2012. Il en est de même de la suggestion de mieux subdiviser les mar-

chés publics qui s'y prêtent en des lots de moindre envergure afin de faciliter l'accès des PME et de s'abstenir d'exigences disproportionnées en matière de qualifications et de garanties financières par le pouvoir adjudicataire.

La Chambre de Commerce rejoint le président de la Commission dans son appréciation que cette charte marque un pas important vers une «Europe des entrepreneurs». Elle ne peut néanmoins s'empêcher de poser la question du fameux *turning principles into action*. Les représentants du patronat ont tout au long du processus d'élaboration du SBA mis en évidence qu'il fallait créer un cadre contraignant pour les États membres et qu'il ne fallait surtout pas tomber une fois de plus dans le piège des vœux pieux. Vu que la Commission a déjà commencé à traduire les dix principes dans quatre propositions concrètes de directive, le risque de l'immobilisme semble à priori conjuré, mais il faut rester vigilant. Le fait que le SBA sera lié au processus de Lisbonne pour la croissance et l'emploi assure en outre que les États membres seront obligés à rapporter à la Commission annuellement les mesures prises et les résultats générés dans leur politique d'implémentation des dix principes directeurs de la charte.

Le SBA est une occasion pour faire un grand pas en avant dans la construction d'un cadre cohérent et propice à la libération de tout le potentiel des PME dans une vision de croissance durable, occasion qu'il ne faudra surtout pas manquer de saisir. Le 3^e plan PME qui a été présenté récemment par le Ministre des Classes moyennes indique que le Luxembourg s'inscrit dans une démarche semblable à celle du SBA, et il faut s'en réjouir.

Quand la Commission propose aux États membres pour la mise en œuvre de toute cette programmation un «véritable partenariat reflétant la volonté politique de reconnaître le rôle central des PME dans l'économie de l'UE et de mettre en place pour la première fois un cadre stratégique global pour l'UE et ses États membres», alors la Chambre de Commerce ne peut que se féliciter de l'opportunité que présente le SBA dans une période pré-électorale qui devrait inciter tous les acteurs concernés à repenser certaines de leurs positions dans l'intérêt des PME luxembourgeoises. ■



DOSSIER

4 Deux nouvelles agences pour promouvoir le Luxembourg

DOSSIER

4 Deux nouvelles agences pour promouvoir le Luxembourg

FLASH

- 16 Conférence sur la réforme de la législation en matière d'immigration: un public nombreux et intéressé
- 18 Remise de distinctions honorifiques
- 19 Visite des étudiants russes de l'Institut des Relations internationales de Moscou
- 20 Visite de María Asunción Ansorena, Ambassadeur d'Espagne
- 20 Visite de Lubomír Jahnátek, ministre de l'Économie de la République slovaque
- 21 Visite des Chefs de missions des pays arabes
- 22 Le Pr. Sikander Khan explique la stratégie énergétique de la Chine à la Chambre de Commerce
- 22 L'Arabie Saoudite à la Chambre de Commerce

INTERNATIONAL

- 24 Calendrier 2008
- 24 Messen und Ausstellungen im August und September 2008
- 24 Mission économique en Russie
- 25 Luxembourg Trade Mission to Algeria and Morocco
- 26 Mission à Rotterdam pour les secteurs logistique et financier

26 Each month Merkur presents companies which participated in the Big 5 show 2007 in Dubai

27 La place financière se présente sur le marché espagnol

27 Le salon «Proceed» ouvre ses portes

28 Conférence «L'énergie – élément fédérateur dans les relations entre l'UE et la Russie»

29 Mission économique et financière en Italie du Nord

30 La Lombardie, le Piémont et la Vénétie: l'économie en bref

31 Plus d'un milliard d'euros d'exportations couverts en 2007

32 4. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz

32 Séminaire: Découvrez les opportunités d'affaires offertes par la Géorgie

34 Visite accompagnée au salon BI-MU/SFORTEC à Milan

34 Visite collective du salon EXPO REAL à Munich

35 Rencontres «b2fair» lors des salons «ABM», «MSV» et «Elmia Subcontractor»

36 «b2fair Business & ICT Matching Days»

37 Textes européens publiés du 23 mai 2008 au 24 juin 2008

38 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

INTERNATIONAL

29 Mission économique et financière en Italie du Nord

FORMATION

- 40 Remise de certificats aux responsables d'encadrement dans le secteur industriel
- 42 Séminaire: Les bonnes pratiques d'hygiène dans l'HORECA. Application de la méthode HACCP
- 44 Séminaire Franklin Covey: Faire confiance à la confiance
- 46 Formations «E-commerce, E-marketing, eBay»
- 48 Les Masters se présentent sur vidéo
- 48 Nouveau programme des formations proposées durant l'été

INNOVATION

- 50 A la découverte des innovations luxembourgeoises: Le Jardin des Innovations made in Luxembourg
- 53 Abschlussforum COURAGE Entrepreneurship Interregional
- 54 Nouveaux projets innovants: un cru 2008 prometteur pour le parcours 1,2,3, GO!
- 54 www.businessplan.lu sélectionnée comme «bonne pratique» par la Commission européenne
- 55 Le Luxembourg s'investit dans la recherche biomédicale

ECONOMIE

- 58 Les effets de l'inflation vus par la Chambre de Commerce
- 60 Note de Conjoncture n°1-2008: Ralentissement supplémentaire en 2008



ECONOMIE

64 Le Luxembourg occupe le 12^e rang des pays les plus ouverts à la libre circulation des marchandises

63 Luxembourg: beaucoup de défis à relever

64 Le Luxembourg occupe le 12^e rang des pays les plus ouverts à la libre circulation des marchandises à travers leurs frontières.

LEGISLATION/AVIS

66 Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

67 Les attributions des délégués du personnel

68 La Déclaration d'Impôt – édition 2008

68 Droit Fiscal Luxembourgeois

69 Mise à jour «juin 2008» du Code du travail annoté

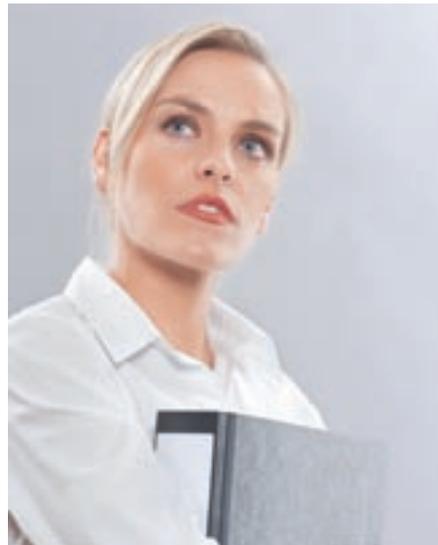
69 Nouvelles conventions avec la Barbade et l'Inde

FEDERATION/UEL

70 Risk Management: Accord de partenariat entre l'IFBL et PRiM

71 3^e édition du Prix Maîtres d'ouvrage

72 Un avenir ambitieux pour le Private Banking Group, Luxembourg



LEGISLATION/AVIS

67 Les attributions des délégués du personnel

72 Excellente performance du secteur de l'alimentaire luxembourgeois

73 La récente flambée des prix du diesel secoue le secteur des transports

73 Nouveaux réceptionnistes pour l'hôtellerie

74 Franc succès pour la deuxième édition du Forum Annuel de Coaching

75 L'industrie luxembourgeoise améliore son efficacité énergétique de 28 % depuis 1990

76 Lutte conjointe du commerce et du Gouvernement contre la perte du pouvoir d'achat des consommateurs luxembourgeois

INFO ENTREPRISES

78 En bref

78 Accumalux inaugure son nouveau hall de production

79 Allen & Overy Luxembourg déménage au Kirchberg

80 AirFlowControl propose le BlueKit-AFC en location et leasing

81 Ouverture d'une nouvelle agence à Differdange



INFO ENTREPRISES

82 Delphi remporte le «2008 Luxembourg Business Award»

82 Delphi remporte le «2008 Luxembourg Business Award»

83 L'agence Niederanven fête son 25^e anniversaire

83 EXKi: une nouvelle success story

84 TELE2TANGO Luxembourg repris par le Groupe Belgacom

85 Le nouveau bâtiment de la BEI a été inauguré

BOURSE

86

LES 100 VISAGES DE LA CDC

88

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: <http://www.cc.lu>

Paraît 10 fois par an

Tirage: 30.300 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.

Copie à l'éditeur

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Violaine Mathurin

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Conception graphique:
rose de claire, design.

Couverture:

lola

Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance

Deux nouvelles agences pour promouvoir le Luxembourg

Avec Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance, le Luxembourg s'est doté de deux agences de promotion, qui ont pour objectif de présenter et d'expliquer d'une manière active et professionnelle, dans le monde entier, les nombreux avantages du Grand-Duché comme partenaire stratégique de premier choix. Les deux agences qui sont à la fois messagers et promoteurs de l'économie luxembourgeoise travailleront en étroite collaboration. Elles sont nées de la coopération du secteur public et du secteur privé et constituent à ce titre une démarche innovante en matière de promotion et de développement économiques. La Chambre de Commerce est membre fondateur et partenaire actif dans les deux agences et invite le lecteur du Merkur à les découvrir dans le dossier du mois.

I. Luxembourg for Finance: L'ambassadeur de la place financière

«Contribuer au développement de la place financière luxembourgeoise par une politique de communication coordonnée et structurée», telle est la mission de *Luxembourg for Finance* qui a démarré ses travaux le 2 janvier de l'année en cours – un sérieux défi dans un monde caractérisé par la globalisation et par une concurrence de plus en plus vive entre les places financières établies, mais aussi entre celles-ci et de nouveaux centres émergents.

Il y a quelques années encore, faire la promotion n'était pas vraiment un sujet prioritaire pour la place financière. Les clients ne manquaient pas, et bien souvent, l'introduction de nouvelles réglementations par des gouvernements étrangers incitait nombre d'investisseurs à profiter de la libre circulation des capitaux au sein de l'Union européenne et à placer leurs avoirs là où l'environnement était plus favorable. Souvent, leur choix se portait sur le Luxembourg, ce qui assurait à la place un flux quasi permanent de nouveaux clients.

Mais les temps changent. Si le Luxembourg offre aujourd'hui une gamme de produits et services hors du commun aux investisseurs privés et institutionnels tant nationaux qu'étrangers, il est loin d'être le seul à courtoiser les clients potentiels. «The world is flat» a constaté le journaliste américain Thomas L. Friedman qui suggère ainsi que la globalisation a fortement nivelé le terrain compétitif sur lequel opèrent les pays industrialisés et les pays en voie de développement. En effet, à côté de centres financiers bien établis comme Francfort, Paris, Zurich ou Genève, des places plus «exotiques» comme Dubaï, Qatar, Bahrain ou, en Asie, Hong Kong ou Singapour, attirent l'attention des investisseurs par des campagnes de promotion tout aussi ambitieuses que coûteuses et réalisent des taux de croissance impressionnants.

C'est face à cette concurrence plus acharnée entre centres financiers que s'est développée il y a bien longtemps déjà l'idée de créer une agence pour le développement de la place financière luxembourgeoise. Mais comme beaucoup de bonnes idées – surtout si elles impliquent l'intervention de plusieurs acteurs – sa mise en pratique a mis du



temps. C'était la décision du gouvernement d'affecter au développement économique du pays une partie des revenus extraordinaires générés par la fusion entre Arcelor et Mittal qui a définitivement mis en route le processus de lancement d'une agence dédiée.

Un partenariat entre l'Etat et le secteur privé

Dès le départ, les opinions divergeaient cependant sur une question fondamentale: Faut-il une seule agence ou en faut-il plusieurs? En d'autres mots: Est-ce qu'une seule et même agence peut servir les intérêts à la fois du secteur financier et des secteurs industriel, commercial, touristique et autres? Ce sont des considérations purement pragmatiques qui ont finalement conduit à la création de *Luxembourg for Finance* – Agence pour le développement de la place financière, et de *Luxembourg for Business*, qui doit s'occuper de la communication sur les autres secteurs

importants de notre économie. En effet, les différents acteurs auraient très probablement eu beaucoup de mal à identifier des destinations qui constitueraient à la fois un marché cible pour le transporteur de fret aérien Cargolux et le secteur du private banking par exemple, ou pour le secteur du tourisme et l'industrie des fonds d'investissement. Les messages à véhiculer ne doivent certes pas être contradictoires mais ils ne seront pas exactement les mêmes non plus. Il s'y ajoute que la finance est un domaine très technique dont la communication doit tenir compte.

Le 20 novembre 2007 est ainsi créée *Luxembourg for Finance*. Les «actionnaires» de l'agence constituée sous forme d'un groupement d'intérêt économique sont à parts égales l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Fédération des professionnels du secteur financier Luxembourg, en abrégé PROFIL.

Au sein de PROFIL se sont réunies les grandes associations professionnelles de la place financière telles que l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL), l'Association des Compagnies d'Assurances du Grand-



Fernand Grulms, CEO et président du Comité Exécutif: «Luxembourg for Finance offre aux acteurs de la place une opportunité unique de fixer leurs propres priorités quant aux marchés à travailler, de concerter leurs efforts de promotion et de renforcer fortement la visibilité de notre place financière sur le plan international.»

Le Comité Exécutif de Luxembourg for Finance est composé de représentants de l'Etat luxembourgeois et du secteur privé: Fernand Grulms, CEO, anciennement membre du Comité de direction de l'ABBL, Anouk Agnes, Conseillère en affaires internationales auprès du ministère des Finances et Carlo Thelen, membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce (d.g.à d.)



Le Ministre Luc Frieden, Président de Luxembourg for Finance, a été à l'origine de la démarche pour créer un «public private partnership» pour la promotion de la place financière



Jean-Jacques Picard, Secrétaire général et responsable du département «Communication»: «Un des objectifs majeurs de Luxembourg for Finance est de combattre les préjugés qui existent auprès de beaucoup de journalistes étrangers vis-à-vis du Luxembourg. Ce sera un travail de longue haleine.»

Duché de Luxembourg (ACA), l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI), l'Association Luxembourgeoise des Professionnels du Patrimoine (ALPP), des associations créées plus récemment comme la Luxembourg International Management Services Association (LIMSA), les organes professionnels d'une série de

prestataires de services travaillant directement ou indirectement pour le secteur financier comme l'Association des PSF de Support, l'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE) et l'Ordre des Experts-Comptables (OECL). Sont également membres de PROFIL: la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, la Société de la Bourse de Luxembourg, le Centre de Transferts Electroniques (Cetrel) et Clearstream International S.A.

Alors que l'Etat a apporté avant tout des moyens financiers nécessaires au fonctionnement de l'agence, le secteur privé – via PROFIL – a fait un apport en nature en mettant à disposition de l'agence un personnel expérimenté et des locaux.

La structure de *Luxembourg for Finance* est légère: L'Assemblée Générale des actionnaires, présidée par le ministre du Budget et du Trésor Luc Frieden, fixe les grandes orientations de l'agence. La gestion journalière est assurée par un Comité exécutif présidé par Fernand Grulms, ancien membre du Comité de direction de l'ABBL.

L'agence a deux grands départements: le département «Events», qui s'occupe de l'organisation logistique de ses différentes manifestations et de ses participations à des foires et congrès à l'étranger, et le département «Communication», responsable de sa communication avec le public, de sa gamme de publications et surtout de ses relations avec les médias internationaux.

Structurer la communication sur le centre financier

La mission de *Luxembourg for Finance* est claire: Coordonner et structurer les efforts de promotion et harmoniser les messages sur la place financière luxembourgeoise.

Si le bien-fondé d'une telle démarche est évident, le travail concret de l'agence requiert un certain nombre de compromis. Un compromis entre les intérêts de ses actionnaires d'abord: L'Etat est bien sûr intéressé à attirer au Luxembourg de nouvelles affaires et de nouveaux acteurs qui vont créer des emplois tout en générant des ressources d'impôts additionnelles. Le secteur privé par contre est davantage intéressé à attirer de nouveaux clients, fortunés de préférence.

Un compromis entre les intérêts des différents acteurs du secteur financier ensuite. Alors que les secteurs de la banque privée et de l'assurance par exemple accordent traditionnellement une grande importance aux marchés géographiquement proches de nous, le secteur des fonds d'investissement se présente même en Asie et en Amérique Latine.

Luxembourg for Finance va dès lors mettre un accent particulier sur le «branding» de la place financière en tant que telle, une bonne image de marque étant le fondement de toute activité économique. Afin de lui permettre de définir une politique de communication optimale, l'agence vient de lancer une étude sur la perception de notre place financière à l'étranger. L'étude sera réalisée par un groupe international de conseil stratégique en communication corporate et financière dans les trois pays limitrophes ainsi qu'auprès de la presse financière londonienne. L'idée est notamment de permettre d'identifier de fausses perceptions du Luxembourg en général et de la place financière en particulier et de nous aider à mieux cibler la communication de l'agence.

Bien que les résultats de cette étude ne soient attendus que pour l'automne, *Luxembourg for Finance* n'est pas restée inactive au cours des derniers mois, bien au contraire.

L'agence a ainsi participé à des missions économiques du gouvernement en Arabie Saoudite ainsi qu'à la visite d'Etat du Grand-Duc Henri en Suède. Elle a organisé des séminaires financiers en Chine et en Malaisie, en Allemagne (Cologne et Dusseldorf) et en Espagne (Madrid). D'autres présentations de la place financière sont prévues à Istanbul au mois de septembre, au Moyen-Orient en octobre et en Italie du Nord ou encore à Munich et Stuttgart au mois de décembre prochain. Des interventions ont aussi été faites dans le cadre de plusieurs conférences et congrès internationaux organisés par des tiers.

L'événement phare du premier semestre a cependant été la troisième édition du Luxembourg Financial Forum, dont *Luxembourg for Finance* a repris l'organisation précédemment de la fédération PROFIL. Cette manifestation, qui a réuni dans l'Hémicycle au Kirchberg plus de 600 participants de 35 pays différents, veut être

une plateforme de discussion de haut niveau entre décideurs du milieu financier, hommes politiques et régulateurs du monde entier.

Nombreux ont été également les visiteurs étrangers que *Luxembourg for Finance* a accueillis au cours des derniers mois à Luxembourg. Ne citons comme exemples qu'une délégation de la République slovaque conduite par le Premier Ministre Robert Fico et le ministre des Finances Ján Počiatek, une délégation de dignitaires ou des délégations de banquiers venant de l'Azerbaïdjan, de l'Indonésie ou du Brésil.

Un centre financier vraiment international

Lors de ses séminaires financiers, l'agence présente la place financière luxembourgeoise comme un centre financier vraiment international, tant en ce qui concerne l'origine des instituts financiers qui le composent que sa main-d'œuvre cosmopolite, ses produits et services conçus pour une clientèle internationale. Son ouverture sur le monde est également mise en avant. Le Luxembourg est ainsi le premier centre européen, voire mondial pour la distribution transfrontalière de produits financiers.

L'accent est mis également sur le savoir-faire et l'expérience des acteurs de la place ainsi que sur la grande diversité des produits et services offerts. Le Luxembourg étant souvent perçu comme un centre «offshore» – avec les connotations «peu réglementé» et «non surveillé» – une attention particulière est réservée au cadre légal et réglementaire (surtout en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux) et sur la compétence et le sérieux de l'autorité de surveillance.

L'agence essaye d'attirer à ses séminaires non seulement des représentants d'institutions financières comme des banques, des promoteurs de fonds d'investissement, des compagnies d'assurances ou des gestionnaires de fortune, mais aussi des consultants et des cabinets d'avocats susceptibles d'intervenir d'une manière ou d'une autre dans le processus de décision quand il s'agit de choisir le centre financier le mieux approprié pour l'implantation d'une filiale ou succursale à l'étranger.

Enfin, *Luxembourg for Finance* s'adresse aux jeunes (et aux moins jeunes)

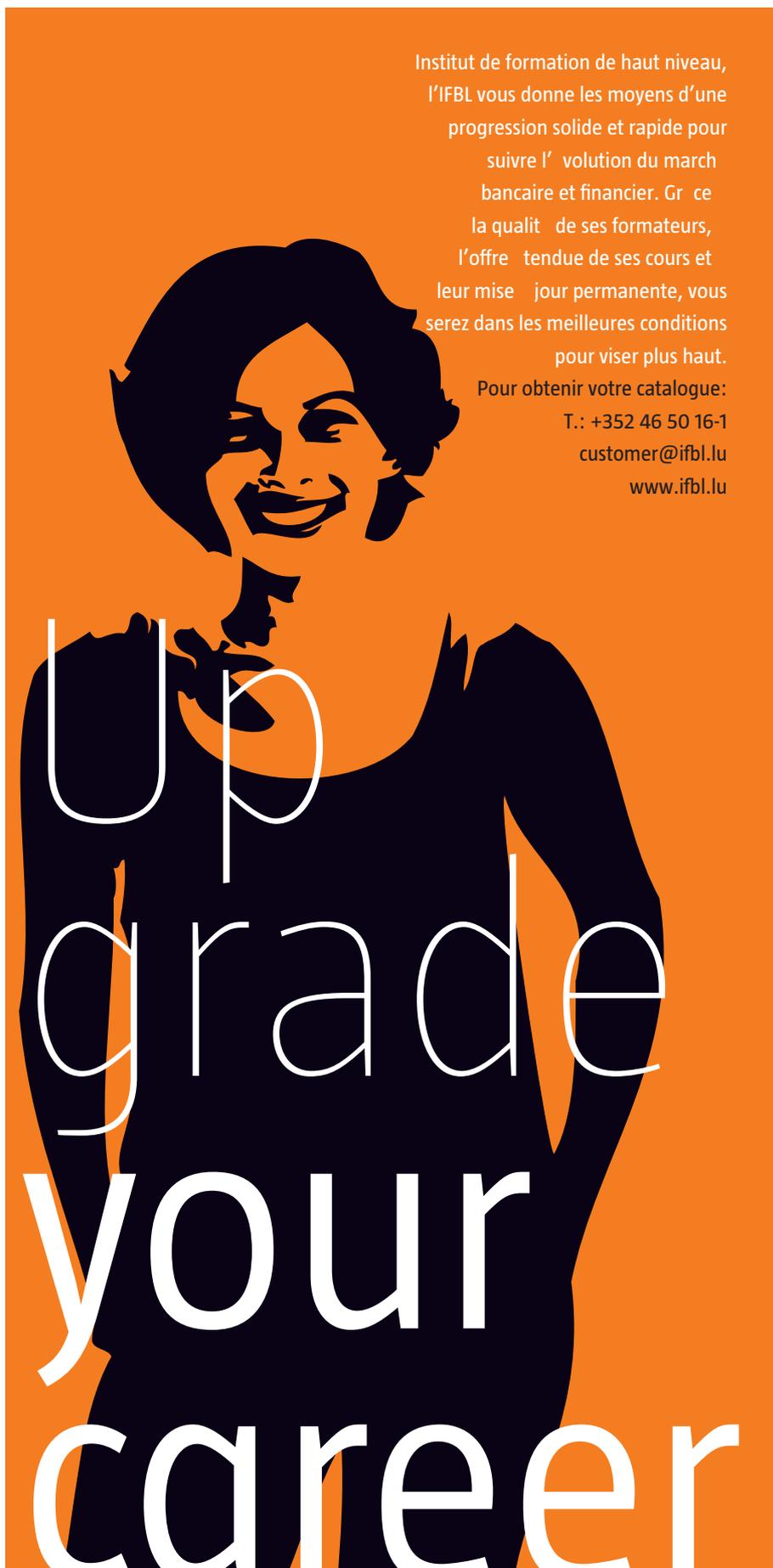
Institut de formation de haut niveau, l'IFBL vous donne les moyens d'une progression solide et rapide pour suivre l'évolution du marché bancaire et financier. Grâce à la qualité de ses formateurs, l'offre étendue de ses cours et leur mise à jour permanente, vous serez dans les meilleures conditions pour viser plus haut.

Pour obtenir votre catalogue:

T.: +352 46 50 16-1

customer@ifbl.lu

www.ifbl.lu



IFBL

INSTITUT DE FORMATION BANCAIRE
LUXEMBOURG



Le Luxembourg Financial Forum, qui s'est tenu le 30 mai à l'Hémicycle au Kirchberg, est l'événement phare de l'agence au Luxembourg

en quête d'un (nouveau) emploi auxquels elle présente le Luxembourg comme un lieu de travail agréable offrant des carrières tout aussi intéressantes que variées dans le secteur financier. En effet, ce dernier a de plus en plus de difficultés à trouver de nouveaux collaborateurs qualifiés en nombre suffisant. C'est pourquoi, depuis le début de l'année, *Luxembourg for Finance* a déjà participé activement à deux foires de recrutement organisées par des universités réputées, HEC Paris et l'Imperial College à Londres. L'agence étudie actuellement une participation éventuelle à d'autres événements de ce genre en Allemagne, en France et en Belgique.

Une vaste gamme de publications

Luxembourg for Finance a commencé à éditer une série de publications informant sur les activités, les produits et

services de la place financière. Sa brochure générale intitulée «Luxembourg – your privileged partner», qui donne un aperçu de l'ensemble de la place, est utilisée principalement lors de missions économiques et séminaires financiers à l'étranger. Des brochures plus techniques, telles que celle sur les véhicules de pension internationaux, sur les structures d'investissement en immobilier ou sur les véhicules d'investissement en capital à risque, sont réalisées en collaboration étroite avec les associations professionnelles membres de PROFIL. Des groupes de travail spécialisés des associations réalisent le contenu rédactionnel de ces publications, alors que *Luxembourg for Finance* en prend en charge les aspects logistiques et le financement.

Deux brochures à destination respectivement des lycéens et des universitaires et jeunes diplômés présentant

les opportunités de carrière offertes au Luxembourg sont actuellement en cours d'élaboration.

La refonte complète du site Internet de *Luxembourg for Finance* est en cours et devrait être terminée pour le dernier trimestre 2008. Ce portail offrira des informations sur le cadre légal et réglementaire en vigueur, sur les principaux produits et services caractéristiques ainsi que sur les grandes catégories d'acteurs de la place. Il comportera également une bibliothèque avec l'ensemble des publications de l'agence.

Une fois le nouveau site Internet opérationnel, l'agence va publier des Newsletters régulières à destination des décideurs du monde financier, afin de lui permettre de toucher un maximum d'intéressés potentiels.

L'agence travaille sur la mise en place d'une base de données de contacts de responsables d'institutions financières à l'étranger, d'anciens directeurs de filiales ou succursales de banques internationales qui ont rejoint leurs maisons mères, d'intermédiaires financiers, de consultants, d'avocats, d'apporteurs d'affaires de tout genre et bien sûr de journalistes influents.

À côté de l'envoi direct à ses contacts, *Luxembourg for Finance* distribuera ses publications également via les ambassades et consulats luxembourgeois à l'étranger.

Synergies avec *Luxembourg for Business*

Soucieuse de travailler de manière aussi efficace que possible, *Luxembourg for Finance* tâchera de réaliser des synergies avec *Luxembourg for Business*. Un premier projet concret impliquant les deux agences ainsi que le Service Information et Presse du gouvernement et le Ministère du Tourisme concerne la réalisation d'un film promotionnel sur le Luxembourg. Ce film sera composé d'une sorte de «carte de visite du Luxembourg», un tronc commun présentant en quelques minutes tous les aspects de notre pays, suivi – pragmatisme oblige – de modules spécifiques réalisés par les différents partenaires du projet et présentant leurs secteurs d'activité respectifs. Une collaboration active a également lieu au niveau de l'organisation commune de missions à l'étranger (comme par exemple en Arabie Saoudite ou au Kazakhstan).



En tant que membre des assemblées générales de LfB et LfF, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, encourage les synergies entre les deux agences

II. Luxembourg for Business: coordination et synergies en faveur de l'internationalisation des entreprises

L'Agence de promotion *Luxembourg for Business* vient d'être lancée avec l'objectif de soutenir et d'aider les entreprises établies au Luxembourg dans le but d'accroître leurs exportations de biens et de services et de développer leurs activités à l'étranger. «Optimiser la coordination et réaliser des synergies, le tout dans un esprit d'équipe», tels sont les maîtres-mots des actions de la nouvelle agence, constituée dans un esprit de partenariat public-privé entre les autorités publiques compétentes – avec au premier plan le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur – et les acteurs économiques, représentés entre autres à travers la Chambre de Commerce.

Organisée sous forme de Groupement d'intérêt économique, l'agence *Luxembourg for Business* vise notamment à promouvoir l'image de marque du Grand-Duché de Luxembourg à l'étranger, le Luxembourg comme plateforme commerciale internationale, les exportations de biens et services d'origine luxembourgeoise, ainsi que l'internationalisation des entreprises implantées au Luxembourg. Les actions de promotion et de coordination peuvent concerner tous les secteurs économiques, hormis le secteur financier, qui s'est doté de sa propre Agence de promotion, avec *Luxembourg for Finance*.

Ambitieux, les principaux objectifs de Luxembourg for Business (LFB) ont été fixés de la manière suivante:

- assurer la meilleure coordination des différents partenaires actifs dans la promotion du Luxembourg non seulement en tant que pays-phare pour les investisseurs, mais aussi comme destination commerciale et touristique de tout premier plan;
- encourager, encadrer et supporter les entreprises luxembourgeoises dans leur politique d'internationalisation, afin de diversifier et de multiplier leurs débouchés. Cette facette de la mission de la nouvelle agence couvre aussi bien l'organisation des déplacements internationaux collectifs, que la communication à l'intérieur des frontières nationales. Cette communication sera principalement axée sur l'in-



Le Conseil de gérance du GIE *Luxembourg for Business* (de gauche à droite): Carlo Thelen, Jean-Claude Knebel, Jean-Claude Vesque, Yuriko Backes, Carole Tompers, Robert Biwer

formation des entreprises luxembourgeoises relative aux différents instruments de soutien mis à leur disposition afin de conquérir des parts de marchés étrangers;

- assurer le cofinancement des projets de promotion les plus intéressants soumis par des acteurs institutionnels qualifiés et, complémentairement, la gestion des contacts noués lors des événements promotionnels organisés à l'étranger. Cela implique également l'optimisation du réseau d'expatriés luxembourgeois, l'animation de ce réseau et son utilisation idéale à des fins de promotion économique.

Formaliser la coopération

De par ses statuts, le nouveau groupement d'intérêt économique a surtout comme vocation de stimuler la coopération entre les différents acteurs de la promotion de l'économie luxembourgeoise.

L'agence est appelée à coopérer, de manière aussi étroite qu'efficace, avec l'ensemble des acteurs économiques afférents. En effet, même si les besoins et les stratégies peuvent diverger, il est – dans un constant souci d'efficacité et de réalisation de synergies – impératif d'assurer une promotion coordonnée et harmonieuse de toutes les facettes du Grand-Duché dans le monde.

Quant à la structure, l'organisation et le fonctionnement de *Luxembourg for Business*, c'est l'Assemblée générale, présidée par le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, qui définit les priorités politiques et approuve le programme

et le budget annuel. L'Assemblée générale est composée par les membres du groupement d'intérêt économique, en l'occurrence l'Etat luxembourgeois (représenté par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement), la SNCI, l'Office du Ducroire pour ce qui est des partenaires publics, et de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers et de la Fedil, pour ce qui est des partenaires privés.

Il importe de souligner que *Luxembourg for Business* n'a pour objectif ni la création de nouvelles structures, ni le remplacement des départements et services déjà en place auprès de ses membres. L'agence vise plutôt à dynamiser la coopération interne et à utiliser l'expertise et les compétences existantes pour créer de nouveaux produits plus innovants et efficaces dans l'intérêt de l'in-



Carole Tompers, secrétaire général de *Luxembourg for Business*



ternationalisation des entreprises. Ces outils devraient permettre un «project management» plus efficace, tout en laissant un important degré de liberté et de flexibilité à ses membres pour poursuivre leurs propres projets, sous leur propre responsabilité.

Un conseil de gérance est en charge de la mise en œuvre du programme annuel, de l'exécution des différents projets, de la gestion des dossiers horizontaux et de l'administration du budget annuel.

Ce comité exécutif est composé de deux représentants du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, de deux

représentants de la Chambre de Commerce, d'un représentant du Ministère des Affaires étrangères et de deux observateurs, l'un de la Chambre de Commerce, l'autre du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement. Les décisions du conseil de gérance sont prises par consensus.

Accroître le professionnalisme

Secrétaire général de *Luxembourg for Business*, Madame Carole Tompers se trouve face à une tâche d'envergure et de longue haleine. Ce qu'elle confirme, en disant: «Je vois mon rôle dans la coordination des différentes opérations permettant une synergie des différents domaines d'expertise de nos partenaires».

Elle est non seulement en charge du déroulement des opérations administratives, mais elle doit aussi se lancer sans tarder dans la création de nouveaux produits stratégiques.

En étroite collaboration avec le Service Information et Presse, l'agence *Luxembourg for Finance* et le Ministère du Tourisme, elle assure prioritairement la réalisation d'un film promotionnel. Ceci afin de répondre à une requête du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, qui demande une présentation professionnelle du Luxembourg, parfaite-

ment adaptée aux différents publics cibles du monde économique.

Tout aussi importante est la création d'un service de gestion clientèle (Customer Relationship Management). Il s'agit de la création d'une base de données centralisant les contacts des acteurs nationaux engagés dans la promotion du Luxembourg. Cette base de données optimisera la mise en place et le suivi des missions économiques: sélection des interlocuteurs privilégiés, suivi des initiatives et des contacts, ...

Parallèlement, un concours d'agences a été lancé pour la création d'une identité visuelle pour *Luxembourg for Business*, afin d'assurer la cohérence et la visibilité de la présentation du Luxembourg au sein des différents marchés étrangers.

Autre chantier en cours: la création d'un site Internet qui est appelé à devenir un véritable centre de distribution électronique. Il permettra à l'utilisateur d'être dirigé en un seul clic vers les pages qui répondront au mieux à ses besoins.

Pour Madame Carole Tompers, «fédérer les efforts et lancer de nouvelles idées, c'est ma vocation. Mon but, c'est d'arriver grâce à la collaboration de tous les acteurs à un plus grand professionnalisme de notre promotion. C'est l'esprit d'équipe qui compte!» ■

Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur

«Mieux présenter le Luxembourg à l'étranger»



Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur

Monsieur le Ministre, dans quelle mesure le Groupement d'Intérêt Économique Luxembourg for Business est-il un élément de votre politique?

Jeannot Krecké: *Luxembourg for Business* est un élément essentiel à haute valeur ajoutée. Notre politique actuelle vise à améliorer la présentation du Luxembourg à l'étranger, en effectuant davantage de missions économiques pour positionner notre pays sur la carte mondiale de l'économie.

D'autre part, nous avons à cœur que les entreprises luxembourgeoises, et notamment les PME, puissent s'ouvrir à de nouveaux marchés à l'étranger, et à favoriser les expor-

tations de produits et de services luxembourgeois.

Pour ce faire nous encourageons les entreprises luxembourgeoises à se positionner sur des marchés à forte croissance économique, dans des régions du monde qui jouissent aujourd'hui d'une croissance économique plus élevée que l'Europe.

Concrètement, qu'attendez-vous de Luxembourg for Business?

Jeannot Krecké: En pratique, je souhaite ardemment que *Luxembourg for Business* devienne le pivot dans la coordination de nos efforts de promotion. Il est primordial de présenter les acteurs du monde éco-

nomique et de l'ensemble du marché luxembourgeois de façon cohérente à l'étranger.

Nous nous félicitons du fait que notre coopération avec la Chambre de Commerce soit déjà très étroite. D'autre part, nous voulons laisser à tous les acteurs la liberté de leurs opérations.

Nous essayons de réunir les compétences et les volontés, d'unifier et de rentabiliser au maximum toutes les actions de nos membres, qui se reflètent dans une véritable image de marque. Tout cela en nous appuyant sur les structures existantes qui travaillent en toute indépendance.

En parallèle, nous avons aussi l'ambition de rendre nos outils de présentation plus professionnels, par exemple à travers un film promotionnel «à modules» ciblés sur nos différentes audiences.

On ne s'adresse pas de la même manière et avec les mêmes arguments à des sociétés informatiques ou de services établies en Inde, qu'au secteur automobile aux États-Unis, par exemple.

Qu'est-ce qui a motivé la décision de ne pas faire cavalier seul en tant qu'administration étatique, mais d'associer d'autres acteurs à Luxembourg for Business?

Jeannot Krecké: C'est la seule possibilité de procéder, tout simplement. Nous voulons fédérer les efforts plutôt que de dicter ce qui est à faire.

Dans cet ordre d'idées, nous avons déjà une très bonne coopération à différents niveaux et avec divers acteurs.

Ce qui est le plus visible jusqu'à présent est la coopération avec la Chambre de Commerce dans la prépa-

ration et le déroulement de nos missions économiques. Mais nous pouvons – et nous désirons – associer d'autres acteurs comme, par exemple, la Ville de Luxembourg et la Ville d'Esch.

C'est aussi dans cet objectif que nous avons créé un Comité consultatif au sein de *Luxembourg for Business*. Il s'agit d'un comité, où tous les acteurs actifs à différents niveaux dans le domaine de la promotion de notre pays à l'étranger, sont représentés et ont l'opportunité de se rencontrer régulièrement, d'échanger des idées, de discuter des projets etc.

Nous offrons une présentation complète de notre pays et, dans cette optique, *Luxembourg for Business* joue le rôle – essentiel s'il en est – de coordinateur et de fédérateur.

Jean-Claude Knebel, Chargé de la direction du Commerce extérieur

«On a la certitude d'avoir échangé toutes les informations entre les acteurs»



Jean-Claude Knebel,
Chargé de la direction du Commerce extérieur au ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

Dans la pratique, comment les structures de «Luxembourg for Business G.I.E.» fonctionnent-elles?

Jean-Claude Knebel: Lorsque l'on consulte les statuts de *Luxembourg for Business G.I.E.*, et quand on les compare à ceux d'une société anonyme, on pourrait peut-être croire que l'État domine cette nouvelle structure.

En pratique, il n'en est rien. *Luxembourg for Business* fonctionne en tant que Groupement d'Intérêt Économique (G.I.E.) et donc d'une manière totalement différente d'une société anonyme. C'est notamment pour cette raison que nous avons adapté le rapport des votes à l'Assemblée générale, mais l'État a néanmoins la garantie de pouvoir jouer son rôle, tout simplement parce que le ministre, et lui seul, possède à la fois le mandat et la responsabilité de la politique à mener.

En fait, *Luxembourg for Business* formalise toute une série de situations qui existaient déjà. L'avantage supplémentaire, c'est que tout s'y décide par

consensus: les décisions sont prises de concert afin de présenter le meilleur projet. Et cela sans que le ministère prenne trop d'influence sur des projets de la Chambre de Commerce, par exemple, ou vice versa.

Cette procédure fonctionne très bien. Essentiellement grâce au fait que le tour de table est constitué de personnes de valeur et d'expérience qui œuvrent dans une optique commune. D'autre part, la vraie valeur ajoutée de *Luxembourg for Business* tient dans la mise à disposition de fonds supplémentaires et surtout dans la création d'un secrétariat général qui travaille exclusivement sur des projets transversaux. Cela nous apporte beaucoup.

Quel est le fonctionnement du conseil de gestion de «Luxembourg for Business G.I.E.»?

Jean-Claude Knebel: Le conseil de gestion se réunit chaque mois, ce qui n'exclut évidemment pas que ses mem-

bres se rencontrent dans l'intervalle afin de discuter et de faire avancer d'autres projets. L'essentiel, c'est que l'on travaille en permanence ensemble et que l'on ait – grâce aux réunions du conseil de gérance – la certitude d'avoir donné toutes les informations à tous les partenaires.

Il s'agit donc d'un formidable «outil d'échange», pour tous les intervenants. Par conséquent, cela permet aussi à chacun d'orienter ses actions dans une seule direction et un même but.

Un exemple particulièrement parlant: Dès nos débuts, nous avons voulu intégrer le ministère des Affaires étrangères dans le conseil de gérance, bien qu'il ne soit plus en charge de la promotion du Commerce extérieur, afin de nous assurer que chaque projet discuté au sein de *Luxembourg for Business* – ayant forcément un impact à l'étranger et touchant par la force des choses au domaine d'un ambassadeur, d'un consul général ou d'un consul honoraire – lui soit connu. Les informations pourront alors être immédiatement transmises à l'ambassade ou au consulat respectif.

Comment Luxembourg for Business se positionne-t-il par rapport au «Board of Economic Development»?

Jean-Claude Knebler: Le «Board of Economic Development (BED)» a une toute autre vocation que *Luxembourg for Business*. Son rôle premier est de trouver des entreprises étrangères intéressées par une implantation au Luxembourg. Le BED recherche donc des investisseurs dans les domaines industriel, logistique, e-commerce, recherche et développement,... Il a une approche proactive et accompagne les entreprises intéressées à toutes les étapes en vue d'une éventuelle implantation au Luxembourg.

Une mission aussi complexe et spécialisée n'est pas réalisable au sein d'une agence comme *Luxembourg for Business*. Car, pour la mener à bien, il faut tout le poids et toutes les compétences de l'administration étatique.

C'est en effet elle qui, par exemple, détient la gestion des zones industrielles dans ses responsabilités, tout comme les mesures et incitations fiscales.

Notre approche en tant que *Luxembourg for Business* est fondamentalement différente. Nos objectifs sont la création et le développement de moyens de promotion pour notre pays. Chaque entreprise intéressée à s'ouvrir des portes à l'étranger peut profiter de ces outils. À elle, ensuite, de mener à bien les négociations avec ses nouveaux partenaires étrangers.

Mais il existe encore d'autres différences. Ainsi, par exemple, le BED reste naturellement très discret dans ses négociations. Et ce afin de ne pas susciter l'intérêt de destinations concurrentes pour un même partenaire potentiel. *Luxembourg for Business* a, par contre, pour mission de mettre en avant et de promouvoir de la manière la plus visible et la plus éclatante possible toutes les facettes et tous les atouts de l'économie luxembourgeoise.

Tout ceci étant précisé, il est évident qu'il existe une parfaite complémentarité entre le BED et *Luxembourg for Business*. Tous les outils que *Luxembourg for Business* va créer seront aussi utiles au BED dans sa présentation du Luxembourg aux investisseurs étrangers.

Chambre de Commerce

«Une promotion concertée et cohérente dans l'intérêt du développement de notre économie et de l'internationalisation des entreprises»

La Chambre de Commerce est le membre du secteur privé de Luxembourg for Business ayant amené le plus grand apport dans le GIE. Elle assure la vice-présidence au sein de l'Assemblée générale de l'agence et deux membres la représentent au sein du Comité exécutif. Pourquoi cet engagement important dans cette nouvelle agence fédératrice des efforts de promotion?

En effet, la Chambre de Commerce est le partenaire traditionnel privilégié des autorités publiques lorsqu'il s'agit de promouvoir l'internationalisation des entreprises et les biens et services de cel-

les-ci à l'étranger. Après la formation du nouveau Gouvernement en 2004, le ressort ministériel du commerce extérieur est passé du Ministère des Affaires étrangères au Ministère de l'Économie.

Depuis lors, le Département International de la Chambre de Commerce collabore étroitement, quasiment sur une base journalière avec la Direction du Commerce extérieur auprès de ce dernier Ministère, dans l'intérêt de la promotion des biens et services luxembourgeois et de l'accompagnement de nos entreprises sur les marchés étrangers.

Lors de la concrétisation de *Luxembourg for Business*, il a été tout à fait natu-

rel que la Chambre de Commerce s'associe à ce projet ambitieux, au même titre que lors de la création de *Luxembourg for Finance*; l'approche qui a dominé dans les deux cas était celle de privilégier un partenariat public-privé innovateur, permettant une amélioration qualitative au niveau de la promotion et du développement des acteurs économiques luxembourgeois à l'étranger.

La Chambre de Commerce présente chaque année un programme de travail diversifié et ambitieux à ses entreprises membres intéressées aux relations commerciales avec des

entreprises étrangères. Quels seront les changements dans cette optique pour les entreprises découlant de la création de Luxembourg for Business?

Le Département International de la Chambre de Commerce continuera à proposer en concertation avec les autorités publiques un programme à l'internationalisation des entreprises répondant aux demandes de celles-ci, qu'il s'agisse de petites entreprises ou d'entreprises de plus grande taille. Cependant, de par son implication dans la nouvelle agence, de nouveaux projets en faveur des secteurs (hors services financiers) et des entreprises (par exemple regroupées sous forme de clusters) peuvent être soutenus et peuvent permettre une amélioration qualitative, des synergies et une diversification au niveau des activités de la promotion à l'étranger.

La création de *Luxembourg for Business* ne va pas non plus modifier les relations de travail entre notre Département International et le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, puisque ces relations avaient été déjà très intenses dans le passé. Cependant, en tant que plateforme de concertation et instrument fédérateur des projets et initiatives de promotion des biens et services (non financiers) luxembourgeois à l'étranger, *Luxembourg for Business* permettra à ses membres, et donc également à la Chambre de Commerce et ses entreprises membres, de réaliser des synergies au niveau des missions économiques à l'étranger, des participations aux foires à l'étranger, de la mise en place de stands collectifs à ces foires, etc.

La nouvelle agence devrait également permettre la participation de nouveaux acteurs à ces activités, ainsi que la naissance de nouveaux projets innovateurs, le tout dans l'intérêt commun de la promotion de l'économie luxembourgeoise et de ses exportateurs à l'étranger.

Les résultats de l'économie luxembourgeoise en termes de balance courante sont positifs et les exportations de biens et services luxembourgeois se développent favorablement. Pourquoi alors cet engouement récent, avec la création de deux agences de promotion, l'une pour le secteur financier, l'autre pour le reste de l'économie?

Tout d'abord, la Chambre de Commerce n'a jamais caché qu'elle plaiderait

pour la création d'une seule agence de promotion du Luxembourg à l'étranger. Compte tenu des réalités sur le terrain, elle peut comprendre les raisonnements et les choix stratégiques ayant finalement mené à la création des deux agences et elle en a tenu compte pour proposer son implication dans ces deux entités. L'approche retenue – deux partenariats public-privés ciblés – est la bonne aux yeux de la Chambre de Commerce, et ceci dans un souci d'efficacité, de cohérence et d'optimisation des moyens.

Il est vrai que les résultats du Luxembourg liés à son ouverture sur l'étranger sont impressionnants (cf. balance courante, taux d'ouverture, part des exportations dans la production nationale, ...), mais à y regarder de plus près, les spécificités structurelles de notre économie, avec une place financière dominante, en sont les facteurs explicatifs essentiels. Par ailleurs, le Grand-Duché ne bénéficie pas toujours d'une image de marque cohérente dans le monde, du moins aux endroits où le pays est connu!

Le succès d'une économie dépend non seulement de ses atouts comparatifs et compétitifs, mais davantage de son image de marque globale au niveau international et de la manière dont le pays en question arrive à communiquer et à se vendre dans le concert des nations.

Il y a lieu de promouvoir les produits et services «made in Luxembourg» à une échelle nationale, régionale, européenne et mondiale, permettant aux entreprises luxembourgeoises de toute taille d'étendre leurs marchés. Finalement, le développement endogène des entreprises implantées au Luxembourg ne doit aucunement être négligé.

En résumé, le nouveau contexte exige une professionnalisation et une coordination des actions de promotion, qui doit reposer à la fois sur une communication précise et globale, des messages ciblés et cohérents et sur des actions communes et concertées.

C'est ce que visent les deux nouvelles agences, *Luxembourg for Business* pour l'économie en général, et *Luxembourg for Finance* pour le secteur financier, et c'est ce que la Chambre de Commerce soutient de par son engagement dans ces deux nouvelles agences.



Carlo Thelen, Membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce, Chef du Département International



Jean-Claude Vesque, Responsable des Affaires hors Europe, Département International

Yuriko Backes, Directeur adjoint, Direction des relations économiques internationales

«Luxembourg for Business saura tirer profit des expertises accumulées dans les missions luxembourgeoises à l'étranger»



Yuriko Backes
Directeur adjoint, Direction des relations économiques internationales, Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration

En qualité de gestionnaire du réseau des Ambassades, Représentations, Consuls, Consuls honoraires et Bureaux de la coopération au développement du Luxembourg à l'étranger, le Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration est étroitement associé à la gestion de l'instrument de promotion de la place économique luxembourgeoise qui est *Luxembourg for Business*. Il fait partie du Conseil de gérance du G.I.E. de *Luxembourg for Business*.

Les missions luxembourgeoises à l'étranger participent à l'effort de promotion tous instruments confondus (*Luxembourg for Business*, *Luxembourg for Finance*) y compris à travers la co-organisation de missions économiques, de promotion de la place économique ou de la place financière.

Ces missions sont bien placées pour promouvoir la place économique du Luxembourg et pour servir de relais entre les différents opérateurs économiques à travers Luxembourg for Business.

Elles participent à la dissémination des informations dans les deux sens, de et vers le Luxembourg. Elles sont à ce titre utiles à l'effort de promotion qu'elles soutiennent et étayent.

Dans ce contexte, *Luxembourg for Business* saura également tirer profit des expertises accumulées dans les missions luxembourgeoises à l'étranger et au Ministère des Affaires étrangères lui-même, dans la question de politique étrangère, de coopération et de commerce international. ■

Mieux vous écouter,
Mieux vous écouter,
mieux vous guider !
mieux vous guider

ESPACE ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite



17 juin 2008

Conférence sur la réforme de la législation en matière d'immigration: un public nombreux et intéressé



Pierre Gramegna (à g.), Directeur de la Chambre de Commerce et Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration

La Chambre de Commerce a récemment organisé une conférence consacrée à la réforme de la législation sur l'immigration, telle que prévue par le projet de loi n° 5802 portant sur la libre circulation des personnes et l'immigration. Au regard du fort taux d'immigration au Luxembourg, qui contribue pour une large part à la prospérité économique et la richesse culturelle de notre pays, une telle modernisation s'imposait.

L'invité d'honneur, Nicolas Schmit, ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, est intervenu sur les apports de ce nouveau cadre légal pour la compétitivité de notre pays, et plus concrètement, sur l'impact de celui-ci sur le marché du travail. La conférence s'inscrivait dans la

continuité d'une conférence organisée le 12 février par la Chambre de Commerce sur la réforme du droit luxembourgeois de la nationalité.

Devant un public nombreux et intéressé, le ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, Monsieur Nicolas Schmit, a souligné que face au vieillissement et à la dénatalité de la population autochtone européenne, l'immigration constitue le seul moyen pour répondre au besoin de main d'œuvre de l'Union européenne. Elle permet de maintenir la performance économique du vieux continent en général et du Luxembourg en particulier. Il convient d'encadrer l'immigration par une législation moderne et performante et de remplacer la législation actuelle datant de 1972, qui ne

répond plus aux multiples formes de l'immigration. Le ministre a ensuite exposé les grandes lignes du projet de loi. La Chambre de Commerce note avec satisfaction que le ministre entend donner une suite favorable aux propositions d'amélioration que la Chambre de Commerce a formulées dans son avis du 27 février 2008 relatif au projet de loi n° 5802, notamment en ce qui concerne une procédure d'attribution des autorisations de séjour plus rapide et transparente et des facilités offertes aux employeurs pour l'embauche de travailleurs hautement qualifiés. La préférence communautaire n'est pas abolie pour autant. Ne pourra pas s'installer au Grand-Duché qui le voudra. D'une manière générale, il incombe aux ressortissants de

pays tiers de prouver qu'ils peuvent se rendre utiles. Et cette utilité sera récompensée: «**Le salaire des personnes hautement qualifiées a été fixé à trois fois le salaire social minimum**» a annoncé le ministre.

Entre les travailleurs indépendants et les étudiants, les sportifs et les stagiaires, les différentes catégories socio-professionnelles donnent l'accès à différents titres de séjour.

L'analyse du ministre sur la nécessité et les atouts de l'immigration dans le développement économique du pays, en général et de la place financière, en particulier, a été en large partie partagée par M. Jean-Jacques Rommes, directeur de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL). Ce dernier regrette toutefois le traitement pusillanime que le projet de loi réserve aux étudiants issus de pays tiers.

Un regret partagé par le président du Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE), M. Antoni Montserrat, qui a néanmoins accueilli favorablement le projet de loi sur l'immigration dans son principe. En effet, celui-ci fournit une réponse à des situations d'étrangers qui ne trouvent pas de solutions satisfaisantes dans le cadre légal actuel. M. Montserrat a attiré l'attention du public sur les limites du projet de loi, notamment en ce qui concerne la régularisation de situations de fait créées au fil des années, sous l'effet du cadre légal actuel, qu'il juge incomplet, et l'absence de passerelles d'un statut d'immigrant vers un autre. Il regrette aussi que l'accès au texte du projet de loi soit si difficile et s'interroge sur la mise en pratique des promesses faites sur la simplification administrative.

Le président de la Chambre de Commerce, M. Michel Wurth, a souligné pour sa part l'importance que revêt l'immigration pour le Luxembourg, en vue d'atteindre les objectifs de Lisbonne en matière de recherche, de développement et d'innovation.



De g. à droite: Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce; Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration; Jean-Jacques Rommes, Directeur de l'ABBL (Association des Banques et Banquiers, Luxembourg); Antoni Montserrat, Président du CLAE (Comité de liaison et d'action des étrangers) et Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce

M. Wurth a donné quelques pistes politiques, sociales et scolaires, visant à réduire l'écart entre la contribution cruciale des étrangers au maintien de la compétitivité et leur place dans la vie politique, sociale et scolaire au Grand-Duché. «Il faut mener une réflexion sur l'ouverture du secteur public aux étrangers, car ils repré-

sentent un refuge pour beaucoup de jeunes Luxembourgeois, pourtant talentueux» estime M. Wurth. Une opinion, qui a eu le mérite de susciter de vives réactions parmi le public.

A l'issue de la conférence, le débat animé qui s'en est suivi, a démontré le vif intérêt que les enjeux de l'immigration suscitent auprès du public. ■



Un public nombreux et intéressé

Adoption de la nouvelle loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration

Juste avant la clôture de cette édition du Merkur, la Chambre des députés a adopté en date du 9 juillet 2008 la loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration, qui était au cœur de la présentation de M. Nicolas Schmit lors de la conférence du 17 juin 2008. La Chambre de Commerce salue l'adoption du projet de loi qui a pris en compte de nombreuses propositions d'amélioration formulées par la Chambre dans son avis du 27 février 2008 et qui dote aujourd'hui le Luxembourg d'une législation moderne et cohérente en matière d'immigration.

18 juin 2008

Remise de distinctions honorifiques



Lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 18 juin à la Chambre de Commerce, M. Jeannot Krecke, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et M. Fernand Boden, Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du logement, ont remis les décorations conférées à plusieurs ressortissants de la Chambre de Commerce, couvrant notamment les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'Horesca, ainsi qu'à ses employés méritants.

■ **Ordre Grand-ducal de la Couronne de Chêne Officier**

- Monsieur Joseph Perrard

Membre du Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics
Mersch

- Monsieur Frank Wurth
Membre du Comité de l'ILTM
Esch/Alzette

Chevalier

- Monsieur Aurélio Bonaria
Membre du Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics
Esch/Alzette
- Monsieur François Braun
Membre du GT «Soumissions» du Groupement des Entrepreneurs, de

l'Ordre des Ingénieurs Conseils et de l'Association des Ingénieurs
Kehlen

- Monsieur Léon Klein
Membre du Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics
Bascharage
- Monsieur Jos Racke
Directeur technique,
Félix Giorgetti S.à.r.l.
Hassel

Médaille d'Argent

- Monsieur Marc Binsfeld
Membre du comité anc. FPC;
Membre du comité de la MARKCOM
Mersch
- Madame Gaby Kimmel
Responsable du contrôle de gestion chez Eurobéton S.A.
Olm
- Monsieur Roger Stocklausen
Ouvrier auprès de la Brasserie Nationale S.A.
Pétange

- Madame Netty Thines
Présidente de la MARKCOM
Bertrange

- Monsieur André Weisgerber
Ouvrier auprès de la Brasserie Nationale S.A.
Bascharage

Médaille de Bronze

- Madame Joëlle Decker
Secrétaire de la FEDAM
Dudelage
- Madame Marguerite Nesseraltwies
Membre de la FEMACO
Luxembourg

Médaille de Vermeil

- Monsieur Bernard Simon
Membre du Comité de la FLEAA
Diekirch
- Monsieur René Thein
Président du Groupement Transports
honoraire; Membre du Comité du
Groupement Transports
Mamer

Ordre de mérite Grand Officier

- Monsieur Norbert Schmit
Président de l'Horesca
Grevenmacher

Commandeur

- Monsieur Will Decker

Président du Groupement Textiles
honoraire; Membre du Conseil
d'Administration de la clc
Echternach

- Monsieur Thierry Glaesener
Ancien administrateur;
Président de Business Initiative
Luxembourg
- Monsieur Charles Krombach
Membre élu de la Chambre
de Commerce;
Membre du Comité du Tabac
Luxembourg

Officier

- Monsieur Jean-Pierre Allegrucci

Membre du Conseil
d'Administration de l'ILTM
Schifflange

- Monsieur Ernest T. Freylinger
Membre du Comité de la
Fédération des Brevets
Bridel
- Monsieur Alphonse Hein
Membre du Comité du GT
du secteur des carrières
Bech-Kleinmacher
- Monsieur Carlo Heinz
Membre du Comité de l'ILTM
Niederanven

4 juin 2008

Visite des étudiants russes de l'Institut des Relations internationales de Moscou



Une partie de la future élite russe était le 4 juin à la Chambre de Commerce pour une journée découverte. Etudiants en master de management international, ils viennent de passer trois mois à l'université de Nancy dans le cadre de leur cursus. Cette journée faisait partir de leur cursus. Jean Junck, membre du comité de direction de l'IFCC et Alexandre Melnik, le professeur qui a créé ce master, ont tous deux adressé respectivement le mot de bienvenue et le mot d'ouverture. La Business Association Luxembourg – Russie a ensuite été

présentée aux étudiants par Francis Hoogewerf, Secrétaire de la Business Association Luxembourg – Russie. Cette présentation a été suivie par un exposé sur le Centre Pouchkine Luxembourg par Anatolij Blinov, Représentant du Centre russe pour la coopération culturelle et scientifique. Les différentes spécificités de l'économie grand-ducale ont été introduites par Carlo Thelen, Chief Economist et Membre du comité de direction de la Chambre de Commerce. Ce dernier a relevé la grande ouverture sur l'extérieur et la diversification prononcée de l'éco-

nomie luxembourgeoise, tout en insistant sur les forces et les faiblesses découlant de cette situation. L'objectif d'une telle initiative était de mieux faire connaître aux étudiants les différentes facettes de notre économie et de promouvoir l'esprit d'entreprise. A l'issue de la réunion, les étudiants ont été invités à prendre un verre et à déjeuner au restaurant «La Table de Mercure» à la Chambre de Commerce, avant leur départ pour la visite des Caves Bernard-Massard. En fin d'après-midi, une réception a été donnée en leur honneur à l'Ambassade de Russie. ■

11 juin 2008

Visite de María Asunción Ansorena, Ambassadeur d'Espagne



María Asunción Ansorena Conto, Ambassadeur d'Espagne s'est entretenue avec Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce

S.E. Madame María Asunción Ansorena, Ambassadeur d'Espagne, accompagnée de son Conseiller,

M. Rodriguez, a effectué une visite de courtoisie ce 11 juin 2008 à la Chambre de Commerce.

Le Luxembourg entretient avec l'Espagne d'importantes relations commerciales, notamment dans le domaine de la sidérurgie, le fret aérien, le transport aérien, les télécommunications, les médias, les nouvelles technologies d'information et de communication, le commerce électronique et le tourisme. Il convient également de mentionner le projet d'autoroute ferroviaire FERRMED qui relie le Nord et le Sud de l'Europe, en passant par les deux pays, et qui facilitera ainsi les flux commerciaux. Les exportations vers l'Espagne ont globalement augmenté de 30 % depuis 2000 et représentent le triple du volume des importations, se concentrant principalement dans les secteurs des machines et appareils, des métaux, des matières plastiques et du caoutchouc. L'Espagne est le 7^e partenaire commercial du Luxembourg au niveau des exportations et le 11^e au niveau des importations. ■

25 juin 2008

Visite de L'ubomír Jahnátek, ministre de l'Économie de la République slovaque



L'ubomir Jahnátek (à droite), ministre de l'Économie de la République slovaque, est accueilli à la Chambre de Commerce par Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur et Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce

Accompagné par une délégation économique, L'ubomír Jahnátek, ministre de l'Économie de la République slovaque, s'est rendu le 25 juin 2008 au Luxembourg. Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, a accueilli son homologue pour une réunion de travail qui a eu lieu à la Chambre de Commerce. Les ministres ont eu un échange de vues concernant les relations économiques bilatérales. Ils ont également abordé divers sujets liés au domaine de l'énergie. Jeannot Krecké a félicité L'ubomír Jahnátek pour l'adhésion de la République slovaque à la zone euro à partir du 1^{er} janvier 2009.

À l'issue de cette réunion de travail, la Chambre de commerce avait organisé un séminaire, présidé par les

deux ministres, auquel participaient les membres de la délégation économique slovaque ainsi que des repré-

sentants de l'économie luxembourgeoise. ■

26 juin 2008

Visite des Chefs de missions des pays arabes

Une délégation des Ambassadeurs de la Ligue arabe menée par S.E.M. Mustapha Salahdine, Ambassadeur du Royaume du Maroc a été accueillie à la Chambre de Commerce dans le cadre d'une réunion de travail. Après la traditionnelle signature du Livre d'or, S.E.M. Mustapha Salahdine a présenté la délégation des Ambassadeurs de la Ligue arabe. Une présentation de l'économie luxembourgeoise a ensuite été donnée par Jean-Claude Vesque, Responsable des affaires hors Europe au sein du Département International de la Chambre de Commerce. Cette présentation a été suivie par un exposé sur la place financière du Grand-Duché de Luxembourg, par Carlo Thelen, Membre du comité de direction de la Chambre de Commerce et Membre du comité exécutif de *Luxembourg for Finance*. Une séance de questions-réponses animée a



Une délégation des Ambassadeurs de la Ligue arabe menée par S.E.M. Mustapha Salahdine, Ambassadeur du Royaume du Maroc (à g. au centre) a été accueillie à la Chambre de Commerce par Paul Emering, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce (à dr. au centre) et Carlo Thelen, Chef du Département International de la Chambre de Commerce (à dr.)

témoigné du vif intérêt des membres de la Ligue arabe pour l'économie luxembourgeoise. Les échanges se sont pour-

suivis dans un esprit de dialogue lors d'un cocktail offert aux participants à l'issue de la réunion. ■

6500 m² modulables pour vos conférences et réunions

Située au cœur du quartier d'affaires du Kirchberg, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux pour l'organisation de vos événements

- 4 grandes salles de conférence
- 36 salles de formation
- Matériel de haute technologie
- Parking privé de 650 places



Votre partenaire pour la réussite

7, rue Alcide de Gasperi
L- 2981 Luxembourg

Tél.: + 352 42 39 39 - 240
Fax: + 352 43 83 26
events@cc.lu www.cc.lu

26 juin 2008

Le Pr. Sikander Khan explique la stratégie énergétique de la Chine à la Chambre de Commerce



Pour le Dr. Sikander Khan (à g.), ici en discussion avec Paul Emering, secrétaire général de la Chambre de Commerce et chargé de direction de l'IFCC, la Chine devient de moins en moins attractive pour des industries exportatrices

C'est un expert émérite que la Luxembourg Business Academy projet commun de la Chambre de Commerce et de l'Université du Luxembourg— avait invité le 26 juin dans le cadre d'une conférence sur un sujet sensible et éminemment actuel en ces temps de flambée du pétrole: la stratégie chinoise pour assouvir ses besoins énergétiques. Deuxième consommateur mondial de pétrole, la Chine est aujourd'hui accusée d'être un pays gaspilleur d'énergies, pollueur et qui n'aspire qu'à se développer. Le professeur d'économie Sikander Khan, qui enseigne à l'université

de Shanghai, est venu au Luxembourg pour expliquer que la Chine était tout sauf indifférente au problème. Selon lui, il faudrait que la Chine double sa capacité de génération d'énergie tous les dix ans pour faire face à sa demande. Or les réserves de l'or noir ne sont pas inépuisables! De gigantesques projets comme le barrage des Trois Gorges sur le Yangtsé qui produira 22.500 megawatts/an dès le mois prochain sont là pour témoigner des efforts de la Chine, qui mise également sur les énergies renouvelables et l'innovation. Par ailleurs, la Chine dispose de ressources pétrolières propres, mais toujours

selon le Pr. Sikander Khan, la République populaire produit 4 millions de barils par jour, alors qu'en 2025, la demande devrait passer à 11 millions de barils par jour. La Chine importe actuellement 50 % de sa consommation de pétrole. Une situation que les analystes voient comme la raison principale de la flambée actuelle des cours du brut. Le déséquilibre entre l'offre et la demande d'énergies fossiles, pousse les prix de l'électricité à la hausse. Ceux-ci ont d'ailleurs bientôt rejoint les prix du courant électrique en Europe de l'Ouest. La Chine se tourne aujourd'hui vers les pays producteurs de pétrole et scelle des alliances avec des pays et des régions du monde plus ou moins stables, comme l'Afghanistan ou l'Iran, par lesquels passent oléoducs et gazoducs. Ces pays s'enrichissent en percevant des royalties sur les oléoducs et gazoducs qui traversent leur territoire. Selon le Pr. Khan, l'Angola est devenu en 2006 le fournisseur pétrolier principal de la Chine, devant l'Arabie Saoudite. Par ailleurs, le gouvernement a décidé de taxer les entreprises qui exportent des biens particulièrement consommateurs d'énergie à près de 40%! Tout ceci, combiné à une inflation croissante, une appréciation du yuan par rapport au dollar, une hausse des salaires et un manque de travailleurs qualifiés n'encouragent pas les entreprises à installer leur production en Chine. Néanmoins, le Pr. Khan recommande aux entreprises de continuer à investir en Chine, notamment sur des projets destinés au marché domestique, qui continuera à croître fortement. ■

1^{er} juillet 2008

L'Arabie Saoudite à la Chambre de Commerce

Une délégation de l'Assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Arabie Saou-

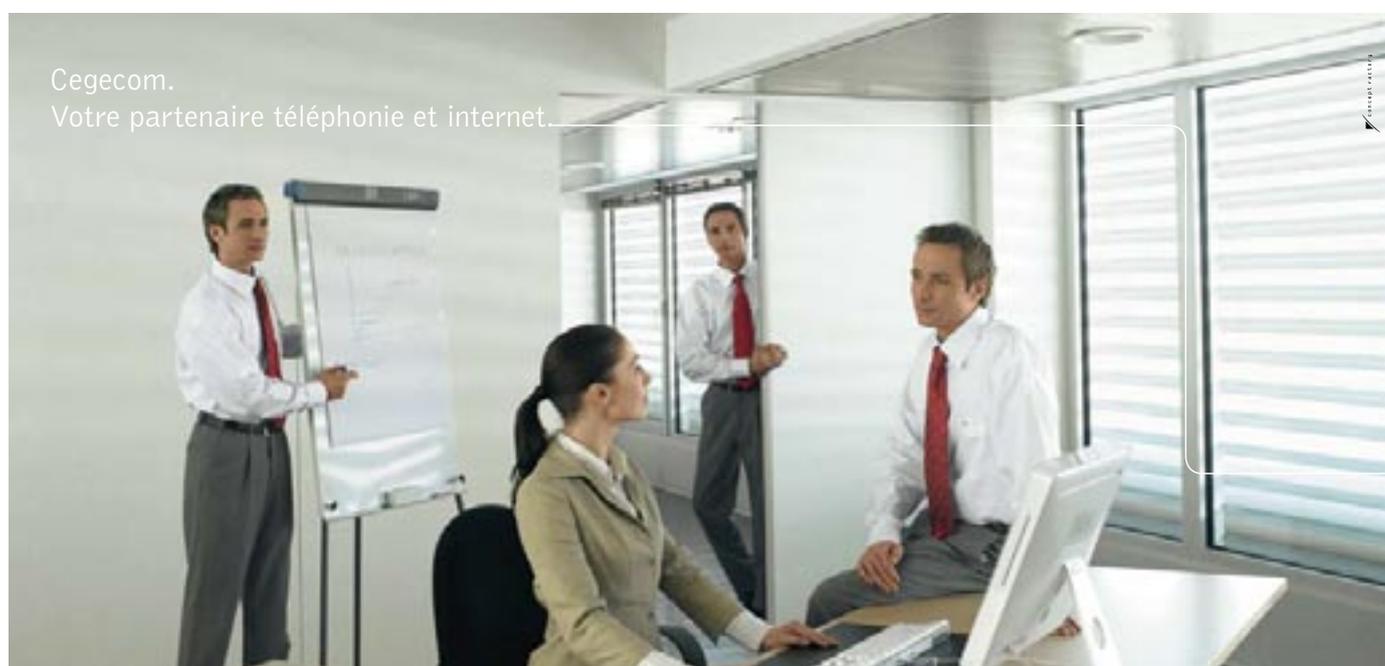
dite, menée par le Secrétaire général, Dr Fahad Al Sultan, s'est rendue à la Chambre de Commerce pour une

réunion de travail ce mardi 1^{er} juillet 2008. Les personnes qui avaient pris part à la dernière mission économique

organisée en Arabie Saoudite en février 2008, ont été invitées à participer à cette réunion, afin de faire le point sur les contacts noués à Riyadh et à Jeddah. Lors de cette visite, l'économie luxembourgeoise, la place financière et les activités de la Chambre de Commerce du Grand-Duché ont également été présentées aux membres de l'Assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Arabie Saoudite, qui ont suivi les présentations avec le plus vif intérêt. ■



Le Secrétaire général de l'Assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Arabie Saoudite, le Dr Fahad Al-Sultan, signe le livre d'or à son arrivée à la Chambre de Commerce en présence de M. Carlo Thelen, Chef du Département International de la Chambre de Commerce du Grand-Duché, et de M. Qaisar Hijazin (à dr.), Secrétaire général de la Chambre de Commerce belgo-luxembourgeoise pour les pays arabes



Cegecom.
Votre partenaire téléphonie et internet.

Cegecom vous propose une gamme complète de services en matière de télécommunications: téléphonie, internet, lignes louées...

Via une technologie de pointe, une grande flexibilité et un sens de la qualité exceptionnelle, Cegecom se positionne en tant que partenaire idéal des entreprises au Luxembourg et dans la Grande

Région. Notre philosophie est simple: nous mettons en œuvre toutes nos compétences et nos ressources pour satisfaire le client dans les meilleurs délais. Cegecom offre par conséquent des packages et des prix taillés sur mesure suivant les exigences du client.



info@cegecom.lu • www.cegecom.lu • Tél. 26 499-1 • Fax 26 499-699

CALENDRIER 2008

Septembre

- 7-11** Mission économique en Turquie (Ankara, Istanbul)
- 11-12** Bourse de contact «b2fair» à la foire AMB à Stuttgart (Allemagne)
- 16-17** Bourse de contact «b2fair» à la foire MSV à Brno (République tchèque)
- 23-25** «Proceed 2008» Salon européen de la sous-traitance (Luxembourg)
- 25** 4. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz: Klima und Umweltschutz, Chancen durch Innovation
- 29** Séminaire sur la Géorgie

Octobre

- 2** Conférence de lancement de l'Enterprise Europe Network
- 3-4** Visite accompagnée au salon BI-MU à Milan (Italie)
- 7** Visite accompagnée au salon Exporeal à Munich (Allemagne)
- 9** Visite accompagnée au salon Security à Essen (Allemagne)
- 22-23** Stand collectif et b2fair Business & ICT Matching Days au Forum des Entrepreneurs by Initiatives à Liège (Belgique)
- 23** Salon à l'Envers à Thionville (France)
- 29** Conférence «L'énergie – élément fédérateur dans les relations entre l'UE et la Russie»

MESSEN UND AUSSTELLUNGEN

im August und September 2008

7. – 10.8.2008

CIFF

Internationale Modefachmesse
Kopenhagen (DK)
Tel.: 0045 32 52 88 11

13.8. – 2.9.2008

SPOGA + GAFA

Internationale Fachmesse für Sport und Camping und internationale Gartenfachmesse
Köln (DE)
Tel.: 0049 221 82 10

31.8. – 3.9.2008

EUROPACADO

Fachmesse für Kristall, Porzellan, Keramik und Geschenkartikel
Brüssel (BE)
Tel.: 0032 2 47 48 447

5. – 8.9.2008

BIJORHCA

Internationale Fachmesse für Modeschmuck, Silberwaren und Modeaccessoires
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

5. – 8.9.2008

PRET-A-PORTER

Internationale Modefachmesse
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 44 94 7000

9-11 juin 2008

Mission économique en Russie



Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, entouré par la délégation commerciale à Krasnaya Polyana

Les opportunités offertes dans le cadre des Jeux Olympiques de 2014 ont été au centre d'une mission économique officielle menée par S.E.M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, du 8 au 11 juin 2008 à Moscou et à Sochi. Organisée par la Chambre de Commerce, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

et l'agence Luxembourg for Business, la mission économique était composée principalement de représentants du secteur de la construction, de l'architecture et des activités connexes.

Le premier jour de la mission économique a eu lieu à Moscou dans le cadre d'une rencontre avec Olympstroy, la société étatique qui coordonne les travaux liés aux Jeux Olympiques.



Un des nombreux sites de construction à Sochi

Des hauts représentants d'Olympstroy ont présenté les programmes et les projets liés à la préparation de ce grand événement mondial.

Dans ce contexte, le ministre et sa délégation ont eu une entrevue avec M. Viktor Viktorovich Kolodyazhny, ancien maire de la ville de Sochi et président de SC Olympstroy, la société nationale responsable de la construction des sites olympiques et du développement de Sochi en tant que destination de sports d'hiver. Le président a annoncé la construction de 30 km de routes, 6 palais des sports, plusieurs complexes hôteliers, ainsi qu'une centrale électrique et une centrale thermique. Il a souligné que les opportunités ne seraient pas limitées à la construction, mais se présenteraient également dans le domaine des services. Les installations seront financées par des investisseurs privés et destinées à perdurer au-delà de 2014.

Le mardi 10 juin 2008 a été dédié à une visite à Sochi et à Krasnaya Polyana afin d'avoir une idée concrète des futurs sites olympiques et de constater l'état d'avancement des travaux. Après une présentation officielle par le «Sochi 2014 Organizing Committee», le Ministre et sa délégation ont pu visiter des chantiers. A l'ordre du jour figurait également une présentation des projets en vue des Jeux Olympiques par l'Administration de Sochi, pendant laquelle le maire de la ville de Sochi, M. Alexey Agafonov, a plaidé pour une coopération au-delà de 2014 entre le Luxembourg et la ville de Sochi, ainsi que la région de Krasnodar.

La mission économique s'est achevée avec des rencontres bilatérales organisées par la Chambre de Commerce de Sochi, entre les entreprises luxembourgeoises et russes. ■

8th-13th June 2008

Luxembourg Trade Mission to Algeria and Morocco



Algeria, Alger Harbour

The Luxembourg Chamber of Commerce recently led a Trade Delegation to Alger and Casablanca. The following companies signed up for the mission: Banque de Luxembourg, ITD 21, Electro – Stemman S.à r.l and LEE S.à r.l.

The first stop was in Alger, where companies had B2B meetings with local companies. The contacts were

arranged by the Belgium Economic and Commercial Attaché. The Economy of Algeria finally has started to diversify. Profiting from the current high oil prices, the state is investing massively in much needed infrastructure projects. A multitude of housing projects are under construction and a subway system will be operational by 2009. The delegation also visited

5. – 9.9.2008

MAISON & OBJET

Internationale Ausstellung für Innendekoration, Geschenkartikel und Tischdekoration
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 44 29 02 00

9. – 13.9.2008

AMB

Internationale Fachmesse für Metallbearbeitung
Stuttgart (DE)
Tel.: 0049 711 25 890

10. – 14.9.2008

INTERGIFT

Internationale Geschenkartikelmesse
Madrid (ES)
Tel.: 0034 91 72 23 000

12. – 14.9.2008

OEKO FOIRE

Umweltmesse
Luxemburg (LU)
Tel.: 43 991

23. – 25.9.2008

PROCEED

Fachmesse für die Zulieferindustrie
Luxemburg (LU)
Tel.: 43 991

23. – 28.9.2008

PHOTOKINO

World of Imaging
Köln (DE)
Tel.: 0049 221 82 10

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: (+352) 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, tél.: (+352) 42 39 39-372.

the International Fair of Alger, where some 800 companies from over 40 countries showed their products.

The second stop of the Mission was Casablanca. The economic growth in Morocco has been fluctuating up and down over the last decade.

But the fact is that the economic growth is insufficient to absorb the inflow of workers on the local labour market. Consequently the unemployment level is high, reaching some 20 %. The strength of the Moroccan economy is its agriculture, mining, tourism and the textile industry. In these sectors there are a growing number of investment projects for foreign companies. ■

12 juin 2008

Mission à Rotterdam pour les secteurs logistique et financier

Le 12 juin 2008, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, s'est rendu à Rotterdam, accompagné par une délégation composée de représentants des secteurs logistiques et financiers.

La journée a commencé par une visite des installations portuaires qui a permis au ministre et aux membres de la délégation d'apprécier la taille du port et l'envergure des activités qui y sont réalisées. Le port de Rotterdam, société de droit public, est le troisième port mondial et le premier en Europe. En 2007, 406,8 millions de tonnes ont été affrétées par le biais du port de Rotterdam. Bien que la plu-

part du fret quitte le port de Rotterdam par la route, les autorités portuaires ont insisté dans les contrats conclus avec les transporteurs sur une redirection vers les bateaux et le rail.

À l'issue de la présentation du port de Rotterdam, le ministre Jeannot Krecké et sa délégation ont participé à un déjeuner de travail avec le directeur général du Port de Rotterdam, Hans Smits, auquel était également conviée la communauté d'affaires du secteur maritime de Rotterdam.

Le ministre Jeannot Krecké a présidé dans l'après-midi le séminaire «Shipping, Finance and Logistics, made in Luxem-

bourg» auquel de nombreux participants s'étaient inscrits. Il a présenté les opportunités qu'offre le Luxembourg dans le domaine logistique pour l'acheminement des marchandises du port de Rotterdam vers son lieu de destination. «Le secteur logistique du Grand-Duché de Luxembourg peut jouer le rôle de «Hinterland» pour le port de Rotterdam», a dit le ministre lors de son introduction. D'autres présentations tenues lors du séminaire portaient sur le registre maritime luxembourgeois ainsi que sur les opportunités qu'offre le secteur des services financiers au Luxembourg dans ce domaine. ■

SPECIAL Big 5 Show 2007

Each month Merkur presents companies which participated in the Big 5 show 2007 in Dubai



ArcelorMittal is the world's number one steel company, with 320.000 employees in more than 60 countries. ArcelorMittal is the leader in all major global markets, including automotive, construction, household appliances and packaging, with leading R&D and technology, as well as sizeable captive supplies of raw materials and outstanding distribution networks. An industrial presence in 27 European, Asian, African and American countries exposes the company to all the key steel markets, from emerging to mature, positions

it will be looking to develop in the high-growth Chinese and Indian markets. ArcelorMittal key pro forma financials for 2006 show combined revenues of USD 88.6 billions, with a crude steel production of 118 million tons, representing 10 % of the world steel output. In the Middle East, steel supplied by ArcelorMittal has been used in power plants, offshore platforms, refinery projects, civil construction etc. and the company counts all major steel fabricators, civil engineering companies, general steel consumers & steel stockists' among its valued clients. ArcelorMittal International is present in Dubai since 1993 and is exclusively responsible for the sales management in the Middle East. For more information: www.arcelormittal.com

La place financière se présente sur le marché espagnol

Pas moins de 160 professionnels de la finance étaient au rendez-vous ce 18 juin 2008 au séminaire organisé dans la capitale espagnole par Luxembourg for Finance avec le soutien de l'ambassade luxembourgeoise à Madrid et du Foro Económico Hispano-Luxemburgués.

Les participants ont pu se réjouir d'une croissance progressive des opérations financières entre le Luxembourg et l'Espagne. C'est ainsi que trois banques luxembourgeoises opèrent maintenant avec des succursales dans la Péninsule, la plus récente à s'y être établie étant UBI Banca International.

45 Banques luxembourgeoises ont des contacts avec le marché espagnol dans le cadre de la libre prestation de services, alors que 19 promoteurs de fonds d'investissement d'origine espagnole ont lancé des fonds de droit luxembourgeois.

Il s'avère que sur les quelque 2.000 OPC d'origine étrangère distribués dans le marché espagnol, 80 % sont d'origine luxembourgeoise. Près de 4 % des structures de capital à risque de droit luxembourgeois ont été créées par des promoteurs espagnols.

Dans le cadre du séminaire, deux workshops parallèles ont été offerts. Le premier, animé par les responsables de l'ALFI, traitait plus en détail les



160 participants ont pris part au séminaire de Luxembourg for Finance à Madrid

fonds d'investissement et les structures pour les investisseurs institutionnels en général. La deuxième séance, organisée par le Private Banking Group Luxembourg, informait sur les produits et services disponibles pour des clients fortunés.

Plusieurs sociétés de gestion espagnoles qui, à l'heure actuelle, travaillent

exclusivement sur le marché espagnol, ont montré un intérêt pour la place financière luxembourgeoise. En effet, les OPC de droit espagnol ne se prêtent guère à une commercialisation internationale, de sorte que les promoteurs locaux visant une expansion internationale doivent avoir recours à des juridictions tierces comme celle du Luxembourg. ■

23-25 septembre 2008

Le salon «Proceed» ouvre ses portes



PROCEED

La 14^e édition du salon Proceed se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg du 23 au 25 septembre 2008 dans les halls de Luxexpo.

Lors de sa dernière édition qui s'est tenue à Metz en 2007, le salon Proceed – salon européen de la sous-traitance, de la fourniture et des services industriels – avait réuni plus de 220 exposants et accueilli quelque 3.500 visiteurs. Pour 2008, le salon change de dimension et calque ses ambitions sur

le dynamisme de la région Saar-Lor-Lux. Proceed élargit son domaine d'influence vers de plus vastes horizons avec la possibilité de pénétrer au cœur d'un immense marché d'entreprises industrielles.

Fidèle à sa ligne de conduite, Proceed continue à valoriser la sous-traitance de proximité. Son atout consiste à jouer la carte de la complémentarité régionale, en sachant que 60 % des exposants proviennent de la Grande Région. Ainsi, le salon

ouvrira ses portes avec une offre exhaustive en compétences industrielles et un large choix de solutions techniques incluant les

sujets suivants: transformation des métaux, maintenance industrielle, services industriels, plasturgie, caoutchouc, informati-

que industrielle, électricité, électronique, fourniture industrielle. Pour plus d'informations: www.proceedexpo.com. ■

En cas d'intérêt contacter le Département International – Affaires européennes de la Chambre de Commerce

Personnes de contact: Mme Bettina Milewski / M. Stephan Dietzen,

Tél.: (+352) 42 39 39 372/ 374 – E-mail: europe@cc.lu

ou de nous renvoyer le bulletin d'inscription qui figure dans ce numéro

SALON PROCEED 2008 • A remplir en lettres majuscules.

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

- souhaite recevoir de plus amples informations sur une participation en tant qu'exposant au salon «PROCEED» qui se tiendra du 23 au 25 septembre 2008 au Grand-Duché de Luxembourg.
- est intéressé(e) à participer en tant que visiteur au salon «PROCEED» qui se tiendra du 23 au 25 septembre 2008 au Grand-Duché de Luxembourg.

29 octobre 2008

Conférence «L'énergie – élément fédérateur dans les relations entre l'UE et la Russie»

Le 29 octobre prochain, la Chambre de Commerce organisera, ensemble avec l'Institut Pierre Werner, la Business Association Luxembourg-Russia, le Conseil de Fédération du Parlement Russe, la Société Nationale Russe du Gaz et du Pétrole et la Société Russe de Communication, une conférence intitulée «L'énergie – élément fédérateur dans les relations entre l'UE et la Russie».

La conférence réunira d'importants décideurs et personnalités des domaines politique et économique ainsi que des spé-

cialistes de l'Est et de l'Ouest. Elle impulsera une nouvelle direction au partenariat stratégique entre la Russie et l'UE et dessinera des perspectives en vue d'une coopération énergétique à long terme entre la Russie et l'Union européenne.

La portée de la conférence sera d'autant plus significative qu'y participeront S.E. Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et Ministre de l'Energie, des représentants influents du monde politique et économique russe

(Douma, gouvernement, entreprises productrices d'énergie telles que Gazprom, Lukoil et Transneft), Monsieur Nikolai Ryshkov, ancien Premier Ministre, Monsieur Christian Cleutin, le Responsable de la Commission européenne en charge de la coopération énergétique avec la Russie et Monsieur Robert Goebbels, Député européen. Parmi les participants figureront également de nombreux représentants importants d'entreprises occidentales productrices d'énergie. ■

Pour de plus amples informations sur cette conférence, nous vous invitons à contacter le Département International – Affaires européennes de la Chambre de Commerce
Tél.: (+352) 42 39 39 360 – Fax (+352) 43 83 26 – E-mail: europe@cc.lu

Mission économique et financière en Italie du Nord

L'Italie du Nord constitue la destination d'une mission économique et financière organisée du 1^{er} au 5 décembre 2008. Organisée par la Chambre du Commerce en étroite collaboration avec la Camera di Commercio Italo-Lussembourghese ainsi qu'avec les agences *Luxembourg for Finance* et *Luxembourg for Business*, cette mission se déroulera principalement dans les régions du Piémont (Turin), de la Lombardie (Milan, Bergame) et de la Vénétie (Trévise). Pour les participants du secteur financier, un déplacement à Lugano, importante place financière située au sud de la Suisse, est prévu. Dans chacune des destinations visées, des rendez-vous d'affaires avec des entreprises italiennes seront organisés. De plus, le programme de cette mission économique inclut des séminaires économiques et financiers, des visites en entreprise ainsi que des réceptions officielles.

L'Italie compte parmi les partenaires commerciaux les plus importants du Grand-Duché de Luxembourg. En 2007, la valeur totale des exportations du Luxembourg à destination de l'Italie s'élevait à plus de 641 millions EUR, plaçant ainsi l'Italie au 5^e rang des pays vers lesquels le Luxembourg exporte. Quant aux importations, l'Italie occupe, avec 356 millions EUR, une place également importante.

L'Italie du Nord représente le cœur de l'activité économique du pays, avec en tête les régions du Piémont, de la Lombardie et de la Vénétie. L'Italie du Nord contribue largement au PIB national et à la richesse du pays.

En outre, l'axe «Italie du Nord–Munich» représente une des zones économiques les plus importantes de l'Union européenne. Marquée par un fort dynamisme entrepreneurial ainsi que par un dense réseau d'entreprises essentiellement constitué de sous-traitants et de petites entreprises tournées vers l'exportation, l'Italie du Nord offre de grandes opportunités d'affaires dans tous les secteurs d'activité, et ceci tant pour les grandes entreprises que pour les PME. Par ailleurs, l'Italie connaît

une longue tradition de fabrication de qualité et de dynamisme commercial.

La présente mission économique offrira la possibilité d'intensifier vos contacts en Italie et de trouver de nouveaux partenaires pour le développement de vos produits, services et technologies sur ce marché qui constitue un tissu entrepreneurial très riche et une économie fortement industrialisée.



Turin, capitale du Piémont en Italie

Pour de plus amples informations sur ces deux missions économiques, nous vous invitons à contacter le Département International – Affaires européennes de la Chambre de Commerce

Personnes de contact: Mme Sabrina Sagramola / M. Niels Dickens

Tél.: (+352) 42 39 39 - 334 / 371 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: europe@cc.lu

ou de nous renvoyer le bulletin d'inscription qui figure dans ce numéro

La Lombardie, le Piémont et la Vénétie: l'économie en bref

■ La Lombardie

Avec plus de 9 millions d'habitants, la Lombardie représente la région italienne la plus peuplée et constitue la première zone économique et commerciale du pays. Largement ouverte sur l'Europe, la Lombardie occupe une place prépondérante dans tous les domaines de la vie économique italienne. L'élevage et l'agriculture constituent des domaines importants de l'activité économique. A titre d'exemple, les Alpes lombardes fournissent la moitié de la production laitière italienne. L'énergie hydroélectrique est également un atout majeur et a permis le développement d'une industrie très puissante. Toutefois, c'est le secteur industriel qui prédomine. Le textile et la soie se placent au premier rang des industries de la Lombardie, suivi par la métallurgie et la chimie qui se sont surtout développées autour de Milan, la capitale régionale. De plus, Milan est mondialement connu en tant que centre d'affaires, de la mode et de l'industrie de luxe. La province de Bergame, quant à elle, située au nord-est de Milan, a la réputation d'être

une des régions les plus dynamiques en Italie, reposant sur une économie très compétitive et diversifiée.

■ Le Piémont

Le Piémont, situé dans le nord-ouest du pays, est, à l'instar de la Lombardie, une des régions phares de l'Italie. Son économie se caractérise par un dynamisme entrepreneurial remarquable, comme en témoigne un dense réseau de PME: 90 % des entreprises piémontaises ont moins de 50 employés. Parmi les secteurs industriels les plus importants de la région figurent l'automobile, le textile, l'alimentaire, les technologies informatiques et l'orfèvrerie.

Turin, chef-lieu de la région, est connu comme capitale de l'automobile, mais tout aussi importants sont l'aérospatial et les biotechnologies. Le secteur des services joue également un rôle considérable, englobant la restauration et l'hôtellerie ainsi que les services aux entreprises, allant de la logistique à l'assistance technique, des télécommunications au conseil en management.

■ La Vénétie

La Vénétie, située au nord-est de l'Italie, compte aujourd'hui parmi les régions les plus prospères en Europe. Ayant vécu une transformation structurelle, la Vénétie connaît un nouvel essor économique depuis 2006, poussée par les exportations et un fort dynamisme entrepreneurial. La production viticole joue un rôle important dans cette région autrefois fortement marquée par l'agriculture.

Pourtant, les véritables secteurs clés de l'économie sont l'électromécanique, le textile, le mobilier, l'habillement et le tourisme. La région abrite des entreprises à renommée mondiale telles que Benetton, De Longhi, Geox ou Electrolux. Centre financier et commercial, la ville de Trévise constitue, avec Venise, capitale régionale, un des poumons économiques de la région. Comme la Lombardie et le Piémont, la Vénétie offre de nombreuses opportunités de marché aux entreprises luxembourgeoises. ■

MISSION ÉCONOMIQUE EN ITALIE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

- est intéressée à participer à la mission économique en Italie du Nord (1^{er}-5 décembre 2008) et souhaite recevoir de plus amples informations à ce propos
- Désire avoir une entrevue avec l'équipe des Affaires européennes sur le déroulement de la Mission économique en Italie du Nord (1^{er}-5 décembre 2008)

A renvoyer à:

**Chambre de Commerce
Département International – Affaires européennes**

Personnes de contact:

Mme Sabrina Sagamola / M. Niels Dickens

Tél.: (+352) 42 39 39 - 360

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: europe@cc.lu

Plus d'un milliard d'euros d'exportations couverts en 2007

L'Office du Ducroire a présenté son rapport annuel 2007 ce mercredi 18 juin. Créé en 1961, cet établissement public est placé sous l'autorité du Ministère des Finances alors que son secrétariat est rattaché à la Chambre de Commerce. Sa mission principale est de servir de «guichet unique pour les exportateurs». Pour ce faire, il incite les entreprises luxembourgeoises à exporter en mettant deux grands instruments à leur disposition: l'assurance-crédit d'une part, et le soutien financier d'autre part. Depuis 2002, un sous-comité dédié exclusivement à la promotion des exportations luxembourgeoises a été créé au sein du Ducroire, à savoir le COPEL (Comité pour la promotion des exportations).

■ Résultats du COPEL

Le COPEL est de plus en plus sollicité. La campagne de communication lancée en 2007 semble avoir porté ses fruits. En effet, l'an dernier, quelques 194 demandes de soutien financier ont été adressées au Comité, soit 4 fois plus qu'en 2003 (48 demandes). 160 ont reçu un avis favorable, tandis que 10 sont encore en cours de traitement et 10 autres ont été transférées du Ministère de l'Economie. Les projets pour lesquels les entreprises demandent un soutien financier sont variés. Il peut s'agir de la participation à des foires internationales, de la réalisation d'études de marché, d'avances remboursables, des frais de

conception de supports promotionnels ou même de formations spécifiques à l'exportation. Pour pouvoir être accordées, les aides demandées doivent respecter certains critères. L'entreprise demanderesse doit exporter des biens ou services d'origine luxembourgeoise. L'aide accordée couvre au maximum 50 % des coûts du projet avec un montant plafond de 200.000 euros sur une durée de 3 ans. De plus, le principe de l'antériorité de la demande est d'application, autrement dit, pour être accordée, la demande doit être introduite avant le lancement du projet. L'entreprise demanderesse doit également se conformer à la réglementation européenne relative aux aides publiques en matière d'exportation. Ce sont, en très large majorité, des PME qui introduisent un dossier et la subvention moyenne avoisine les 10.000 euros. Parmi les 75 entreprises ayant effectué une demande en 2007, 90 % sont des PME, d'après Jean-Claude Knebler, président du COPEL. En 2007, le COPEL a payé 746.947 euros au titre de la promotion des exportations, soit une augmentation de près de 50 % par rapport à 2006.

■ Volume record d'opérations couvertes par l'assurance-crédit

En tant qu'assureur-crédit, l'Office du Ducroire assure les entreprises contre les risques de non-paiements de leurs clients. En 2007, le Ducroire a ainsi couvert des opé-

rations à l'exportation pour une somme de 1,065 milliard d'euros tandis qu'il a encaissé un peu plus de 6,3 millions d'euros de prime. Comme l'explique Etienne Reuter, Président de l'Office du Ducroire, les opérations couvertes à court terme, portant essentiellement sur la vente de biens de consommations, ont augmenté de 37,55 % tandis que les opérations à moyen et long terme, comme par exemple la vente de machines industrielles, ont progressé de près de 76 %. Des indemnités totales de 509.345 euros ont été payées en 2007 alors que 328.283 euros ont pu être récupérés, exclusivement pour des opérations à court terme. Du point de vue géographique, les opérations assurées à court terme concernent principalement des affaires conclues dans des pays d'Europe centrale et orientale (47,9 %), suivie de l'Europe occidentale (22 %) et du Moyen-Orient (10,8 %). Les opérations assurées à moyen et long terme concernent, quant à elles, aussi avant tout des affaires conclues en Europe centrale et orientale (56,3 %), suivie de l'Asie (19,5 %) alors que l'Europe occidentale ne représente que 6,2 % des opérations assurées. Toutefois, en terme d'engagements réels du Ducroire, les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) représentent à eux seuls 60 % des montants engagés.

■ Perspectives pour 2008

Pour 2008, l'Office du Ducroire prévoit la fin des financements bon marché suite notamment aux turbulences aux Etats-Unis. Celles-ci auront certainement une influence négative sur la solvabilité des entreprises, qui risquent de faire de plus en plus appel au crédit commercial et à un prolongement du délai de paiement chez leurs fournisseurs pour financer leurs fonds propres. Tout ceci risque donc, à terme, d'augmenter les risques de non-paiements. C'est pourquoi, l'Office du Ducroire, comme les autres assureurs crédits, va devoir adapter le montant de ses primes de risques. Etienne Reuter prévoit par ailleurs une normalisation des taux de prime qui s'étaient érodées depuis 2003. Plus d'informations sur www.ducroire.lu



De g. à droite: Etienne Reuter, Président de l'Office du Ducroire et Jean-Claude Knebler, Président du COPEL lors de la présentation du rapport annuel 2007 à la presse



4. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz

Klima- und Umweltschutz – Chancen durch Innovation – 25. September 2008

Ort: Handelskammer des Großherzogtums Luxemburg
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg/Kirchberg

Vorläufiges Programm:

09.00 Uhr	Empfang der Teilnehmer
09.30 Uhr	Begrüßung und Einführung durch Robert Dennewald, Vize-Präsident der Handelskammer des Großherzogtums Luxemburg, Präsident der Fedil, S.E. Herrn Dr. Hubertus von Morr, Botschafter der Bundesrepublik Deutschland in Luxemburg
10.00 Uhr	Klima- und Umweltschutz – Instrumente des Finanzsektors Andreas Neugebauer, Sprecher der Geschäftsleitung DZ BANK International S.A
10.30 Uhr	EIB –Unterstützung energiepolitischer Ziele der EU und der nationalen

	Klimaschutzprogramme Darlehen – Förderung im kommunalen und industriellen Bereich Dr. Matthias Kollatz-Ahnen, Vizepräsident der Europäischen Investitionsbank
11.00 Uhr	Klimaschutz und Erneuerbare Energien Potenzial für die Zusammenarbeit zwischen Deutschland und Luxemburg Dr. Dieter Ewringmann, Finanzwissenschaftliche Forschungsinstitut Uni Köln
11.30 Uhr	EfficientDynamics: ein Technologieprojekt zur Verbrauchsreduzierung im Automobilbau Prof. Raymond Freymann, Geschäftsführer, BMW Group Forschung und Technik anschließend Cocktail-Empfang

29 septembre 2008

Séminaire: Découvrez les opportunités d'affaires offertes par la Géorgie

Le lundi 29 septembre 2008 à 16.00 heures, la Chambre de Commerce organisera en collaboration avec l'ambassade de Géorgie un séminaire sur la Géorgie.

Située dans le Caucase du Sud, la Géorgie occupe une position géopolitique stratégique au carrefour de l'Europe et de l'Asie. Avec une croissance soutenue de 10 % en 2006 et de 12 % en 2007, l'économie géorgienne a connu un essor remarquable ces dernières années, stimulé par l'afflux des investissements étrangers.

La Géorgie possède des ressources naturelles importantes, telles que le manganèse et le cuivre ainsi que des vastes réserves d'énergie hydraulique. Parmi les principaux produits du secteur industriel figurent les boissons alcoolisées et non alcoolisées, les métaux, la machinerie, la construction aéronautique et les produits chimiques. Grâce à sa position entre la mer Noire et la mer Caspienne, la Géorgie constitue par ailleurs une véritable zone de transit pour les principaux oléoducs et gazoducs et toutes les voies de communi-

cation reliant l'Asie centrale et le sud Caucase à l'Europe. La Géorgie offre des opportunités dans de nombreux domaines, tels que le transport ferroviaire et aérien, le secteur énergétique, les infrastructures, le tourisme ou l'agriculture.

Le séminaire du 29 septembre vous offrira la possibilité de découvrir les opportunités d'affaires et d'investissement en Géorgie et de rencontrer des organisations qui peuvent vous faciliter l'accès à ce marché relativement inconnu. ■

Pour de plus amples informations, nous vous prions de contacter le Département International – Affaires européennes / Enterprise Europe Network – Luxembourg – Personnes de contact: Mme Sabrina Sagramola / M. Niels Dickens
Tél.: (+352) 42 39 39 334/371 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

COMMANDEZ LE NOUVEAU CD-ROM "DOING BUSINESS IN LUXEMBOURG"

proposé au prix de 30.- EUR (frais d'envoi inclus) en renvoyant ce bulletin par fax au (+352) 43 83 26 (Espace Entreprises)

DOING BUSINESS IN
LUXEMBOURG

Bulletin de commande

Société : Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :



Nouvelle version en trois langues,   

La nouvelle édition du CD-ROM interactif contient les éléments suivants :

- "Doing Business in Luxembourg", 200 pages d'informations sur les aspects légaux, fiscaux et sociaux de la création et du développement d'une entreprise au Luxembourg (nouveau : mises à jour gratuites incluses)
- "Vivre et travailler au Luxembourg", une brochure richement illustrée, destinée aux personnes désirant s'installer au Luxembourg
- "Portrait de la Chambre de Commerce", court-métrage présentant la Chambre de Commerce et sa large gamme de services aux entreprises
- "Présentation du Grand-Duché de Luxembourg", film de 28 minutes
- "Guide du Marché", un outil de promotion des produits et services luxembourgeois

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

luxembourg.

3-4 octobre 2008

Visite accompagnée au salon BI-MU/ SFORTEC à Milan

L'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce, anciennement Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI, offre aux entreprises luxembourgeoises la possibilité de participer à une visite accompagnée aux salons professionnels BI-MU/SFORTEC qui se tiendront à Milan du 3 au 4 octobre prochain. Cette visite accompagnée sera organisée en étroite collaboration avec

la Chambre de Commerce et d'Industrie de Trèves.

Le salon international BI-MU, qui a lieu tous les deux ans, a rencontré un franc succès ces dernières années. En 2006, il a réuni plus de 1.700 exposants et attiré quelques 96.000 visiteurs en provenance de 82 pays. Il s'adresse aux entreprises actives dans les secteurs de la transformation des métaux, de la robotique et de l'automatisation, des techniques

de mesure et de contrôle, des machines et outils, de la soudure, des machines et des équipements des machines.

En même temps aura lieu le salon international SFORTEC, qui complète la BI-MU pour tout le volet fournisseurs. Pour faciliter votre déplacement, nous vous proposons un voyage collectif en avion, pour autant qu'il y ait un intérêt suffisant manifesté par les entreprises luxembourgeoises. ■

Si vous souhaitez participer au présent événement ou obtenir de plus amples informations, nous vous prions de contacter le Département International – Enterprise Europe Network-Luxembourg.

Personnes de contact: Mme Bettina Milewski / M. Stephan Dietzen.

Tél.: (+352) 42 39 39 372/374 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

7 octobre 2008

Visite collective du salon EXPO REAL à Munich



Après le grand succès en 2007, le Département International, Affaires Européennes, de la Chambre de Commerce du Grand-

Duché de Luxembourg offre pour la deuxième fois une visite collective du salon EXPO REAL qui aura lieu le 7 octobre 2008.

Le salon EXPO REAL est le plus grand salon de l'immobilier d'entreprise en Europe et se focalise particulièrement sur la mise en liaison de projets interdisciplinaires et internationaux, l'investissement et le financement. Le salon représente l'ensemble du secteur de l'immobilier et offre une plate-forme internationale d'échanges, de l'Europe à la Russie, du Moyen-Orient aux Etats-Unis. Se déroulant une fois par an, EXPO REAL a rassemblé

lors de sa dernière édition plus de 1.823 exposants (une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente) provenant de 40 pays et quelques 23.800 visiteurs de 77 nationalités sur une surface de 63.000 m².

Pour faciliter votre déplacement, nous vous proposons un voyage collectif en avion. Un dîner en commun sur place sera offert par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg. ■

Les entreprises intéressées à recevoir de plus amples informations sur le déroulement de la visite sont priées de contacter le Département International – Affaires européennes par E-mail: europe@cc.lu ou par Tél.: (+352) 42 39 39-372/360

Rencontres «b2fair» lors des salons «ABM», «MSV» et «Elmia Subcontractor»



L'Entreprise Europe Network Luxembourg de la Chambre de Commerce invite aux rencontres «b2fair» organisées dans le cadre des salons professionnels «ABM» à Stuttgart en Allemagne, «MSV» à Brno en République tchèque et «Elmia Subcontractor» à Jönköping en Suède.

La foire «AMB» est un salon industriel qui s'adresse aux entreprises actives dans les secteurs de la transformation des

métaux, de l'automatisation et de l'ingénierie industrielle. Avec plus de 70.000 visiteurs et 1.000 exposants prévus pour cette année, ce salon représente une plate-forme unique pour les rencontres «b2fair» qui se dérouleront du 11 au 12 septembre.

Des rencontres «b2fair» seront également organisées à l'occasion de la 50^e édition de la foire internationale «MSV» à Brno en République tchèque du 16 au 17 septembre. Ce salon portant sur les secteurs de l'ingénierie mécanique et de la machinerie a rencontré un grand succès ces dernières années: en 2007, il a accueilli près de 100.000 visiteurs et quelque 2.000 exposants du monde entier.

Enfin, le salon «Elmia Subcontractor» est une foire de renommée internationale

spécialisée dans la sous-traitance industrielle et axée sur les marchés scandinaves. Des rencontres «b2fair» auront lieu dans le cadre de ce salon pour la 4^e fois consécutive du 11 au 12 novembre 2008. Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur le secteur de l'automobile avec des rendez-vous d'affaires très ciblés organisés entre acheteurs et fournisseurs de la branche.

En cas d'intérêt à participer à ces rendez-vous d'affaires, la Chambre de Commerce se propose d'offrir un voyage «clé en main» et une assistance personnalisée dans les démarches sur place. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web officiel: www.b2faironline.com (→ ABM 2008; → Brno 2008; → Elmia 2008). ■

Nous vous invitons également à contacter le Département International – Entreprise Europe Network – Luxembourg
Personnes de contact: Mme Sabrina Sagromola / M. Niels Dickens; Tél.: (+352) 42 39 39 – 334/371 –
Fax: (+352) 43 86 26 – E-mail: een@cc.lu et/ou renvoyer le bulletin d'inscription qui figure dans ce numéro

Rencontres «b2fair» • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom/Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone/Fax: _____

E-mail: _____@_____

- est intéressé(e) à participer aux rencontres «b2fair» qui seront organisées **du 11 au 12 septembre 2008** dans le cadre du salon international «**ABM**» à Stuttgart en Allemagne.
- est intéressé(e) à participer aux rencontres «b2fair» qui seront organisées **du 16 au 17 septembre 2008** dans le cadre du salon international «**MSV**» à Brno en République tchèque.
- est intéressé(e) à participer aux rencontres «b2fair» qui seront organisées **du 11 au 12 novembre 2008** dans le cadre du salon international «**Elmia Subcontractor**» à Jonköping en Suède.
- est intéressé(e) à recevoir de plus amples informations sur les rencontres «b2fair» ainsi que sur les autres événements de matchmaking qui seront organisés à l'avenir.

22-23 octobre 2008

«b2fair Business & ICT Matching Days»



Evénement à ne pas manquer pour les entrepreneurs en quête de nouveaux contacts: les mercredi 22 et jeudi 23 octobre se dérouleront les «b2fair Business ICT Matching Days» dans le cadre du «Forum des Entrepreneurs by initiatives» à Liège. Organisée par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en étroite collaboration avec l'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX), Enjeu et SPI+, cet événement est à inscrire dans les agendas de tous les hommes d'affaires.

La promotion de l'événement sera activement soutenue cette année par le réseau communautaire de soutien aux entreprises «Enterprise Europe Network» de la Commission européenne et par le «European Business and Innovation Centre Network» (EBN).

La bourse de contacts «Business & ICT Matching Days» entend proposer aux chefs d'entreprises participants des opportunités de rencontres d'affaires professionnelles ciblées afin de trouver des partenaires

potentiels ainsi que de rentrer rapidement en contact avec des entreprises potentielles actives dans les technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou utilisatrices des TIC en provenance des régions transfrontalières associées, dont notamment: la «Grande Région» (Wallonie (B), Grand-Duché de Luxembourg (L), Rhénanie-Palatinat (D), Sarre (D) et Lorraine (F)), mais aussi la Région d'Aix-la-Chapelle (D), Champagne-Ardenne (F) et d'autres régions périphériques.

Par ailleurs, des délégations d'hommes d'affaires d'autres pays européens sont également attendues (p.ex. Pologne, Bulgarie).

L'objectif principal des «b2fair Business & ICT Matching Days» est de promouvoir les relations d'affaires bilatérales et stimuler des rencontres «inter-entreprises» concrètes entre les opérateurs économiques du secteur afin de générer des accords de partenariat transnationaux.

La plate-forme de rencontres s'adresse aux entreprises TIC ou utilisatrices des

TIC dans les secteurs du service et de l'industrie, mais aussi à toute autre entreprise à la recherche de coopération (TPE, PME, PMI, grandes entreprises TIC, sous-traitants, fournisseurs, partenaires en R&D appliquées, spin-offs, etc.).

Les avantages principaux de cette bourse de contacts sont les suivants:

- Gain de temps considérable grâce à la préparation minutieuse de rendez-vous d'affaires organisés soigneusement au préalable;
- Occasion unique d'échanger de l'information et du savoir-faire;
- Consultation en ligne d'un catalogue contenant l'ensemble des profils de coopération des entreprises enregistrées;
- Opportunité pour les participants de présenter et de mettre en lumière leurs solutions innovantes et de découvrir les dernières nouveautés en relation avec les TIC.

Les «b2fair Business & ICT Matching Days» s'adressent aux entreprises TIC ou utilisatrices de TIC dans les domaines suivants:

- Ingénierie
- Technologie de l'Information
- Industrie dont:
 - Aérospatial et Aéronautique
 - Mécanique
 - Agro-Alimentaire
- Sciences de la vie
- Transport et logistique
- Sous-traitance
- Construction et Installation
- Représentants commerciaux
- Services aux entreprises dont:
 - Finances et Assurances
 - Communication et Marketing
 - Gestion des Ressources Humaines
 - Facilité Management
 - Gestion Logistique
 - Formation
- Autres secteurs.

Pour de plus amples informations concernant cet événement, nous vous invitons à consulter le site www.b2faironline.com/BICT2008 / ou contacter le Département International – Enterprise Europe Network – Luxembourg – Personnes de contact: Mme Sabrina Sagromola / M. Niels Dickens
Tél.: (+352) 42 39 39 – 334/371 – Fax: (+352) 43 86 26 – E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 23 mai 2008 au 24 juin 2008

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements euro-

péens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera / seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 23 mai 2008 – 24 juin 2008

1	2008/C129E/01	Position commune sur les règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté
2	2008/C151/01	Avis du Comité économique et social européen sur le «Livre vert sur les services financiers de détail dans le marché unique»

Recommandations publiées du 23 mai 2008 – 24 juin 2008

3	2008/390/CE	Grandes orientations des politiques économiques des Etats membres et de la Communauté (2008-2010)
4	2008/416/CE	Gestion de la propriété intellectuelle dans les activités de transfert de connaissances et code de bonne pratique destiné aux universités et aux autres organismes de recherche publics

Directives publiées du 23 mai 2008 – 24 juin 2008

5	2008/52/CE	Médiation en matière civile et commerciale
6	2008/55/CE	Assistance mutuelle en matière de recouvrement des créances relatives à certaines cotisations, à certains droits, à certaines taxes et autres mesures (version codifiée)
7	2008/50/CE	La qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe
8	2008/63/CE	Concurrence dans les marchés des équipements terminaux de télécommunications (version codifiée)

Règlements publiés du 23 mai 2008 – 24 juin 2008

9	440/2008	Méthodes d'essai conformément au règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
10	450/2008	Code des douanes communautaires (modernisé)

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules (Toutes les mentions sont obligatoires.)

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**

Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot

7, rue Alcide de Gasperi

Luxembourg /Kirchberg • L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique

- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche
- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi

aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: 42 39 39-333

Fax: 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société allemande, spécialisée dans la vente en gros de bougies et de divers produits pour les cimetières, recherche des grossistes de fleurs, de produits pour cimetières, de bougies, de lanternes et de décorations pour tombes (EEN-CONF0819)
- 2 Société roumaine, spécialisée dans la fabrication de divers vêtements en cuir et fourrure, souhaite conclure des partenariats commerciaux, technologiques, financiers et participatifs (EEN-20080613)
- 3 Société turque, spécialisée dans la fabrication de mobiliers, recherche des distributeurs (EEN-20080616)
- 4 Société belge, spécialisée dans les produits pour chiens et chats, recherche des agents et des représentants commerciaux et des distributeurs au Luxembourg (EEN-20080618)
- 5 Société allemande, spécialisée dans la fabrication d'équipements de protection individuelle, recherche des distributeurs (EEN-CONF0820)
- 6 Société arménienne, spécialisée dans la production de vins et d'eau-de-vie arménienne traditionnelle, recherche des distributeurs et des agents commerciaux (EEN-AM20080602)
- 7 Société turque, spécialisée dans la fabrication de vêtements, recherche des distributeurs (EEN-EBIC81)

BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

1
 7

2

3

4

5

6

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg

Personne de contact: Mme Anne-Cécile Sadot

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-373 • Fax: 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

www.cobelfret.com

COBELFRET 

SHIPS / TERMINALS / TRAILERS / CONTAINERS / TRAINS / TRUCKS / BARGES / SYSTEMS / PEOPLE

18 juin 2008

Remise de certificats aux responsables d'encadrement dans le secteur industriel



Les lauréats du 1^{er} cycle de formation «Responsable d'encadrement dans le secteur industriel».

Pour clôturer le cycle de formation «Responsable d'encadrement dans le secteur industriel», l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) a invité les participants, les tuteurs ainsi que les membres du jury à participer à une réception, qui a eu lieu le 18 juin 2008.

Le cycle de formation «Responsable d'encadrement dans le secteur industriel» est composé de 12 modules et a

pour objectif de fournir aux responsables d'encadrement les connaissances nécessaires à l'exécution de leur travail.

M. Jean Junck, membre du comité de direction de l'IFCC, a souhaité la bienvenue aux invités, dont Madame Elisabeth Charlier, responsable des ressources humaines chez Textilcord, Monsieur Frédéric Hanisch, Directeur Technique Adjoint chez Lamesch, Monsieur Vincent Pesch, responsable

des ressources humaines chez Avery Dennison ainsi que Monsieur Klein, Directeur d'Aforest pour procéder ensuite à la remise des certificats.

Voici les noms des lauréats, ainsi que l'intitulé des projets présentés:

- Monsieur Sydney Rooms, Textilcord

Projet: Diminution de l'encrassement des canalisations des solutions servant au traitement de la toile

- Monsieur Michael Fagny, Avery Dennison

Projet: Aménagement de la zone Core Cutter

- Monsieur Michael Sobiak, Avery Dennison

Projet: Mise en place de standard works de démarrage sur la ligne LUX2

- Monsieur Nicolas Dreher, Lamesch

Projet: Intégration des véhicules à chargement frontal

Suite aux échos très positifs, le même cycle de formation sera relancé au cours de l'année 2009. Les 12 modules qui constituent le cycle de formation seront répartis tout au long de l'année afin de faciliter la participation des stagiaires. Les dates exactes seront communiquées à la fin de l'année 2008.

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTEN FORDERUNGSEINZUG

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECOUVREMENT DE CRÉANCES

Unternehmensspezifische Lösungen für ein erfolgreiches Risk-Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

Solutions spécifiques pour améliorer le risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879



Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns

AFTER WORK TRAINING PROGRAM

COURS DU SOIR 2008/2009

DEMANDEZ LA NOUVELLE BROCHURE 2008/2009 AUPRÈS DE L'IFCC
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DURÉE	DÉBUT	JOUR	HORAIRE	PRIX
MARKETING					
Gestion stratégique et techniques de marketing-management	27,5 heures	25/09/08	Jeudi	18.30 à 21.00 h.	250 €
Communication publicitaire au Grand-Duché de Luxembourg	12,5 heures	27/01/09	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	225 €
Médias luxembourgeois	15 heures	10/03/09	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	225 €
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES					
Gestion et calcul des salaires	15 heures	23/09/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	150 €
Gestion des ressources humaines	54,5 heures	30/09/08	Mardi Samedi	18.30 à 21.00 h. 08.30 à 12.00 h.	200 €
COMPTABILITÉ					
Formation à la profession de comptable					
Module 1: Comptabilité commerciale:					
Les mécanismes de la comptabilité générale	25 heures	25/09/08	Jeudi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 2: Comptabilité commerciale:					
Les opérations de fin d'exercice	25 heures	23/09/08	Mardi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 3: Analyse financière	25 heures	24/09/08	Mercredi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 4: Initiation au droit commercial	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 5: Taxe sur la valeur ajoutée	25 heures	23/09/08	Mardi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 6: Initiation au droit fiscal luxembourgeois	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 7: Les implications du droit du travail et de la sécurité sociale sur le calcul des salaires	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Comptabilité et fiscalité des salaires et traitements	32,5 heures	21/10/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	200 €
Aspects fiscaux de la comptabilité	10,5 heures	29/11; 3,13/12/08	Samedi et mercredi	08.30 à 12.00 h.	150 €
DROIT					
Initiation au droit commercial	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 20.30 h.	75 €
Droit des sociétés	32 heures	23/09/08	Mardi	18.30 à 20.30 h.	175 €
Droit du travail	37,5 heures	24/09/08	Mercredi	18.30 à 21.00 h.	175 €
Droit de la sécurité sociale	30 heures	25/09/08	Jeudi	18.30 à 20.30 h.	175 €
FISCALITÉ					
Initiation au droit fiscal luxembourgeois	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Taxe sur la valeur ajoutée	25 heures	23/09/08	Mardi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Cycle de formation en droit fiscal					
Cycle A: Fiscalité des ménages	70,5 heures	16/09/08	Mardi et jeudi	18.30 à 20.00 h.	500 €
Cycle B: Fiscalité des entreprises	70,5 heures	16/09/08	Mardi et jeudi	18.30 à 20.00 h.	500 €
LANGUES					
Correspondance commerciale française	40 heures	22/09/08	Lundi	18.15 à 20.00 h.	125 €
Cours récapitulatif de la langue française	40 heures	24/09/08	Mercredi	18.15 à 20.00 h.	125 €
Cours récapitulatif de la grammaire anglaise	40 heures	23/09/08	Mardi	18.15 à 20.00 h.	155 €
Elementary business English	28,5 heures	29/09/08	Lundi et mercredi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Intermediate business English - level 1	28,5 heures	12/01/09	Lundi et mercredi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Intermediate business English - level 2	28,5 heures	30/09/08	Mardi et jeudi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Advanced business English	28,5 heures	13/01/09	Mardi et jeudi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise appliquée au commerce	40 heures	Module 1: 22/09/08 Module 2: 05/01/09	Lundi et mercredi Lundi et mercredi	18.30 à 20.30 h. 18.30 à 20.30 h.	200 € 200 €

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:

7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:

Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220

info@ifcc.lu

(+352) 423939-820

www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

6 et 10 octobre 2008



Séminaire:

Les bonnes pratiques d'hygiène dans l'HORECA. Application de la méthode HACCP

Objectifs:

Au terme de ce séminaire, le stagiaire doit être capable de:

- Observer, collecter et identifier les risques potentiels présents à son poste de travail
- Sensibiliser ses collègues et collaborateurs aux bons comportements à adopter
- Comprendre son rôle quotidien dans le domaine de l'hygiène
- Connaître les notions de bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité des denrées alimentaires

Programme:

- Hygiène et sécurité du consommateur
 - Définition de l'hygiène
 - Qui est concerné par l'hygiène?
 - Les moyens et les températures de conservation des denrées alimentaires
- Dangers rencontrés dans le secteur alimentaire
 - Définition et terminologie
 - Les dangers biologiques
 - Les dangers physiques
 - Les dangers chimiques
- Pratiques d'hygiène dans le secteur de l'HORECA
 - Attitudes du personnel
 - Hygiène du matériel et des locaux
 - Hygiène des denrées alimentaires
 - Hygiène de fonctionnement
- Découverte succincte de l'HACCP
 - Méthodologie
 - Rôle du personnel dans la mise en place
 - Rôle du personnel au quotidien

Intervenant:

Thierry THIELTGEN,
responsable qualité, A1-ingénieur,
chimiste-microbiologiste

Langue:

Français

Public cible:

Personnel du secteur HORECA,
personnes intéressées
par l'hygiène alimentaire

Durée:

½ jour

Dates:

Session 1: 6 octobre 2008
Session 2: 10 octobre 2008

Horaire:

08.30 à 12.30 heures

Droit d'inscription:

150 €,
documentation et pause-café
comprises

Lieu:

Centre de Formation
de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Nombre maximal de participants:

15

Inscription:

www.ifcc.lu

Informations:

Institut de Formation
de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

Daniel Sahr

Tél.: (+352) 42 39 39-218
Fax.: (+352) 42 39 39-820

E-mail: info@ifcc.lu



LA BONNE MARCHÉ DE TOUTE ENTREPRISE, C'EST L'ÉQUILIBRE SOLIDE ENTRE TOUTES LES DÉCISIONS

Une formation proposée par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce et l'Institut Universitaire International Luxembourg
en partenariat avec
HEC – Ecole de Gestion de l'Université de Liège et la Chambre des Métiers

SESSION 2008 / 2009

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DATE	JOUR	HORAIRE	INTERVENANT(S)
MODULE 1 Le diagnostic et le management stratégique de l'entreprise	13/11/2008 14/11/2008 15/11/2008	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 9.00 – 12.30 hrs	Jean-Pierre Baeyens Jean-Pierre Baeyens Jean-Pierre Baeyens
MODULE 2 Le marketing d'entreprise et l'approche client	29/01/2009 30/01/2009 31/01/2009	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 9.00 – 12.30 hrs	Jean Tondeur Jean Tondeur Jean Tondeur
MODULE 3 L'analyse comptable et la gestion financière	13/03/2009 14/03/2009 27/03/2009 28/03/2009	Vendredi Samedi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs	Armand Juncker Armand Juncker Wilfried Niessen Wilfried Niessen
MODULE 4 Le leadership et les techniques managériales	23/04/2009 24/04/2009	Judi Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs	Didier Joris Didier Joris
MODULE 5 La gestion et le développement des ressources humaines	08/05/2009 09/05/2009	Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 9.00 – 12.30 hrs	Joëlle Letsch Joëlle Letsch
MODULE 6 L'environnement juridique de l'entreprise	11/06/2009 12/06/2009	Judi Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs	Sophie Wagner-Chartier Sophie Wagner-Chartier
MODULE 7 Le développement international de l'entreprise	25/06/2009 26/06/2009 27/06/2009	Judi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 9.00 – 12.30 hrs	Jean-Claude Lahaut, Pol Wagner Jean-Claude Lahaut, Pol Wagner Jean-Claude Lahaut, Pol Wagner
MODULE 8 Les systèmes d'information et l'E-business	10/07/2009 11/07/2009	Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 hrs 9.00 – 12.30 hrs	Guy Kerger Guy Kerger
Optionnel : Soutenance du mémoire professionnel	09/2009			IFCC, IUIL, HEC ULg, CDM

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux :
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale :
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu



18 juin 2008

Séminaire Franklin Covey: Faire confiance à la confiance



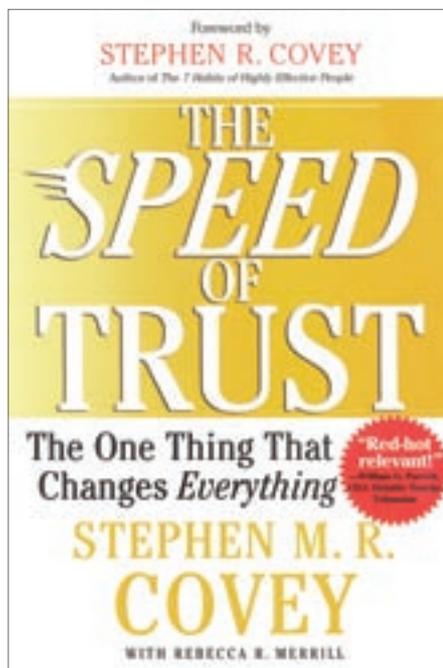
Stephen Covey s'est montré très convaincant devant un large public fasciné

Dans le cadre d'un séminaire organisé le 18 juin au Forum Geesseknaepchen à Luxembourg par ProCompetence Sàrl, Stephen M. R. Covey, auteur de best-sellers et conférencier reconnu dans le monde

entier, a expliqué comment la confiance pouvait améliorer les résultats professionnels. Le manque de confiance ralentit toutes les décisions et rend toute communication complexe. Selon Stephen M. R. Covey, l'impact lié à la variation de la confiance s'illustre de la façon suivante: «+ de confiance = + de vitesse et - de coûts». Instaurer la confiance prend du temps, mais une fois qu'elle est là, les décisions prises dans un climat de confiance sont plus efficaces, car moins coûteuses et plus rapides. Et Stephen M. R. Covey de prendre l'exemple du milliardaire américain, Warren Buffett, un homme de confiance par excellence. Au bout de deux heures de réunion, Warren Buffett reprend une filiale de Wal-Mart. Les partenaires se faisant une confiance aveugle, la transaction est réglée en un mois, sans procédures d'avocat coûteuses ni contrôle préalable. Qu'a donc Warren Buffett que les autres n'ont pas? Stephen M. R. Covey a étudié le profil des «bâtisseurs de confiance». Et il a découvert qu'ils partageaient treize attitudes. Dans son livre «The speed of Trust», Covey fait une distinction entre

les attitudes basées sur le caractère (comportements 1 à 5: Parlez vrai, respectez chacun, créez la transparence, corrigez immédiatement les erreurs et soyez loyal) et celles basées sur la compétence (de 6 à 10: Obtenez des résultats, améliorez-vous, confrontez-vous à la réalité, précisez vos attentes et exigez des comptes), les dernières (de 11 à 13: Commencez par écouter, tenez vos promesses et propagez la confiance) étant une combinaison des deux. Pour Covey, une chose est claire: bâtir la confiance est une question de cohérence comportementale. Et cela s'apprend.

Stephen M.R. Covey, diplômé de Harvard est co-fondateur et CEO de CoveyLink Worldwide. Il est également l'auteur du best-seller «The Speed of Trust» paru en octobre 2006. Présent dans 110 pays par le biais de CoveyLink Worldwide, la structure compte actuellement 3.500 consultants dans le monde. En 2006, Sebastian Eberwein, gérant de ProCompetence Sàrl, a obtenu la licence exclusive de Franklin Covey au Luxembourg. Pour plus d'informations: www.FranklinCovey.lu





*“ Notre plaisir
consiste
à vous mener
confortablement
à bon port ”*

Olivier
Commandant de bord Q400



Olivier est commandant à bord de nos Bombardier Q400 et pilote technique. Comme tous les membres d'équipage, il met son expertise et son expérience aux commandes de nos avions. Le département des Opérations des Vols fait partie de Luxair, Luxembourg Airlines, un des pivots de LuxairGroup comprenant également les activités de LuxairTours, LuxairCargo et LuxairServices.

Luxair, Luxembourg Airlines - Fly in good company

Luxair
G R O U P

Automne 2008



Formations «E-commerce, E-marketing, eBay»

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) en collaboration avec l'Office luxembourgeois pour l'accroissement de la productivité (OLAP) et la Chambre des Métiers organiseront en automne 2008 un parcours de séminaires E-business repris sous le thème Nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC).

Les évolutions en matière des NTIC ont profondément bouleversé notre mode de vie ainsi que les méthodes de production et de commercialisation des entreprises. Néanmoins, nombreuses sont les sociétés où une réelle stratégie internet fait encore défaut.

Afin de sensibiliser davantage les entreprises à développer des concepts viables en matière d'e-business, les trois partenaires Chambre des Métiers – OLAP – IFCC proposent les modules suivants:

1. **Explosion du commerce électronique**
½ jour – 24/09/08
Avantages et opportunités pour une entreprise
2. **E-marketing**
½ jour – 08/10/2008
Générer du trafic et fidéliser l'internaute
3. **Ergonomie des sites web**
½ jour – 08/10/2008
Créer l'envie de rester sur le site

4. **Référencement des sites web**
½ jour – 22/10/2008
Augmenter la visibilité
5. **Gestion interne de l'entreprise et internet**
½ jour – 22/10/2008
Coordonner l'organisation interne par rapport à internet
6. **eBay pour les entreprises**
½ jour – 12/11/2008
Utiliser eBay comme outil de vente
7. **Démarrer la vente sur eBay**
½ jour – 12/11/2008
Devenir vendeur sur eBay
8. **Gestion de projet internet**
1 jour – 19/11/2008
Gérer le projet internet de l'entreprise

Ce cycle de séminaires verra l'intervention de M. Olivier de Wasseige, consultant E-business et formateur auprès de HEC Ecole de Gestion de l'Université de Liège et de M. Nicolas Vandekerckhoven, chef de projet et formateur en E-business.

Les inscriptions se font via le site www.ifcc.lu.

ERI S.A.: VOTRE SOLUTION EN CLIMATISATION PROFESSIONNELLE

VENTE – LOCATION – INSTALLATION – LIVRAISON

Fixe et prêt à poser



Industrielle: rooftop et spot cooling



Mobile: monobloc et split



Tél: 26 39 27-1 Fax: 26 39 27-20
3 – 5 rue d'Arlon L-8399 Windhof
info@eri-sa.lu www.eri-sa.lu

Distributeur et importateur des marques





PROGRAMME DE FORMATION SEPTEMBRE-DECEMBRE 2008

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITÉ			
S Découvrir la norme ISO 9001: enjeux et bénéfices d'une démarche qualité	6/10/08	8.30 - 17.00	195 €
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
S Savoir faire face aux nouveaux enjeux de nos ressources humaines en entreprise	16/9, 7/10, 14/11, 2/12/2008	8.30 - 12.30	400 €
S Conduire un entretien d'évaluation	25, 26/9/2008	8.30 - 17.00	390 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
S Kunden finden - Kunden binden	2, 9/9/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Erfolgreicher Messe- und Ausstellungsverkauf	24, 25/9/2008	8.30 - 17.00	450 €
S La qualité du service et la satisfaction du client comme meilleurs arguments de vente	29, 30/9/2008	29/9/2008: 14.00 - 18.00 30/9/2008: 08.30 - 17.00	300 €
S Le consommateur a changé, votre marketing a-t-il aussi changé?	10/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Utiliser le merchandising pour maximiser les ventes de votre magasin	24/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
ACHAT ET LOGISTIQUE			
S Rédiger un contrat d'achat	7/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
COMMERCE INTERNATIONAL			
S Les documents d'accompagnement dans les procédures import-export	14/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT			
S1 Les bonnes pratiques d'hygiène dans l'HORECA	6 ou 10/10/2008	8.30 - 12.30	150 €
S Sécurité incendie - équipier de première intervention	8/10/2008	13.00 - 17.00	150 €
S Brandschutz-Management und Erstellung sicherheitsrelevanter Pläne	15/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
DROIT			
S Droit contractuel	17, 18, 22, 24/9/2008	18.30 - 20.30	220 €
S Les élections des délégations du personnel	18/9/2008	8.30 - 11.30	150 €
S Sécurité sociale luxembourgeoise	13, 14/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Institutions et procédures administratives	13, 15, 20, 22/10/2008	18.30 - 20.30	220 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE			
S Mieux contrôler et gérer les frais au quotidien	19, 26/9/2008	14.00 - 18.00	195 €
S Initiation au calcul des traitements et salaires	23/9-20/11/2008	18.30 - 20.30	390 €
S Comptabilité analytique: méthodes de mesure des coûts et des marges	29, 30/9/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Trésorerie et gestion des flux financiers en entreprise	6, 7/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
FISCALITÉ			
S Déclaration de TVA	14/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
ORGANISATION ET EFFICIENCE PERSONNELLE			
S Sachez vous imposer et favoriser votre succès	22, 23/9/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Gestion du stress et stratégies de réussite	25, 26/9/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Mieux gérer la pression et la transformer en force de vie	15, 16/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
RELATIONS PROFESSIONNELLES			
S Networking: Menschen gewinnen - berufliche Kontakte knüpfen	1/10/2008	8.30 - 17.00	195 €
S Accueil, gestion du stress et des situations difficiles	2, 3, 13/10/2008	8.30 - 17.00	550 €
S Gérer son équipe	7, 8/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Young leaders - Junge Führungskräfte im Betrieb	16, 17/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE			
S Erfolgreiche Rhetorik: die Kunst sich in Gesprächen zu behaupten	19, 20/9/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Savoir communiquer face aux médias	29, 30/9/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Savoir communiquer face à un groupe	6, 13/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
S Verhandlungen strukturiert führen	9, 10/10/2008	8.30 - 17.00	390 €
BUREAUTIQUE			
S Initiation au PC et à l'environnement Vista - Découverte d'Internet	25, 26/9/2008	8.30 - 17.00	420 €
S Initiation à Outlook	30/9/2008	8.30 - 17.00	220 €
S Initiation à Excel	6, 7/10/2008	8.30 - 17.00	420 €
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION			
S L'explosion du commerce électronique	24/9/2008	8.30 - 17.00	195 €
S E-marketing	8/10/2008	8.30 - 12.30	150 €
S Ergonomie des sites web	8/10/2008	13.30 - 17.30	150 €
LANGUES			
S Initiation à la langue luxembourgeoise adaptée à votre profession	22/9 et 3/12/2008	16.00 - 18.00	200 €

S= Séminaires organisés en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

S1: Séminaire organisé par l'IFCC

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg
Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu

I F C C
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

Inscriptions ouvertes à l'Université de Luxembourg

Les Masters se présentent sur vidéo



L'Université du Luxembourg comptera 16 Masters pour le semestre d'hiver 2008/2009. Parmi les branches que l'on peut y étudier:

l'informatique, la biologie systémique, le droit européen, l'entrepreneuriat, les finances et le secteur bancaire mais aussi l'histoire européenne, le développement spatial transfrontalier, et bien d'autres encore. Plus d'informations peuvent être obtenues via le site Internet de l'Université, www.uni.lu où, pour la première fois, certaines formations se présentent via une petite vidéo (avec Flash Player):

- Le «Master in Information and Computer Sciences» (MICS), une formation accréditée et entièrement enseignée en langue anglaise. Elle met ses étudiants en contact avec la recherche actuelle et leur garantit un suivi personnalisé. La vidéo peut être visionnée à l'adresse suivante: <http://mics.uni.lu>, onglet «video & more».

- «Crossing borders», c'est sous ce slogan que le Master «in Spatial Development and Analysis» forme de futurs experts en développement territorial durable au niveau transfrontalier. Plus d'informations avec la vidéo sous <http://www.spatial.uni.lu>

- C'est un savoir-faire utile pour une carrière internationale de jeunes juristes que développe le Master en Droit Européen. La formation résume ses points forts dans une vidéo visible sous <http://made.uni.lu>.

Il est encore possible de s'inscrire à l'un de ces Masters pour le semestre d'hiver 2008/2009. Les frais d'inscriptions n'excèdent généralement pas les 100 euros par semestre. Des cours de renforcement linguistique sont possibles. ■

Envie d'en savoir davantage sur les formations et les inscriptions?

Alors, surfez sur www.uni.lu, écrivez un E-mail à seve.infos@uni.lu ou téléphonez au (+352) 46 66 44-6222/6610

SummerTraining 2008 by OLAP

Nouveau programme des formations proposées durant l'été



En raison des vacances scolaires d'été, accompagnées par les congés bien mérités des salariés, les activités sont en principe réduites dans la majeure partie des entreprises et administrations.

L'offre de formations proposées par l'OLAP¹ pendant la période estivale suit cette logique. En effet, dans le cadre du «Summertraining 2008», le programme proposé entre le 15 juillet et le 15 septembre se limite à 17 séminaires. Toutefois, depuis sa création en 2004, le nombre de participants a triplé. La formule des formations en été a donc bien trouvé son public.

Pour cette nouvelle édition, les domaines «Management de la qualité» et «Sécurité» viennent compléter les thè-

mes traditionnels qu'on peut retrouver dans les rubriques «Organisation et efficacité personnelle», «Relations professionnelles», «Communication» et «Vente».

Suite au grand succès de l'année précédente, l'OLAP a de nouveau opté pour le centre de formation et de séminaires (CEFOS) de la Chambre de Travail à Remich, comme lieu de formation. Mis à part l'accès facile et les locaux clairs et agréables, le CEFOS accueille les participants dans un environnement verdoyant de la magnifique vallée viticole de la Moselle.

Plus de renseignements sous www.olap.lu. ■



Le savoir-faire à portée de main

Des produits et des services de qualité pour vos besoins en énergie

Leader dans le domaine de l'énergie, Cegedel veille à garantir **des services et des conseils de qualité** en constante évolution partout au Grand-Duché. Grâce à une politique d'approvisionnement prudente et efficace, Cegedel est en mesure de proposer des prix compétitifs à ses clients. L'énergie, les tarifs avantageux, les études et les solutions adaptées **font la différence** et vous démarquent !

www.cegedel.lu ou ☎ 8006-6000 (numéro gratuit)



L'énergie en mouvement

Luxinnovation

A la découverte des innovations luxembourgeoises: Le Jardin des Innovations made in Luxembourg



LE JARDIN
DES INNOVATIONS
MADE IN LUXEMBOURG

■ De la Foire de Printemps à la découverte de l'innovation au Luxembourg

La 92^e édition de la traditionnelle Foire de Printemps au Luxembourg, rendez-vous incontournable pour le grand public luxembourgeois et de la Grande Région, s'est avérée être un lieu idéal pour présenter un concept d'exposition novateur sur la culture de l'innovation: «Le Jardin des Innovations made in Luxembourg».

Sur une idée originale de Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, et grâce à la mise à disposition d'une surface d'exposition de 1800 m² du Hall 1 par Luxexpo, cet événement s'est voulu la vitrine de la recherche et de l'innovation au Luxembourg, une occasion de découvrir des initiatives originales des acteurs luxembourgeois.

En proposant du 24 mai au 1^{er} juin 2008 une ouverture sur le monde des nouvel-

les idées et de la culture de l'innovation au cœur d'un événement grand public, Luxinnovation en collaboration avec ses partenaires la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et la Fedil – Business Federation Luxembourg, a relevé ce challenge avec succès, prouvant l'intérêt du grand public pour cette thématique.

■ Un concept interactif et dynamique: une promenade entre nature et technologie «made in Luxembourg»

Le concept se différencie des salons, stands d'informations ou de manifestations classiques «Business to Business», et est né de discussions avec les différentes entreprises séduites dès le départ par le projet.

De ces discussions est venue en partie l'idée de créer un jardin des innovations présentant des produits issus de la recherche & développement et de l'innovation (RDI), très concrets, accessibles et visibles pour le grand public dans le contexte de la Foire de Printemps 2008.

S'adressant donc à tous les visiteurs, l'exposition «Le Jardin des Innovations made in Luxembourg» a présenté des produits et solutions innovants développés par des entreprises luxembourgeoises à la pointe de la technologie et actives dans différents domaines. Les visiteurs ont eu la possibilité de s'imprégner de la culture d'innovation dans un cadre de plaisir et de détente, à vivre comme une réelle promenade. Dans une ambiance ressourçante, l'éventail des produits et technologies «made in Luxembourg», a été exposé de manière ludique et interactive au gré des allées d'un jardin.

De par son approche à la fois esthétique, pédagogique et conviviale, cette exposition a mis un point d'honneur à placer la RDI au cœur d'un événement grand public en créant des passerelles entre l'univers des chercheurs, ingénieurs et techniciens et notre vie quotidienne et mettant en scène des produits intervenant dans la vie de tous les jours et permettant d'améliorer les conditions de vie, de transport et de travail de chacun.



© Bohumil Kostohryz

Du 24 mai au 1^{er} juin 2008, 9 jours d'exposition pour:

- 77.000 visiteurs à la Foire de Printemps;
- 30.000 passages sur l'exposition «Le Jardin des Innovations made in Luxembourg»;
- 1.800 m² d'exposition de produits innovants dans le Hall 1 et 14 participants.

Un parcours était suggéré au public qui, pour répondre aux questions du jeu concours interactif, se devait de visiter les différents stands, de s'in-

former et de s'interroger sur les différents produits innovants exposés. Une façon intelligente d'apprendre en s'amusant.

- 1.629 participants au jeu concours interactif pour 48 gagnants;
- 5.000 catalogues explicatifs bilingues de l'exposition et 2.500 ballons distribués;
- Une centaine d'élèves et lycéens en visite guidée.

Conscientes de l'importance d'éveiller l'intérêt du public pour la science et la technologie, les entreprises luxembourgeoises ont su faire preuve de créativité pour présenter leurs efforts d'innovation et de recherche. Aperçu des technologies et solutions d'avenir...

■ ArcelorMittal, Goodyear et Ceratizit: des partenaires leaders mondiaux dans leur domaine et véritables acteurs de l'innovation au Luxembourg

Interpellés dès leur entrée dans le Hall 1, les visiteurs ont pu apprécier une pièce majeure de l'exposition, proposée par ArcelorMittal: une poutrelle industrielle, Angelina™. Le leader mondial dans le domaine sidérurgique, a démontré son savoir-faire dans l'utilisation d'aciers toujours plus innovants et plus légers en créant des fleurs, nénuphars et autres arbustes parsemant les allées du «Jardin des Innovations made in Luxembourg».

Outre la décoration végétale, les visiteurs étaient aussi invités à comparer le design de nouvelles bouteilles de gaz 40 % plus légères et d'autres procédés d'allègement notamment d'une carrosserie de voiture.

Le Goodyear Technical Centre Luxembourg (GTC*L), le plus important Centre de recherche et de développement de la société Goodyear en dehors des Etats-Unis a mis en lumière les nouvelles technologies du pneu. Technologies qui ont trouvé un public attentif lors des explications des ingénieurs et techniciens de Goodyear ainsi que lors des tests des nouveaux produits de la firme. Les animations, un simulateur de conduite et un microscope visualisant les composants d'un pneu, ont pu rendre les technologies compréhensibles par tous.

Autre entreprise partenaire, la société multinationale Ceratizit, produit des pièces d'alliages durs, des céramiques techniques, des poudres pour la métallurgie, ainsi que des outils et des pointes pour mèches.

L'entreprise a joui d'un engouement de la part du public en présentant son implication dans la création d'un des produits les plus courants: le stylo à bille. Elle a fait le choix judicieux de partager son expérience en la matière en détaillant minutieusement le processus de fabrication des billes en carbure de tungstène pour stylos.

■ L'innovation au service de tous

Traitement d'eaux usées, environnement, automobile, construction, ingénierie, communication satellitaire, tels sont les exemples de domaines d'activités dans lesquels le visiteur a pu s'immerger le temps d'une promenade.

L'espace occupé par le système «Extrem-Separator» (Ex-Sep) mis au point par la société Epuramat a été très bien exploité. Un système d'épuration permettant un traitement plus efficace des eaux usées a trouvé un intérêt auprès du grand public. Venait ensuite un détour par l'Antarctique avec l'expérience de la station polaire «Princess Elisabeth», réelle prouesse technique de Prefalux, fonctionnant intégralement sur base d'énergies renouvelables.

Voyage au cœur de l'espace avec Astra TechCom Services, premier opérateur de satellites dans le monde, qui a fait découvrir au grand public les surprenantes facultés à communiquer de par des outils familiers: haut débit partout et pour tous, ou encore GPS pour téléviseur.

Avec ses dimensions colossales et ses capacités de cuisson déroutantes, le Four Mammot a eu de quoi s'affirmer comme la fierté de l'entreprise Hein qui développe, fabrique et distribue des fours de boulangerie.

Distribué sous la marque SolarWood MegaSlate®, le panneau photovoltaïque de la société Solarwood, a réussi à attirer le grand public, la thématique de l'énergie étant actuellement au cœur des débats.

Paul Wurth, fort de sa renommée dans le domaine de l'ingénierie, a déployé des solutions innovantes dans le développement urbain durable, à travers ses projets actuels, tel que le chantier de la Cour de Justice des Communautés européennes à Luxembourg – Kirchberg.

ELTH, spécialisée dans la production de thermostats bimétalliques, thermistances, sondes de niveau d'huile, réchauffeurs gasoil, ainsi que de systèmes lave-vitres et

lave-phares peut s'enorgueillir de fournir 90 % des constructeurs automobiles européens et presque 100 % des producteurs d'électroménager. Ainsi, chaque ménage au Luxembourg utilise ou a déjà utilisé un produit ELTH.

La société Delphi, quant à elle, offre des solutions complètes en termes de technologies des systèmes de composants électroniques mobiles et de transports.

■ Collaboration public/privé: objectifs atteints

En partageant un stand commun, le Centre de recherche Gabriel Lippmann et la société Novelis ont apporté la preuve de l'efficacité d'une collaboration entre un Centre de recherche public et une entreprise. En effet, le visiteur a pu saisir l'enjeu d'une recherche appliquée dans le domaine du laminage et du recyclage d'aluminium. Une vitrine affichait les résultats: objets de consommation en tout genre (barquette d'alimentation, paquets de cigarettes, canettes de soda, etc.).

Symbole de coopération réussie, le projet de recherche entrepris entre l'Unité de Recherche en Ingénierie de l'Université du Luxembourg et ArcelorMittal présentait deux gongs de tôle différente, mis à disposition du public et démontrant, schémas et démonstrations à l'appui, que l'un permettait un gain acoustique calculé grâce à un système de caméra sonore.

■ Un grand public surpris et ravi

Luxinnovation a mené une enquête de satisfaction, récoltant sur la durée de l'exposition, plus de 320 questionnaires afin de mesurer l'impact de cette opération.

Les visiteurs, agréablement surpris par l'esthétisme et l'ambiance apaisante du jardin, ont été très satisfaits de l'exposition, et en ont apprécié l'approche. Satisfaction et succès obtenus grâce à l'originalité du concept, la nouveauté des produits exposés et les animations déployées par les participants et organisateurs.



© Bohumil Kostohryz



© Bohumil Kostohryz

- 82,9 % des personnes interrogées ont été surprises et ravies de la diversité des contenus présentés et de la variété des stands;
- 89 % des visiteurs éprouvent un sentiment de satisfaction générale voire de grande satisfaction face à la découverte de l'innovation au Luxembourg et du concept surprenant de l'exposition.



L.L.A.A.R.R. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont rendu hommage à l'innovation au Luxembourg en visitant très attentivement les stands des entreprises, des Centres de Recherche Publics et l'Université du Luxembourg

■ **Communiquer au jeune public et susciter des vocations**

Mettre le monde de la recherche et de l'innovation à la portée d'un jeune public pour susciter des vocations scientifiques était un autre objectif de l'exposition. C'est pourquoi Luxinnovation a proposé aux écoles du pays d'organiser des visites guidées de l'exposition. Les écoles primaires et les lycées ont répondu présents tout au long de la semaine, au total une centaine d'élèves s'est déplacée.



De g. à d. Le Ministre François Biltgen, le Recteur de l'Université de Luxembourg Rolf Tarrach et le Ministre Jeannot Krecké, lors de la réception officielle pour les entreprises

Les scolaires ont pu profiter d'un support pédagogique spécifique: un passeport enfant, et ont alors découvert la RDI dans leur pays plus facilement et bénéficié des explications de professionnels. La démarche pédagogique a été très appréciée tant par les élèves que par les enseignants.

■ **Une volonté politique affirmée de soutenir l'innovation «made in Luxembourg»**

La plupart des entreprises exposantes a pu bénéficier de mesures d'accompagnement et d'encouragement à la recherche et à l'innovation dans le développement de certains de leurs produits et technologies innovants.

Le Gouvernement s'engage en effet aux côtés des entreprises et organismes de recherche et déploie des moyens croissants depuis plusieurs années pour leur offrir des outils favorisant leur compétitivité.

Il multiplie ainsi les mesures d'encouragement à la recherche et développement et à l'innovation (RDI), avec notamment la loi-cadre «industrie»,

qui sera prochainement renforcée par une loi «Recherche, Développement et Innovation». Première initiative de l'Alliance pour l'innovation, dont l'objectif est d'augmenter le nombre d'entreprises, et notamment de PME exerçant des activités de recherche et d'innovation au Luxembourg, le programme Fit4Europe encourage les sociétés à participer à des projets de RDI européens.

Le cadre légal protégeant la propriété intellectuelle a, quant à lui, été considérablement renforcé en introduisant notamment un régime d'exonération partielle pour les revenus issus de la propriété intellectuelle.

«L'innovation est une idée abstraite aux yeux du public. Il est important que le public sache que les entreprises luxembourgeoises innovent, créent des produits et technologies qui les placent au rang de leaders mondiaux. Il est également essentiel que le public ait l'occasion de comprendre le pourquoi de l'action du Gouvernement dans ce domaine» commentait le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké.

Assurer un développement économique durable passe par l'essor du vivier scientifique du pays. C'est pourquoi le Gouvernement s'investit également dans la promotion de la formation scientifique au travers d'actions de sensibilisation vers le grand public et particulièrement envers le jeune public. L'objectif principal est d'amener les jeunes à envisager des études scientifiques. La création du groupement «ProScience», dont Luxinnovation est membre, a d'ailleurs pour but la promotion de la culture scientifique au Luxembourg et s'adresse à un public jeune.

«Si nous voulons maintenir notre niveau de prospérité, il est indispensable d'investir dans la recherche et l'innovation, mais aussi dans la formation, depuis l'enseignement de base jusqu'à l'université» a souligné le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen.

Abschlussforum COURAGE Entrepreneurship Interregional

Im Rahmen des Interreg IIIa Projektes „Courage Entrepreneurship Interregional“ hat das Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL) ein interregionales Abschlussforum zum Thema Entrepreneurship in der Großregion am 18. Juni 2008 organisiert. Schwerpunkte des Forums waren der Rückblick auf das Gesamtkonzept, der Ausblick auf die Nachhaltigkeit der einzelnen Teilprojekte sowie eine Weiterführung in das Projekt COURAGE II.

Das Projekt „Courage – Entrepreneurship Interregional“ wurde von den Schlussfolgerungen des Europäischen Rates von Lissabon 2000 abgeleitet, worin „die Notwendigkeit der Schaffung eines günstigen Umfeldes für die Gründung und Entwicklung innovativer Unternehmen“ genannt ist. Wie diese Resolution in den hiesigen Grenzraum einwirken kann, stand im Mittelpunkt der Überlegungen und Ansätze der folgenden Projektbeteiligten: Dem „Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL)“ als Projektträger sowie dem Inmit – Institut für Mittelstandsökonomie e. V an der Universität Trier, der Fachhochschule Trier, der Kontaktstelle für Wissens- und Technologietransfer (KWT) in Zusammenarbeit mit dem Institut für Existenzgründung/Mittelstand BLI der Universität des Saarlandes sowie der „Université du Luxembourg“ als Projektpartner.

Ziel des interregional koordinierten Konzeptes war es, im Rahmen der beruflichen und universitären Ausbildung vers-



Die Teilnehmer des interregionalen Abschlussforums zum Thema Entrepreneurship in der Großregion das am 18 Juni 2008 vom Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL) organisiert wurde

tärkt Weiterbildungsmöglichkeiten in den Bereichen Unternehmensgründung, Unternehmensentwicklung und Unternehmensübernahme anzubieten:

- Für den Bereich der Unternehmensgründung hatten Studierende aus der Großregion die Möglichkeit, als Teilnehmer am Interregionalen Gründercup im Rahmen eines computer-simulierten Gründungswettbewerbes gegeneinander anzutreten. Während der vorlesungsfreien Zeit wurde zudem die Summer School Entrepreneurship Interregional angeboten, bei der die Teilnehmer Basiskompetenzen zur Planung und Gründung von Unternehmen erwerben konnten.
- Die Unternehmensentwicklung betreffend, wurde der zeitlich und inhaltlich umfangreichere Weiterbildungslehrgang Nachdiplom in

Unternehmensführung (Business Development) für Führungskräfte angeboten. Im Rahmen des Forums wurden den Absolventen die Abschlusszertifikate überreicht.

- Für den Bereich der Unternehmensnachfolge wurde das modular aufgebaute Training Next Generation zur Vermittlung von Basiskompetenzen für die Konzeption eines tragfähigen Übernahmeplanes für potentielle Unternehmensnachfolger und -übernehmer konzipiert.

Eine Weiterführung des Projekts unter dem Arbeitstitel COURAGE II ist geplant. Das bestehende interregionale Netzwerk an Partnerinstitutionen sowie die durch Evaluationen ermittelte hohe Kundenzufriedenheit stellen eine erfolgsversprechende Ausgangsbasis dar. ■

Kontakt und weitere Informationen: Dr. Andreas Bladt
Tel.: (+352) 26 15 92 15 – Fax: (+352) 26 15 92 28 – E-mail: andres.bladt@iuil.lu
www.courage-entrepreneurship.eu

1, 2, 3, GO

Nouveaux projets innovants: un cru 2008 prometteur pour le parcours 1,2,3, GO!



Le parcours 1,2,3, GO 2007-2008 a franchi une ultime étape le 15 juin, date limite à laquelle tous les plans d'affaires de cette 8^e édition devaient être déposés.

A présent, faisons un petit tour d'horizon pour découvrir ce que nous réserve ce cru 2008. Au total, 45 plans d'affaires innovants, remplissant spécifiquement les critères de sélection ont été déposés et vont être évalués par un jury interrégional composé d'experts du réseau 1,2,3, GO.

Le parcours ayant une dimension interrégionale, la Grande Région dans son ensemble contribue à l'élabora-

tion de cette cuvée grâce à l'intervention active des relais 1,2,3, GO dans les différentes régions limitrophes tels que Interface-Entreprises-Université Liège en Belgique, IHK Saarland et IHK Trier en Allemagne ou encore la CCI54 et Synergie en France et Luxinnovation à Luxembourg. Ainsi, parmi les plans d'affaires candidats au parcours 2007-2008, 25 % proviennent de Belgique, 33 % de Lorraine, 20 % d'Allemagne et 22 % du Grand-Duché de Luxembourg.

Les secteurs d'activité les plus divers sont également représentés avec notamment une montée en puissance du secteur IT, de l'environnement, de l'agroalimentaire et pour la première fois, le secteur de l'intelligence économique.

Venez faire connaissance des différents porteurs de projets de cette édition mais également d'autres entrepreneurs innovants, membres du réseau 1,2,3 GO qui ont l'occasion d'expo-

ser leurs concepts et produits, lors du salon PROCEED, Centre Européen de la sous-traitance industrielle, de la Fourniture et des Services Industriels qui se tiendra du 23 au 25 septembre 2008 chez Luxexpo.

Enfin, le parcours 1,2,3, GO connaîtra son apogée le 23 septembre 2008 lors de la Grande Soirée de Clôture organisée dans le cadre du Salon PROCEED à Luxexpo.

Au cours de cette soirée, les meilleurs plans d'affaires du parcours soumis à l'évaluation de nos jurés seront dotés d'un soutien financier (60.000 EUR) et pourront doubler leur mise s'ils sont sélectionnés dans la catégorie «Le Coup de Cœur des Sponsors».

Rendez-vous donc le 23 septembre pour déguster ce nouveau cru 2008!

Pour plus de renseignements et inscription à la soirée de clôture, nous vous invitons à consulter notre site: www.123go-networking.org.

1,2,3, GO le réseau d'experts en Grande Région: Derniers chiffres-clé (depuis sa création en l'an 2000):
1932 projets reçus dont 504 au Grand-Duché, 171 projets primés dont 54 au Grand-Duché
173 sociétés innovantes créées dont 53 au Grand-Duché, 792 emplois créés dont 196 au Grand-Duché

Plate-forme électronique pour réaliser son plan d'affaires

www.businessplan.lu sélectionnée comme «bonne pratique» par la Commission européenne

Www.businessplan.lu est une plate-forme électronique qui permet aux futurs créateurs d'entreprise de réaliser en ligne leur plan d'affaires de manière personnalisée.

La plate-forme a été présentée à Bled en Slovénie lors de la conférence de la charte européenne des petites et moyennes entreprises le 4 juin 2008.

L'objectif de cette conférence est l'échange de bonnes pratiques au niveau européen en matière de dispositifs favorisant la création et le développement des PME.

www.businessplan.lu a été réalisée sous la direction de l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL), en partenariat avec la Cellule Ingénierie et Conseil en E-Learning de l'Université du Luxembourg et Atoz.

Le site a également bénéficié du soutien de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et de l'A.s.b.l. Jonk Entrepreneuren Luxembourg. La version portugaise, mise en ligne en 2007, a été réalisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Luso-Luxembourgeoise (CCILL).

■ Une plate-forme adaptée à l'environnement luxembourgeois

Une des spécificités de cette plate-forme virtuelle est d'être adaptée à l'environnement économique, financier et juridique luxembourgeois. La Toolbox a notamment été développée pour des futures PME destinées à être des moteurs de l'économie luxembourgeoise. Elle est disponible en français, allemand, anglais et, depuis 2007 en portugais afin de répondre aux besoins de la population résidant au Grand-Duché de Luxembourg.

Outre cette particularité «locale», le site www.businessplan.lu se distingue également par son interactivité et par ses voies d'utilisation. La plate-forme dispose d'un outil interactif appelé «online coaching». Cette fonctionnalité est offerte

à différentes institutions dans le cadre de différents cours en formation initiale et continue.

Elle est notamment utilisée dans le cadre de la formation pour cadres et dirigeants d'entreprise organisée par l'IFCC et l'IUIL. Chaque institution dispose de son propre espace «réservé» lui permettant de mettre en relation les apprenants avec un coach (professeur ou professionnel).

Ce dispositif garantit d'une part, la confidentialité et d'autre part, l'autonomie des instituts de formation concernés qui disposent d'un espace d'échanges (échange de documents, forum, news) avec les apprenants rédigeant leur business plan.

■ Les fonctionnalités

www.businessplan.lu offre une variété de services virtuels qui aident le futur créateur d'entreprise à réaliser son plan d'affaires:

- «Mon projet»: réalisation du plan d'affaires personnalisé en ligne (possibilité d'imprimer un plan d'affaires complet).
- Guide virtuel: guide pratique et pédagogique qui sert d'outil et d'aide pour la réalisation virtuelle du plan d'affaires dans «mon projet» (information et explication des termes et notions clé consultables en parallèle à la rédaction du business plan via des fenêtres «pop up»).



- Formulaire unique: le formulaire unique est destiné à faciliter les démarches administratives liées à la création d'une entreprise.
- Online Coaching: possibilité de soumettre son plan d'affaires en ligne à un coach en matière de création d'entreprise. Cette fonctionnalité est, pour le moment, uniquement accessible pour les instituts de formation initiale ou continue en ayant fait la demande.
- L'aire de téléchargement: mise à disposition de plans d'affaires, de best cases et d'exemples concrets.
- Liens: accès rapide à d'autres sites portant sur la création d'entreprise.

Pour de plus amples informations: Diane Durinck IUIL
Château de Munsbach, 31, rue du Parc, L-5374 Munsbach
Tél.: (+352) 26 15 92 14 – E-mail: diane.durinck@iuil.lu

Pôle de compétences en médecine moléculaire

Le Luxembourg s'investit dans la recherche biomédicale

Le Gouvernement a annoncé, ce 5 juin 2008, la mise en œuvre d'une initiative de partenariat stratégique avec trois instituts de recherche américains. Cette initiative, dans laquelle le Gouvernement investira quel-

que 140 millions d'euros sur les cinq prochaines années, a pour objectif de développer un pôle de compétences en médecine moléculaire. Elle est agencée autour de partenariats avec trois centres mondialement réputés dans ce domaine:

le «Translational Genomics Research Institute (TGen)» à Phoenix, dirigé par le Dr Jeffrey Trent, l'«Institute for Systems Biology (ISB)» à Seattle, dirigé par le Dr Leroy Hood et le «Partnership for Personalized Medicine (PPM)» à Phoe-



De gauche à droite: le Dr Leland Hartwell, son épouse Theresa, Monsieur Fernand Reinig, Administrateur-directeur du CRP-GL, le Dr Jenny Renaut (CRP-GL), Mme Mary Ann Guerra (TGen), le Dr Lucien Hoffmann (CRP-GL)

nix, présidé par le Dr Leland Hartwell. Pour mener à bien cette initiative, le Gouvernement compte sur la collaboration des Centres de recherche publics (CRP) Santé, Henri Tudor et Gabriel Lippmann ainsi que de l'Université du Luxembourg, étroitement impliqués dans la phase de préparation. Dans ce contexte, (...) la Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) vient de mettre en place une enveloppe de financement limitée, sous forme d'une facilité «Technologies de la Santé».

Les trois projets visent tout particulièrement à intensifier la recherche dans le domaine du diagnostic moléculaire, pierre angulaire de la médecine personnalisée. Celle-ci est fondée sur une meilleure prévention, un dépistage affiné, un diagnostic précoce, un traitement des causes de la maladie avec des produits basés sur des mécanismes biologiques, une médecine ciblée et adaptée à chaque patient. A terme, l'idée est de pouvoir administrer le bon médicament, à la bonne personne, au bon moment, avec la bonne dose.

Cette démarche concrétise le programme gouvernemental de 2004 qui fait figurer dans ses priorités la création

de centres d'excellence scientifique et technologique, la prospection d'activités de recherche pouvant aider à diversifier le tissu économique luxembourgeois, notamment dans le domaine des biotechnologies, ainsi que le développement de la médecine préventive.

■ Trois projets complémentaires

L'élément pivot du projet d'ensemble est la création d'une «biobanque» luxembourgeoise en partenariat avec le «Translational Genomics Research Institute», sous la dénomination «Integrated Biobank of Luxembourg (IBBL)». (...) Cette «biobanque» devra permettre, à terme, de promouvoir et d'accompagner la réalisation de projets de recherche nationaux et internationaux (...), de favoriser la recherche translationnelle, c'est-à-dire la mise en œuvre des connaissances les plus récentes dans la pratique médicale et de soutenir la création de savoir pour la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies.

Le deuxième volet de l'accord de recherche concerne un partenariat entre l'«Institute for Systems Biology» du Dr. Hood et l'Université du Luxembourg, avec pour objectif de créer, en collaboration avec les Centres de recherche publics, d'ici cinq ans un centre de compétences en biologie systémique au Luxembourg – «Center for Systems Biology Luxembourg (CSBL)».

Le premier axe de ce projet de recherche porte sur le séquençage du génome – plus particulièrement sur l'étude des systèmes génétiques – alors que le deuxième axe concerne l'empreinte moléculaire – protéines du sang – des principaux organes. Cet effort de recherche vise à mieux comprendre les dysfonctionnements de l'organisme en cas de maladie à des fins de détection et de suivi. (...).

Le troisième et dernier projet retenu est un projet de démonstration réalisé dans le cadre du «Partnership for Personalized Medicine (PPM)», une initiative lancée à Phoenix en 2007 par deux fondations philanthropiques et présidée par le Dr. Hartwell – prix Nobel de Physiologie et Médecine 2001. L'objectif est de faire avancer le concept de médecine personnalisée en finançant des projets de recherche dans le domaine du diagnostic moléculaire. Le projet luxembourgeois portera sur le cancer du poumon et (...) fera l'objet d'un partenariat de recherche entre le PPM et le CRP-Santé.

■ Un partenariat stratégique, synonyme d'opportunité unique

Pour les trois ministres à l'origine de cette démarche commune, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, François Biltgen, ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé, ce partenariat stratégique entre les instituts de recherche luxembourgeois et des instituts de grande renommée aux Etats-Unis constitue une opportunité unique:

- de développer un pôle de compétences qui permettra d'intensifier l'effort de recherche au Grand-Duché et d'en renforcer à la fois les retombées au plan national et le rayonnement au plan international;
- de favoriser la diversification économique dans un secteur de pointe et en pleine croissance;
- et de servir les intérêts de la population, le système de santé pouvant bénéficier largement des connaissances générées par la recherche.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter:

• Au Luxembourg:

Judith Meyers, Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

Tél.: (+352) 24 78 43 49 – E-mail: judith.meyers@eco.etat.lu

• Aux U.S.A.:

Lisa Stearns, The Hubbel Group, Inc.

Tél.: (+1) 781 878 8882 – E-mail: lstearns@hubbellgroup.com

**ROYAL
MONTEREY**

| SUPERFICIE 5 688 m²
| LOCATAIRE Landsbanki Luxembourg S.A.
| SITUATION bvd Royal / av. Monterey, CBD
| ARCHITECTE Jaspers - Eyers & Partners



**HOTEL
EUROPE**

| SUPERFICIE 1 337 m²
| LOCATAIRE EFG Bank
| SITUATION 1 av. du Bois, Limpertsberg



PARK LANE

| SUPERFICIE 3 476 m²
| LOCATAIRE Banque Privée Edmond
de Rothschild Europe
| SITUATION 17-21 bvd Joseph II, CBD



**TOUR
AUF DER
DROSBACH**

| SUPERFICIE 5 629 m²
| LOCATAIRE Services Généraux
de Gestion
| SITUATION 12 rue G. Kroll, Cloche d'Or

**MISSION ACCOMPLIE.
100% LOUÉ.**

54, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg
Tel 26 43 07 07
Fax 26 43 07 08
www.propertypartners.lu
info@propertypartners.lu

 **PROPERTY
PARTNERS**
Real Estate Consultants

An independently owned and
operated member of the
 **CUSHMAN &
WAKEFIELD**
ALLIANCE

Inflation

Les effets de l'inflation vus par la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a souhaité intervenir dans les discussions récentes relatives aux répercussions de l'inflation sur l'économie luxembourgeoise, d'une part en réagissant à la mise en cause des positions patronales et, d'autre part, en apportant un certain nombre d'arguments montrant que l'évolution de l'indice des prix constitue bien un indicateur pertinent de la compétitivité internationale d'un pays. Le maintien de l'inflation à un faible niveau constitue de ce fait un enjeu majeur pour le Grand-Duché.

■ Pas de remise en cause de la pertinence de l'IPCEN, mais l'IPCH demeure l'indicateur officiel pour les comparaisons internationales

La Chambre de Commerce réfute l'accusation selon laquelle les organisations patronales entretiendraient la confusion dans l'analyse de l'inflation en préférant l'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) à l'IPCEN (indice des prix à la consommation nationale). Elle recourt en fait aux deux indices dans ses diverses analyses, en fonction du contexte. Si l'IPCEN est plus adapté à l'analyse de l'évolution des prix que l'IPCH sur un plan purement luxembourgeois, il convient cependant de noter que l'IPCH est le seul indicateur officiel utilisé par la plupart des institutions dans l'établissement de comparaisons internationales. Il est notamment utilisé par Eurostat, la Commission européenne et la Banque centrale européenne comme instrument de mesure et de comparaison de l'inflation dans les différents Etats membres de la zone euro, ainsi que pour l'évaluation de la convergence d'inflation requise à l'article 121 du traité instituant la Communauté européenne.

■ Dans un contexte d'union monétaire, l'inflation nuit bel et bien à la compétitivité des entreprises

L'argument a été avancé que, l'économie luxembourgeoise croissant à un

rythme plus rapide que la moyenne européenne, un faible différentiel d'inflation serait acceptable et qu'il ne nuirait pas à la compétitivité des entreprises luxembourgeoises. Or, un tel argument fait abstraction de l'appartenance du Grand-Duché à l'Union économique et monétaire (UEM). Les pays de la zone partageant la même monnaie, il n'est pas possible pour l'un des Etats membres de restaurer la compétitivité de ses exportations, mise à mal par une inflation plus élevée, en jouant sur le taux de change de sa monnaie pour restaurer sa compétitivité prix.

L'inflation est bel et bien plus élevée au Luxembourg que dans la majorité des autres pays de l'Union. Ainsi, sur la période allant de 1999 à 2007, le Grand-Duché a enregistré un différentiel d'inflation moyen de 0,6 point de pourcentage par an en sa défaveur comparativement à la moyenne des trois pays voisins, ce qui traduit une dérive systématique de notre compétitivité. Cette menace bien réelle pour la compétitivité de notre économie est d'autant plus présente que le Luxembourg est, avec la Belgique, le seul pays de la zone à pratiquer une adaptation automatique des salaires à l'inflation.

■ Une situation contrastée sur le plan des exportations

La Chambre de Commerce entend par ailleurs mettre en garde contre l'argument selon lequel les prix plus élevés des exportations luxembourgeoises ne seraient pas un frein au dynamisme du commerce extérieur du pays.

La balance des biens et services est certes en surplus, mais il convient de porter l'analyse à un niveau plus fin, en distinguant la balance des biens de la balance des services. Si la balance des biens et services du Grand-Duché est excédentaire de près de 16 milliards EUR en 2007, cet excédent est uniquement dû à la bonne tenue des exportations de services, et surtout de services financiers (+19,4 milliards EUR). La balance des biens est quant à elle défi-

citaire de 3,4 milliards EUR. Il apparaît donc impératif pour le Grand-Duché de maintenir la compétitivité prix de ses marchandises, la maîtrise de l'inflation étant un élément déterminant de la stratégie pour y parvenir.

■ L'IPCEN est un instrument de mesure de la compétitivité certes perfectible, mais approprié. Il est moins volatil que d'autres indicateurs

L'IPCEN a été mis en cause en tant qu'instrument de mesure de la compétitivité. Certains intervenants ont affirmé que la pondération des biens utilisée pour établir l'IPCEN est dérivée de la structure de consommation des ménages, alors que pour les entreprises, il vaudrait mieux mesurer la compétitivité à l'aune de la structure par produits de la production ou de la consommation intermédiaire.

Il n'en demeure pas moins qu'en pratique, les institutions nationales et internationales utilisent l'IPCEN lorsqu'il s'agit de jauger la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. Il en va de même pour les analystes financiers, notamment afin de calculer les taux d'intérêt réels. Cette préférence pour l'indice des prix à la consommation nationale n'est nullement surprenante. L'IPCEN permet en effet de mesurer rapidement la compétitivité et, par conséquent, d'agir avec toute la célérité requise en cas de détérioration de cette dernière. L'indice des prix est rapidement disponible et sur une base mensuelle de surcroît, ce qui n'est pas le cas d'indicateurs basés sur la structure de la production ou de la consommation intermédiaire.

Ces derniers indicateurs sont en outre beaucoup plus volatils que l'indice des prix à la consommation, comme l'illustre par exemple l'évolution du déflateur de la consommation intermédiaire au cours des dernières années. Il s'est quelque peu affaibli de 2000 à 2003 et a, à l'inverse, spectaculairement augmenté de 2003 à 2007.

■ L'indexation des salaires constitue bel et bien un facteur de perte de compétitivité

Les représentants des salariés ont récemment proposé un calcul qui démontrerait que le potentiel inflationniste d'une tranche d'indexation des salaires, soit une progression nominale des salaires de 2,5 %, serait négligeable. Or, le mode de calcul retenu appelle deux remarques. En premier lieu, les calculs effectués se basent sur le seul chiffre d'affaires des entreprises. La valeur ajoutée, qui est schématiquement égale au chiffre d'affaires diminué de la consommation intermédiaire, constitue cependant une base de calcul bien plus appropriée, puisqu'elle reflète la véritable création de valeur par l'entreprise.

Les calculs basés sur le chiffre d'affaires tendent à diluer l'incidence d'une tranche indiciaire sur l'inflation. Il conviendrait par ailleurs d'inclure dans tout calcul basé sur le chiffre d'affaires le renchérissement de la consommation intermédiaire consécutif à l'indexation, puisque certaines entreprises se voient contraintes d'accroître leurs prix de vente en cas de paiement d'une tranche indiciaire.

En second lieu, il faut se garder d'appréhender l'impact de l'indexation de manière purement statique, puisque c'est surtout dans certaines circonstances dynamiques favorisant l'emballement des prix que l'indexation automatique et intégrale libère son pouvoir de nuisance économique. Ainsi, en cas de choc d'offre tel qu'un renchérissement du pétrole, la progression des salaires connaîtra une vive accélération du simple fait de l'indexation. Il en résultera une pression additionnelle sur les coûts et, par conséquent, sur les prix de vente, au moment précis où l'inflation tend à s'emballer à cause du choc externe. L'inflation dopée de la sorte facilite à son tour le dépassement d'une nouvelle cote d'échéance, avec à la clef une per-

nicieuse course-poursuite entre l'inflation et les salaires.

Une telle situation porte gravement préjudice aux entreprises, en particulier à celles du secteur exposé. Soumises à la concurrence internationale, elles vont subir de plein fouet l'impact direct (via les salaires) et indirect (via la consommation intermédiaire) de l'indexation, au moment précis où elles sont en outre pénalisées par la forte progression du prix des matières premières. Cet «effet tenaille» est susceptible de contraindre un certain nombre d'entre elles à la cessation d'activité, avec à la clef une aggravation des difficultés macro-économiques (hausse du chômage, baisse des investissements, ...).

■ La Chambre de Commerce est en faveur d'un mécanisme d'indexation plus juste et moins vulnérable aux chocs externes

Le Luxembourg étant une petite économie ouverte très vulnérable aux chocs d'offre, à l'appréciation de l'euro et, plus généralement, à toute détérioration de la compétitivité, il s'impose particulièrement de mettre en place un régime d'indexation plus moderne. La Chambre de Commerce a présenté une alternative concrète, qui vise à prémunir davantage le Luxembourg de chocs d'offre éventuels et à proposer une modulation sociale de l'indexation.

Le premier objectif poursuivi, à savoir une meilleure résilience aux chocs d'offre, serait atteint en s'inspirant du «modèle belge» de l'indice santé. Pour mémoire, depuis janvier 1994, les salaires, traitements et diverses allocations sociales sont indexés sur la base d'une moyenne mobile de l'indice santé en Belgique. Cet indice santé revient à expurger l'indice général de ses composantes les plus volatiles, à savoir le tabac, l'alcool et surtout les carburants à l'exception du LPG. Un tel indice ne progresse pas nécessairement moins vite que l'indice général, mais offre une plus

grande stabilité, ce qui permet de mieux prévenir le déclenchement de la spirale inflation-salaires-inflation, ou d'éviter une compression excessive des marges bénéficiaires dans les secteurs exposés à la concurrence en cas de choc externe.

Le second objectif poursuivi par la Chambre de Commerce peut être atteint au moyen d'une indexation automatique ciblée sur les revenus les moins élevés. L'indexation intégrale des salaires n'est compatible qu'en apparence avec la justice sociale. Elle revient en effet à rehausser le salaire brut à concurrence de 2,5 % lors de chaque échéance indiciaire, indépendamment du niveau de revenu. Comme la propension moyenne à épargner tend à augmenter avec le revenu, une part significative du fruit de l'indexation sera inmanquablement épargnée par les titulaires de revenus élevés.

L'alternative présentée par la Chambre de Commerce permet de concilier la justice sociale et l'efficacité économique. Cette proposition revient à cibler l'indexation automatique et intégrale sur une tranche de revenu correspondant à 1,5 fois le salaire social minimum, ce dernier atteignant pour rappel 1.609 euros à partir de 18 ans accomplis. Ce mécanisme alternatif d'indexation serait tout à fait équivalent à la pratique actuelle pour les titulaires de revenus inférieurs ou égaux à 2.414 euros par mois. De surcroît, il mettrait fin à l'actuel subventionnement par le truchement de l'indexation des revenus élevés.

Le présent mode d'indexation se caractérise par une profonde inégalité, par une indiscutable inefficacité économique et par une augmentation indifférenciée des revenus sans considération aucune du niveau de vie. En outre, l'indexation intégrale et automatique réduit quasiment à néant la marge dont disposeraient les entreprises pour accroître les salaires des employés les plus méritants et des titulaires de revenus moins élevés. ■

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter:

Chambre de Commerce Département Economique

Tél.: (+352) 42 39 39 - 350 – E-mail: eco@cc.lu



 Statec

Note de Conjoncture n°1-2008: Ralentissement supplémentaire en 2008

Après une année 2007 relativement satisfaisante, marquée par la baisse du chômage et l'évolution très favorable des finances publiques, l'économie luxembourgeoise est confrontée à un environnement international plus difficile. La croissance du PIB devrait ainsi ralentir pour s'établir à seulement 3,0 % en 2008, tandis que la plupart des paramètres macro-économiques se dégraderaient, notamment sur les fronts de l'inflation et du chômage.

Tels sont les faits saillants de la Note de Conjoncture n° 1-2008, que le STATEC vient de publier. Les prévisions macro-économiques, la conjoncture internationale, l'évolution récente des principales branches d'activité, l'inflation, les salaires, les relations économiques extérieures, le marché du

travail et les finances publiques y sont traités en détail. Cette Note comporte en outre plusieurs analyses spécifiques sur des sujets tels que la diversification économique, l'évolution comparée de l'inflation au cours des années récentes et les mouvements du solde budgétaire de 2005 à 2007.

■ **Croissance légèrement inférieure aux attentes en 2007**

Sur la base des données de comptes trimestriels, qui incorporent maintenant le 4^e trimestre 2007, la croissance du PIB s'élève à 4,5 %¹ pour l'ensemble de l'année 2007. Ce résultat, un peu

¹ La croissance annuelle calculée sur base des données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables s'élève à 4,6 %. Les deux modes de calcul aboutissent en général au même résultat, mais il peut arriver qu'une différence minime subsiste après le traitement des données brutes.

décevant par rapport à la dernière prévision (de 5 %) du STATEC, est principalement dû aux révisions effectuées au niveau de la branche «activités financières et services aux entreprises» sur les trois premiers trimestres de 2007. Cette même branche a cependant généré les deux tiers environ de la croissance économique en 2007.

■ **Ralentissement perceptible de l'activité du secteur financier**

Le secteur financier peut se targuer de résultats globalement satisfaisants sur l'ensemble de 2007. Cependant, un net revirement de tendance s'est opéré à partir du deuxième semestre, dans le sillage de la crise financière internationale. L'impact direct de la crise des subprime semble certes très limité, notamment à cause de la faible exposition des acteurs financiers luxembourgeois dans ce domaine. Cependant, les événements découlant de cet épisode (notamment la crise de confiance sur les marchés) semblent déjà avoir eu un impact sur les performances du secteur financier national, comme en témoignent le très haut niveau des provisions bancaires, l'arrêt de la progression du patrimoine des OPC à partir de novembre et les mauvais résultats des sociétés d'assurances sur le dernier trimestre 2007. Les statistiques portant sur le début de 2008, dont certaines n'ont été diffusées que très récemment, confortent l'idée d'un ralentissement sensible de l'activité dans cette branche pour l'année en cours.

Les entreprises de la branche «immobilier, location et services aux entreprises» ont dans l'ensemble traversé sereinement l'année 2007. Sur la base des données de chiffre d'affaires, on peut observer en 2007 une poursuite de la très bonne dynamique déjà enregistrée en 2006. Le vrai moteur de croissance pour cette branche continue à se situer dans les services fournis directement aux entreprises, même si l'on peut craindre à terme pour certaines de ces activités un effet de contagion du ralentissement amorcé par le secteur financier.

La branche des transports et communications, malgré des évolutions contrastées en 2007 selon les domaines d'activité, laisse apparaître des résultats plutôt positifs dans l'ensemble. Le

chiffre d'affaires de la branche subit certes un ralentissement par rapport à 2006, mais celui-ci s'explique plus par des effets statistiques que réellement conjoncturels. L'emploi de la branche, très dynamique depuis 2006, reste bien orienté sur l'ensemble de l'année.

L'industrie et la construction sont deux branches qui ne sont pas spécialement reliées sur le plan conjoncturel. Cependant, elles ont suivi une dynamique relativement comparable en 2007, avec un début d'année très satisfaisant en termes de production suivi d'un net affaissement à la fin du 2^e trimestre. Les perspectives d'activité pour 2008 sont mitigées, alors que les premiers résultats de production marquent un recul par rapport à 2007.

La branche du commerce n'a pas réellement brillé en 2007. Des modifications d'ordre statistique viennent doper artificiellement les résultats, mais le secteur dans son ensemble a tourné au ralenti, malgré le rebond conséquent du commerce de gros sur les tout derniers mois de l'année. Le moral des consommateurs, au Luxembourg comme dans l'ensemble de la zone euro, est orienté à la baisse depuis l'été 2007 et ne laisse pas envisager une frénésie de consommation en 2008.

■ **Une inflation plus forte face à une modération des hausses de salaires, principalement constatée dans le secteur financier**

La consommation des ménages devrait également accuser le coup d'une hausse des pressions inflationnistes. Le taux d'inflation est ancré au-dessus de 3 % depuis novembre 2007 et atteint même 3,5 % en mars et avril 2008. Les causes de ce regain d'inflation sont connues et peu de pays peuvent s'en affranchir pour le moment: ce sont en premier lieu les relèvements de prix des produits pétroliers, qui suivent la montée régulière et soutenue du cours du pétrole, ainsi que la hausse des prix de l'alimentation, conséquence directe de la flambée actuelle du cours des denrées agricoles. La hausse des prix de certains produits alimentaires de base participe sans aucun doute à la détérioration des perspectives économiques du point de vue des consommateurs, du fait qu'il

s'agit de produits de consommation courante ou de première nécessité.

Les salaires montrent pour leur part une décélération en 2007. Le coût salarial moyen progresse de 3,5 % sur l'ensemble de l'année, contre 4,5 % en 2006. Le ralentissement est cependant essentiellement localisé dans le secteur financier, les autres branches connaissant en moyenne la même croissance qu'en 2006 (environ 3 %).

■ **Une année 2007 positive pour le marché du travail**

Dans un contexte économique dynamique, l'immigration a encore largement participé, à hauteur de 80 % environ, à l'augmentation de la population du Luxembourg, qui dépasse les 480.000 habitants au début 2008.

L'emploi intérieur est resté bien orienté en 2007, surtout dans les services financiers et services aux entreprises, progressant de 4,5 % sur l'ensemble de l'année. Les données les plus récentes suggèrent cependant que cette hausse est en train de plafonner, à un rythme annuel encore élevé, proche de 5 %. L'emploi intérimaire a déjà commencé pour sa part à ralentir depuis le début 2007.

L'année 2007 est marquée par la baisse du chômage. Celle-ci a concerné en particulier les jeunes – alors que les plus de 40 ans et surtout les plus de 50 ans suivent une tendance à la hausse – et les étrangers. Ces derniers, qui avaient largement contribué à la hausse du chômage sur les années précédentes, notent cependant en 2007 un taux de chômage toujours supérieur à celui des nationaux.

■ **Croissance revue à la baisse en 2008 et 2009**

Les prévisions de croissance pour 2008 sont marquées par la dégradation de l'environnement économique international: baisse des marchés boursiers, taux d'intérêt plus élevés, pétrole plus cher. Le PIB en volume devrait ainsi progresser de seulement 3,0 %, reflétant une baisse d'un point par rapport à la dernière prévision.

Cette révision à la baisse découle principalement de celle de la demande étrangère, mais également d'une consommation privée moins dynami-

que (en ligne avec le freinage des salaires réels) ainsi que d'un contrecoup subi par l'investissement, qui ne progresserait que modestement suite à une année 2007 très favorable.

Le taux de chômage poursuivrait sa baisse pour atteindre 4,0 % sur l'ensemble de 2008, mais il est susceptible de montrer une tendance au retournement sur la deuxième partie de l'année. Quant à l'inflation, elle est attendue à un niveau légèrement supérieur à 3,5 % sur l'ensemble de 2008.

La perte de dynamique prévue pour 2008 s'appliquerait également à 2009, avec une croissance du PIB escomptée de 4,0 % (soit là encore une baisse d'un

point de croissance par rapport à la prévision antérieure).

■ Evolution favorable des finances publiques en 2007

En 2007, les finances publiques renouent avec les bonnes performances du début des années 2000, avec un excédent global de 3 % du PIB. Plusieurs phénomènes ont joué, entraînant une croissance des recettes supérieure à la moyenne de long terme et une évolution des dépenses moins forte que par le passé. Du côté des recettes, ce sont surtout les impôts directs et les cotisations sociales qui ont sur-performé, les impôts indirects restant quelque peu à la traîne. Ceci peut s'expliquer par les

hausse moins spectaculaires des ventes de produits accisables, de sorte que les recettes de TVA ont certes encore bien progressé (+7,4 %) mais moins que par le passé, surtout du côté de la TVA perçue sur la consommation des non-résidents, qui a stagné.

La modération des dépenses publiques s'est fait sentir surtout au niveau des frais de fonctionnement (consommation intermédiaire) qui n'ont augmenté que de 2,5 % en moyenne par an sur 2006 et 2007, évolution à comparer avec la moyenne de long terme (+8,3 % par an). Les prestations sociales ont également été freinées, phénomène qui découle directement des mesures tripartites décidées en 2006. ■

Evolution macro-économique: principaux éléments

	1985-2007	2006	2007	2008	2009
	Evolution en % (sauf si spécifié différemment)				
PIB prix courants (Mia EUR)	...	33,85	36,14	37,93	40,41
Idem, évol. en %	7,8	12,7	6,7	5,0	6,5
PIB (en vol.)	5,4	6,1	4,5	3,0	4,0
Consommation finale des ménages	3,5	2,1	2,0	2,1	1,9
Consommation publique	4,7	2,1	2,4	4,2	4,4
Formation brute de capital fixe (hors var. stocks)	7,3	3,1	15,2	2,5	-2,1
Exportations de biens et services	7,8	9,6	5,5	4,2	5,6
Importations de biens et services	7,5	7,2	5,3	4,0	4,6
Emploi total intérieur ²	3,4	3,7	4,3	3,8	3,0
Taux de chômage ¹	2,9	4,8	4,2	4,0	4,4
Indice des prix à la consommation (IPCN)	2,1	2,7	2,3	3,6	2,7
Coût salarial nominal moyen ²	4,0	4,5	3,4	2,9	3,5
Capacité/besoin de financement (adm. publ., % du PIB) ³	2,3	1,3	3,0	1,5	0,9

Source: STATEC (1985-2007: comptes nationaux observés; 2008-2009: prévisions juin 2008)

¹ Harmonisé, c.-à-d. sur base du concept BIT, en % de la population active

² Concept comptes nationaux

³ 1990-2007

Une version électronique complète de la Note de Conjoncture n°1-2008
est disponible gratuitement à l'adresse suivante:

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/conjoncture/noteConjoncture/index.html>

ONET LUXEMBOURG

PROPRETÉ - MULTISERVICES

Tél : 40 44 48 - www.onet.lu

Luxembourg: beaucoup de défis à relever

L'OCDE estime que la situation économique du Luxembourg est toujours globalement satisfaisante, mais que la croissance économique devrait décliner en 2008 dans la foulée de la crise financière internationale. L'économie luxembourgeoise est en effet largement tributaire du secteur financier, qui représente environ 30 % du PIB. L'institution établie à Paris doute que le secteur financier luxembourgeois puisse durablement renouer avec les taux de progression très soutenus observés dans le passé. La mise en œuvre de diverses réformes s'impose dans un tel contexte selon l'OCDE. Il importe tout d'abord de favoriser les activités financières à haute valeur ajoutée, ce qui permettrait d'atténuer les conséquences de la délocalisation croissante des autres métiers de la finance, dont le *back office*. Cela passe par un renforcement de l'attractivité du Luxembourg pour les employés les plus qualifiés et par une plus grande flexibilité en matière d'immigration.

Par ailleurs, la décélération durable de la croissance économique anticipée par l'OCDE affectera négativement les recettes, ce qui exigera un plus grand effort de maîtrise des dépenses publiques. Selon l'OCDE, il conviendrait de ramener la progression annuelle des dépenses publiques à un taux égal à la croissance économique diminuée de quelque 1,5 points de pourcentage. Cet effort n'altérerait nullement la qualité des différentes prestations publiques, du moins si en parallèle un effort est consenti afin d'améliorer l'efficacité des dépenses. Selon l'OCDE, l'efficacité pourrait être grandement améliorée dans deux domaines en particulier, à savoir la santé et l'éducation.

En ce qui concerne la santé, l'OCDE note que les dépenses absolues figurent parmi les plus élevées au sein de la zone OCDE et que le nombre de lits d'hôpitaux par habitant est élevé en comparaison internationale. En dépit de ces moyens élevés, les indicateurs de santé luxembour-

geois tels que l'espérance de vie se situeraient simplement dans la moyenne de l'OCDE. En recourant davantage aux analyses coûts-bénéfices, l'Union des Caisses de Maladies contribuerait déjà à améliorer l'efficacité des dépenses de santé. L'OCDE recommande également un accès plus aisé des patients aux soins de santé étrangers. La concurrence induite serait de nature à améliorer l'efficacité du système de santé luxembourgeois.

Le même contraste entre les moyens et les résultats prévaut dans le domaine de l'éducation. Selon les versions successives de l'étude PISA, le Luxembourg affiche des performances scolaires pour le moins mitigées en comparaison internationale. Là encore, le Luxembourg se caractérise pourtant par un considérable effort sur le plan financier. L'efficacité des dépenses d'éducation est de ce fait très faible en comparaison internationale. Afin de remédier à cette situation, le système éducatif luxembourgeois devrait mettre davantage l'accent sur les compétences les plus demandées sur le marché du travail. Il conviendrait en outre de concéder une plus grande autonomie aux chefs d'établissements en termes de gestion et même de définition des programmes. Les résultats des examens devraient par ailleurs être publiés pour chaque établissement scolaire, de sorte que les performances relatives des différents établissements puissent être comparées.

Ces résultats soulignent la nécessité d'un changement de paradigme en matière de dépense publique: à une culture des moyens devrait succéder une culture du résultat. Une telle «révolution copernicienne» présuppose notamment un changement de présentation des budgets de l'Etat, l'actuelle structure administrative laissant la place à une présentation des dépenses par programme et mission. Cette présentation se prêterait mieux à l'examen du lien entre, d'une part, l'effort financier consenti par la collectivité («inputs») et,

d'autre part, les résultats de l'action publique pour le citoyen («outputs»).

Une procédure de recrutement des employés publics moins centralisée et plus focalisée sur les spécificités des postes à pourvoir serait également de nature à améliorer l'efficacité de l'action publique selon l'OCDE, qui note en outre que le niveau élevé des salaires dans la fonction publique incite certains fonctionnaires à occuper des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés. Il en résulte une mauvaise allocation du «capital humain», qui est d'autant plus préjudiciable que le secteur privé fait face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Luxembourg.

La maîtrise des dépenses publiques passe également par un régime de pension soutenable à long terme. Le régime général de pension a accumulé une réserve de l'ordre de 25 % du PIB, à la faveur notamment de l'afflux de travailleurs frontaliers. Ce montant est cependant largement insuffisant pour faire face aux charges de pensions futures: il conviendrait de le tripler, voire de le quadrupler – ce qui suppose bien entendu un net accroissement du surplus des administrations publiques. La réserve devrait en outre être investie de façon plus dynamique. Enfin, les prestations de pension paraissent extrêmement généreuses à l'aune des cotisations payées et des prestations de pension observées à l'étranger. Il conviendrait d'envisager une modulation de l'indexation aux salaires réels des prestations et d'encourager les départs plus tardifs à la retraite. L'âge légal de la retraite devrait être revu à la hausse, en fonction de l'accroissement de l'espérance de vie.

L'OCDE met enfin en relief l'importance des nouvelles infrastructures, notamment en matière de transport. Un réseau de transport performant permettrait d'élargir le bassin d'emplois du Luxembourg, ce qui contribuerait à faciliter l'embauche de personnes qualifiées. ■

La version intégrale de l'étude de l'OCDE sur le Luxembourg est téléchargeable à l'adresse suivante:
www.ocde.org



Global Enabling Trade Report

Le Luxembourg occupe le 12^e rang des pays les plus ouverts à la libre circulation des marchandises à travers leurs frontières.

Publié pour la première fois cette année par le World Economic Forum, l'«Enabling Trade Report» rend compte de la libre circulation des marchandises. Hong Kong, Singapour et la Suède arrivent en tête de ce rapport couvrant 118 économies.

Deux économies de l'est asiatique – Hong Kong et Singapour – occupent le haut du classement de l'«Enabling Trade Index», suivies de la Suède et de la Norvège. C'est ce que révèle le «Global Enabling Trade Report 2008» publié par le World Economic Forum. Le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne,

la Suisse et la Nouvelle-Zélande viennent compléter la liste des 10 pays les mieux classés.

Ces résultats sont les témoins de l'ouverture de Hong Kong et de Singapour au commerce et aux investissements internationaux, pilier de leur fructueuse stratégie de développement économique. Les deux pays ont mis en

place une administration douanière particulièrement efficace dans la gestion de la circulation des marchandises à travers les frontières. Ils sont par ailleurs dotés d'infrastructures de transport et de télécommunications fort développées assurant un transit rapide vers la destination finale. Ces atouts sont de plus soutenus par des environnements commerciaux

propices à l'industrie de la logistique et des transports.

L'«Enabling Trade Index» utilisé dans le rapport mesure les facteurs, les politiques et les services qui simplifient la libre circulation des marchandises à travers les frontières et jusqu'à destination. L'indice se penche sur les facteurs qui encouragent le commerce dans quatre domaines: (1) l'accès au marché, (2) l'administration douanière, (3) l'infrastructure de transport et de communications et (4) l'environnement commercial.

Cet indice est particulièrement utile aux décideurs politiques souhaitant bénéficier des échanges commerciaux. En intégrant et en utilisant comme points de comparaison l'ensemble des facteurs influant sur les échanges commerciaux aux frontières et près de celles-ci, l'indice leur fournit une orientation précieuse dans la définition de leur liste de priorités.

L'«Enabling Trade Index» utilise, d'une part, une combinaison de données accessibles au grand public et, d'autre part, les résultats de l'«Executive Opinion Survey», une étude annuelle exhaustive réalisée par le World Economic Forum en collaboration avec son réseau d'instituts partenaires (instituts de recherche et organisations économiques de premier plan) situés dans les pays étudiés. Au Luxembourg, l'enquête auprès des entreprises est coordonnée par la Chambre de Commerce (www.cc.lu).

Cette étude fournit des données précieuses sur de nombreuses questions essentielles touchant aux institutions et aux environnements économiques.

Le rapport inclut également une série de contributions d'experts et d'acteurs des échanges internationaux, qui disposent de grandes connaissances et d'une solide expérience de la réduction des entraves au commerce et des performances commerciales nationales.

Global Enabling Trade Index 2008 (Top 10)

Economy	Rank 2008	Score
Hong Kong SAR	1	6.04
Singapore	2	5.71
Sweden	3	5.66
Norway	4	5.65
Canada	5	5.62
Denmark	6	5.62
Finland	7	5.61
Germany	8	5.58
Switzerland	9	5.58
New Zealand	10	5.52

■ Le classement du Grand-Duché

Le Luxembourg se situe au 12^e rang du classement des 118 pays évalués selon leur cadre de circulation des flux de marchandises à destination des clients étrangers. Ses performances ne sont cependant pas égales selon les facteurs constitutifs de l'indice global. Ainsi, en matière d'accès au marché, le Luxembourg se positionne au 17^e rang. Le score de 5.10 correspond à la moyenne arithmétique de l'indice sanctionnant le degré des obstacles tarifaires et non tarifaires (4.64) et de l'indice relatif à la propension de l'économie luxembourgeoise à échanger qui atteint, quant à lui, le score de 5.57.

Du point de vue du fonctionnement de l'administration douanière, les résultats du Grand-Duché sont bien meilleurs puisque les notes qui rendent compte de l'efficacité de l'administration des frontières, de l'efficacité des procédures d'importation et d'exportation et du degré de transparence de l'administration des douanes s'élèvent respectivement à 5.36, 5.79 et 6.16. Les

classements du Luxembourg oscillent en l'espèce entre la 15^e et la 11^e position au niveau mondial.

C'est du point de vue des indicateurs de compétitivité relatifs aux infrastructures de transports et communications que le Luxembourg obtient ses meilleures performances. Il occupe ainsi la deuxième place du classement s'agissant de la dimension «disponibilité et utilisation des technologies de l'information et de la communication», avec une note de 6.12, occupe le 7^e rang pour ce qui concerne l'indicateur «disponibilité et qualité des infrastructures de transport» (note de 5.42). Il convient de noter une performance moins satisfaisante en matière de «disponibilité et qualité des services de transport» (23^e position).

Enfin, concernant l'environnement commercial, le Grand-Duché obtient des résultats plutôt honorables, à savoir la 11^e place en ce qui concerne la qualité de l'environnement réglementaire (note de 5.39) et une 10^e place s'agissant de l'indicateur «sécurité physique» (note de 5.87). ■

La version intégrale du «Global Enabling Trade Report 2008» est téléchargeable à l'adresse suivante:
<http://www.weforum.org/getr08>

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère des Transports

Projet de loi relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs et modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques et 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie.

Projet de règlement grand-ducal relatif aux matières enseignées dans le cadre de la qualification initiale et de la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs ainsi qu'aux critères d'agrément pour dispenser cet enseignement.

Projet de règlement grand-ducal relatif à l'instauration d'une commission consultative en vue de la délivrance d'un certificat de formation attestant la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs. (3350TRO/KJE)

Projet de règlement grand-ducal modifiant

1) l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques,

2) le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points,

3) le règlement grand-ducal modifié du 8 août 2000 déterminant le contenu de l'instruction préparatoire aux examens du permis de conduire ainsi que l'exercice de la profession d'instructeur de candidats-conducteurs. (3356BJO)

Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal du 18 mars 1995 concernant les limitations des temps de vol et de service et fixant les exigences en matière de repos applicables aux membres d'équipage de conduite des aéronefs exploités sous licence d'exploitation luxembourgeoise. (3358CPH)

■ Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Projet de loi portant organisation de l'enseignement supérieur. (3351JJE)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal du 24 septembre 1974 concernant les opérations

électorales pour la désignation des représentants du personnel dans les comités mixtes et les conseils d'administration. (3352AFR)

Projet de règlement grand-ducal déterminant les conditions de proposition et de nomination des membres représentant les salariés et des membres représentant les employeurs dans le Comité permanent du travail et de l'emploi ainsi que les conditions d'exclusion des experts. (3360AFR)

■ Ministère de la Santé

Avant-projet de règlement grand-ducal – portant application des articles 26 à 29 du Règlement (CE) n° 882/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004; - fixant les montants des taxes visées à l'article 3 de la loi du 28 décembre 1992 réglant l'inspection des viandes et la surveillance des établissements dans lesquels sont traités ou entreposés des viandes ou produits de viandes, et modifiant la loi du 29 août 1976 portant création de l'Administration des Services vétérinaires et déterminant les modalités de sa perception. (3353MCH)

■ Ministère d'Etat

Projet de loi portant création de la Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg. (3354BJO)

■ Ministère de l'Égalité des Chances

Projet de règlement grand-ducal déterminant les conditions dans lesquelles les victimes de la traite des êtres humains ont accès à la formation prévue à l'article 97 de la loi du ... portant sur la libre circulation des personnes et l'immigration et à l'article 5 de la loi du ... sur l'assistance et la protection des victimes de la traite des êtres humains. (3355AFR)

■ Ministère des Finances

Amendements gouvernementaux au projet de loi n° 5842 portant amélioration du cadre législatif de la place financière de Luxembourg et modifiant

– les dispositions concernant les lettres de gage dans la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier

– la loi modifiée du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR)

– la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier

– la loi modifiée du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la banque Centrale du Luxembourg. (3318bisBJO)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 11 mai 2007 concernant les contributions aux frais de personnel et de fonctionnement du Commissariat aux Assurances. (3361BJO)

■ Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur

Projet de loi portant transposition de la directive 2004/48 CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative au

respect des droits de propriété intellectuelle et portant désignation des tribunaux des dessins ou modèles communautaires, et ayant pour objet de modifier:

– la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d’auteur, les droits voisins et bases de données

– la loi modifiée du 20 juillet 1992 portant modification du régime des brevets d’invention. (3357AFR)

■ **Ministre des Affaires étrangères et de l’Immigration**

Amendements au projet de loi 1) portant sur la libre circulation des personnes et l’immigration; 2) modifiant - la loi modifiée du 5 mai 2006 relative au droit d’asile et à des formes complémentaires de protection; - certaines dispositions du Code du Travail; - certaines dispositions du Code pénal; 3) abrogeant - la loi modifiée du 28 mars

1972 concernant: 1. l’entrée et le séjour des étrangers; 2. le contrôle médical des étrangers; 3. l’emploi de la main d’œuvre étrangère; - la loi du 28 octobre 1920 destinée à endiguer l’affluence exagérée d’étrangers sur le territoire du Grand-Duché. (3283bisDAN)

■ **Ministère de la Famille et de l’Intégration**

Projet de règlement grand-ducal concernant l’agrément à accorder aux gestionnaires d’internats socio-familiaux et portant exécution de la loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l’Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique. Projet de règlement grand-ducal relatif à la formation aux fonctions d’assistance parentale portant exécution de la loi du 30 novembre 2007 portant réglementation de l’activité d’assistance parentale. (3362MCH) ■

Chronique juridique

Les attributions des délégués du personnel

En novembre 2008, les salariés seront appelés aux urnes afin d’élire de nouveaux délégués du personnel. Il nous paraît partant utile d’expliquer en quoi les obligations des entreprises ont été modifiées en la matière. La loi du 9 mai 2008 portant modification des compétences des délégués du personnel est la résultante de la transposition de la directive 2002/14/CE établissant un cadre général relatif à l’information et la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne.

Cette loi intervient après une première tentative de transposition qui s’était heurtée à une virulente opposition du monde patronal qui considérait que le projet excédait largement les impératifs visés par la directive.

A l’heure actuelle, la démarche du législateur était donc simple: ajouter aux attributions des délégations existantes les compétences prévues par la directive, modifiant ainsi les articles L. 414-4. et L. 414-5. du code du travail. Pour ce faire l’article L. 414-4. (1) et (2) prévoit un simple droit d’information de la délégation dans trois domaines, d’ores et déjà existant dans la version initiale du code à savoir: premièrement, la marche et vie de l’entreprise (anciennement L. 414-4.), deuxièmement, les informations sur l’évolution économique et financière de l’entreprise dans les sociétés par actions (ancienne-

ment L. 414-5.) – la seule réelle nouveauté est que l’entreprise doit désormais présenter l’évolution de différents paramètres de la société (structure, rémunération, investissement, etc.) – et finalement, les risques pour la sécurité et la santé des travailleurs ainsi que le cas échéant les mesures de protection à prendre.

La directive impose cependant un véritable devoir d’information et de consultation aux paragraphes (3) et (4) de l’article L. 414-4. du code du travail, d’abord concernant la structure et l’évolution probable de l’emploi, l’ancien texte ne prévoyant qu’une «information» sur les questions liées au personnel, ensuite concernant les décisions susceptibles d’entraîner des modifications importantes dans l’organisation du travail ou les contrats de travail.

Il est donc manifeste que la directive vise l’*anticipation* des difficultés que pourrait rencontrer l’entreprise en instaurant deux niveaux de surveillance. Le premier, exercé par la direction de la société, le second par les employés à travers leurs délégués. La directive laisse par ailleurs le libre choix aux entreprises de convenir conventionnellement de mesures d’informations et de consultations autres. (L. 145-1. (2)). Ces négociations doivent s’effectuer dans un «*esprit de coopération et de respect de leurs droits mutuels*».

Autre garde-fou prévu pour l’entreprise dans cette relation d’échange renforcée:

la confidentialité de l’information et de la consultation. Les délégués du personnel et les conseillers se voyant aux termes de l’article L. 415-2. imposer une véritable obligation de secret pour toutes les informations économiquement sensibles telles que les procédés de fabrication. L’obligation de secret s’étend également à toutes les informations expressément qualifiées de confidentielles par le chef d’entreprise. Ce dernier peut dès lors refuser la communication de documents.

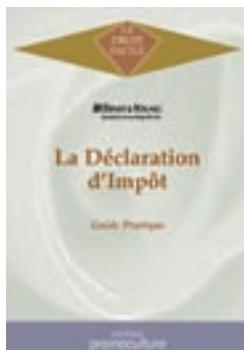
Dans pareil cas, la loi prévoit un recours, néanmoins enfermé dans un délai très bref. Les membres de la délégation ont ainsi 8 jours pour se pourvoir devant le directeur de l’Inspection du travail et des mines, qui a lui-même 8 jours pour prendre une décision motivée en arbitrant les intérêts de chacun. Dans les 15 jours de sa notification, cette décision peut faire l’objet d’un recours en annulation devant le tribunal administratif.

Les nouvelles compétences des délégués du personnel étant ainsi clarifiées, il y a lieu de noter que la Fedil tiendra des réunions d’information à l’intention de ses membres concernant la procédure électorale en vue du renouvellement des délégations du personnel au cours de la deuxième quinzaine du mois de septembre 2008.

(par Magalie Lysiak, conseillère auprès de la Fedil) ■

Nouvelle parution

La Déclaration d'Impôt – édition 2008



Conçu dès l'origine en 1992 par ses auteurs, Messieurs Jeannot Krecké et Mars Di Bartolomeo, comme un guide pratique pour l'établissement de la déclaration fiscale des

personnes physiques, l'éditeur a conservé cette volonté initiale en présentant la fiscalité de manière succincte et pratique. Le lecteur s'y retrouve aisément grâce au fil rouge que constitue le cas pratique présenté au travers du formulaire de la déclaration pour l'impôt sur le revenu.

Vu la demande, les Editions Promoculture a décidé de rééditer cet ouvrage en le réactualisant. Son contenu se base sur la législation en vigueur au 31 décembre 2007.

L'éditeur a par ailleurs indiqué, en note de bas de page ou dans un cadre grisé, les principales mesures fiscales applicables au 1^{er} janvier 2008 (notamment l'abolition des classes d'impôt pour

enfants, le boni pour enfant, l'imposition collectives des contribuables liés par un contrat de partenariat, etc.)

L'ouvrage ne vise pas l'imposition des non-résidents, qui fait l'objet d'une autre publication: «Taxation of Non-Residents in Luxembourg» (ISBN 978-2-87974-075-1), et qui contient de nombreux exemples pratiques concernant principalement les frontaliers belges, français et allemands.

Cette nouvelle publication a bénéficié de l'expérience d'une équipe pluridisciplinaire d'Ernst & Young, spécialisée en fiscalité des personnes physiques et partenaires de cette publication depuis de nombreuses années. ■

La Déclaration d'Impôt, édition 2008, 280 pages au format 165 x 250 mm. ISBN: 978-2-87974-080-5.

Disponible dans les librairies au prix de 48, 90.- EUR et directement par l'éditeur:
les Editions Promoculture, b.p. 1142, L-1011 Luxembourg. Tél.: 48 06 91 – Fax: 40 09 50
E-mail: info@promoculture.lu, Internet: www.livres.lu

Editions Bruylant

Droit Fiscal Luxembourgeois



Les éditions Bruylant viennent de publier à l'occasion du 20^e anniversaire de l'IFA Luxem-

bourg un ouvrage consacré au droit fiscal luxembourgeois.

Par la diversité des sujets abordés, cet ouvrage constitue un tour d'horizon complet du droit fiscal luxembourgeois. La législation fiscale du Grand-Duché de Luxembourg y est décrite dans son contexte historique, et plusieurs contributions abordent l'avenir, en proposant, de façon critique, des réformes nécessaires pour assurer l'attractivité du Luxembourg. Le régime mère-fille est analysé sous plusieurs angles, notamment avec une étude sur les gains et pertes de change. Des problèmes occupant le praticien luxembourgeois quotidiennement, comme la substance des holdings et sociétés financières ou l'intégration fiscale,

sont discutés. Les questions de procédure ne sont pas négligées, de même qu'un certain nombre de structures qui font la richesse de la législation fiscale luxembourgeoise comme les OPC, les SICAR, les sociétés de personnes et la fiducie. Une place de choix revient à la fiscalité indirecte, y compris les droits de douane. Enfin, plusieurs articles traitent du droit communautaire.

Publié à l'occasion du 20^e anniversaire de l'IFA au Luxembourg, ce recueil, unique en son genre au Grand-Duché, témoigne de l'intérêt général porté à la matière fiscale et de la richesse de la doctrine fiscale, garante du développement futur de l'économie en général et de la place financière en particulier. ■

Le droit fiscal luxembourgeois, 990 pages, ISBN 978-2-8022-2571-8.

Disponible au prix de 145.- EUR dans les librairies ou auprès des éditions Bruylant,
rue de la régence 67, B-1000 Bruxelles, e-mail: info@bruylant.be, Internet: www.bruylant.be

Mise à jour «juin 2008» du Code du travail annoté

Une 3^e mise à jour, juin 2008, du Code du travail, annoté par Marc Feyereisen, vient de paraître.

Cette mise à jour est devenue nécessaire suite à la publication des lois concernant le statut unique et l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Notamment la loi du 13 mai 2008, introduisant le statut unique, a apporté des modifications substantielles au niveau de l'élection des délégués du personnel fixées au mois de novembre prochain.

La nouvelle mise à jour «juin 2008» est disponible dans les librairies au prix de 32,80 €. Elle est envoyée automatiquement à tous ceux qui ont préalablement formulé une demande d'abonnement. Tous les autres lecteurs peuvent encore s'adresser, soit à leur libraire, soit directement à l'éditeur: Editions Promoculture, boîte postale 1142, L-1011 Luxembourg – Tél. 48 06 91 ou par internet: www.promoculture.lu. ■

Double imposition

Nouvelles conventions avec la Barbade et l'Inde

Les négociations en vue de la conclusion d'un accord fiscal tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune entre la Barbade et le Grand-Duché de Luxembourg ont eu lieu à Bridgetown. L'Accord a été paraphé le 30 mai 2008; il devra être signé et ratifié par les deux parties contractantes avant son entrée en vigueur. Les détails concernant l'Accord seront publiés ultérieurement.

En date du lundi 2 juin 2008, Monsieur l'Ambassadeur Marc Courte et Monsieur R.S. Mathoda, Président du Central Board of Direct Taxes indien ont signé l'accord de non-double imposition entre la République de l'Inde et le Grand-Duché de Luxembourg. L'accord doit encore être ratifié par les deux parties contractantes avant son entrée en vigueur. Le texte intégral de la convention est disponible sous www.impotsdirects.public.lu.

(Communiqué par l'Administration des contributions directes du Grand-Duché de Luxembourg) ■



L'Inde fait désormais partie des pays avec lesquels le Luxembourg a signé une convention pour éviter les doubles impositions

Risk Management: Accord de partenariat entre l'IFBL et PRiM



Fouad Rathle, Président de l'IFBL et Michael May, Président de PRiM, lors de la signature de l'accord de partenariat

Ce jeudi 19 juin, un accord de partenariat a officiellement été signé entre l'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg, et l'Association des Professionnels du Risk Management, PRiM.

Les deux partenaires, qui avaient déjà joint leurs efforts pour organiser des formations en Financial Risk Management, ont décidé d'élargir et de renforcer leur collaboration de longue date, afin de soutenir le professionnalisme dans ce domaine.

Au mois d'octobre, une formation de haut niveau en Financial Risk

Management sera organisée avec le Prof. Philippe Jorion de la University of California at Irvine. Ce professeur, auteur du livre «Value at Risk» cité très souvent comme référence en matière de Risk Management, accueillera lors de son séjour à Luxembourg un groupe international de participants, venant de Luxembourg et de la région, mais parfois également de pays très lointains.

Ce séminaire est organisé en préparation de l'examen GARP (Global Association of Risk Professionals), reconnu au niveau international, que

chaque année, plus de 10.000 candidats passent dans le monde entier.

Le Professeur Jorion profitera également de son passage à Luxembourg pour s'exprimer, lors d'une conférence organisée le 16 octobre, sur des sujets de grande actualité liés au Risk Management.

Le Président de PRiM, Monsieur Michael May, se réjouit également de ce nouveau partenariat qui est destiné à encadrer une offre élargie en matière de gestion des risques.

3^e édition du Prix Maîtres d'ouvrage

Placé sous le Haut Patronage de S.A.R. le Grand-Duc, ce Prix est décerné tous les 4 ans à des maîtres d'ouvrage privés ou publics qui, au travers d'un projet abouti, sont parvenus à faire valoir une architecture et/ou une ingénierie de qualité.

Fort du succès des deux premières éditions et de l'intérêt d'un public de plus en plus large, l'OAI a lancé pour 2008 son troisième Bauhärepräis pour distinguer des réalisations dans lesquelles le couple «maître d'ouvrage / concepteurs» s'est exprimé de manière particulièrement fructueuse.

Le Prix est décerné aux maîtres d'ouvrage qui soutiennent la qualité architecturale et contribuent, par le biais de leurs réalisations remarquables et durables, à promouvoir une culture de la construction, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme au Luxembourg.

Il est supposé inciter les futurs maîtres d'ouvrage, mieux informés et plus conscients de leur rôle décisif, à dépasser le stade d'une architecture purement fonctionnelle en vue d'assurer un renouvellement culturel de notre cadre de vie.

Les réalisations présentées par leurs maîtres d'ouvrage ont une relation avec le Luxembourg soit par l'adresse de leur maître d'ouvrage soit par leur implantation sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Ces projets ont été achevés après le 1^{er} janvier 2004.

Les ouvrages appartiennent à différents domaines tels que:

- la construction de bâtiments / infrastructures à destination publique (culturel, administratif, ...)
- la construction de bâtiments/infrastructures à destination professionnelle (commercial, industriel, ...);
- la construction de bâtiments à destination privée (maisons individuelles, logements collectifs);
- ouvrages d'art/équipements techniques,...

- l'aménagement du territoire/urbanisme (communes,...)

Le jury, composé pour moitié de personnalités du monde de la politique et de la culture, et pour moitié d'architectes, était chargé d'apprécier les projets présentés et les mérites des maîtres d'ouvrage.

Le courage dans le choix d'un parti architectural contemporain et rigoureux, le respect de la substance architecturale existante et de la nature environnante, l'impact positif sur un tissu urbanistique et social existant, l'aménagement d'un espace public favorisant la communication et l'échange étaient au nombre des critères que le jury a repris.

L'appel de candidatures pour le Bauhärepräis OAI 2008 a connu une réussite impressionnante: 166 inscriptions ont été remises par des maîtres d'ouvrage satisfaits de leurs ouvrages.

■ Lauréats / Mentionnés

Lors de la proclamation des résultats du 4 juin 2008 à l'Abbaye de Neumünster, les trophées du Bauhärepräis OAI 2008 ont été remis aux 19 lauréats suivants:

Ministère de la Culture – Service des Sites et Monuments Nationaux/Administration Communale de Junglinster/Ville d'Echternach / Administration Communale de Bertrange/Administration Communale de Hesperange/Ministère des Travaux publics – Administration des Bâtiments publics/Ministère des Travaux publics – Administration des Bâtiments publics/Administration de l'Aéroport/Ministère des Travaux publics – Administration des Ponts et Chaussées/M. et Mme Wennig-Kaell/M. et Mme Jorgensen/M. Aaron Studer et Mme Viviane Bumb/M. et Mme Yannick Morvan-Kornerup/M. Boris Hoerner/Famille Marxen/M. Romain Zambon /Maredoc Asbl/ Newteam SARL – Inca, Ingénieurs-

Conseils Associés/Groupe Saint Paul. Des mentions ont été décernées à 16 maîtres d'ouvrage.

Le livre «Bauhärepräis OAI 2008» rassemblera les 149 œuvres sélectionnées. Cette publication comportera également un DVD avec un reportage filmé de 40 minutes sur les lauréats et une présentation des mentionnés. L'ouvrage sera disponible au secrétariat de l'OAI (8 rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg/Web: www.oai.lu) ainsi que dans de nombreuses librairies, ou en effectuant un virement de 25 euros TTC (frais d'envoi inclus) au compte chèque postal OAI: IBAN LU73 1111 1012 2049 0000/BIC CCPLLULL (indiquer l'adresse complète et la mention «Bauhärepräis OAI 2008»). Pour plus d'informations: www.oai.lu.



Assemblée générale du Private Banking Group, Luxembourg

Un avenir ambitieux pour le Private Banking Group, Luxembourg



Charles Hamer, président du Private Banking Group, Luxembourg

Créé il y a un peu plus d'un an, le Private Banking Group, Luxembourg (PBGL), constituant le premier «Cluster» au sein de l'ABBL, a tenu sa première Assemblée générale ce 19 juin 2008. Mis en place afin de mieux représenter les intérêts des acteurs spécialisés en private banking, le groupe, présidé par Charles Hamer, compte 59 membres de l'ABBL.

Le principal objectif du groupe est d'augmenter la compétitivité de Luxem-

bourg en tant que centre du private banking. Son plan d'action 2008-2009 définit quatre domaines stratégiques pour y parvenir:

- Ressources humaines et infrastructure
- Marché et «business intelligence»
- Taxe et cadre réglementaire
- Image de marque et «networking»

Lors de l'Assemblée générale, les activités du Private Banking Group, Luxembourg des douze derniers mois ont été passées en revue – une première année

qui a permis au PBGL de définir son «modus operandi» et l'étendue de ses activités.

Début 2008, le PBGL a été impliqué dans la récente étude de PricewaterhouseCoopers, relative à l'avenir du private banking à Luxembourg, intitulée «Opportunities and Competitive Repositioning of the Luxembourg Private Banking by 2012-2015».

Les conclusions de ce rapport concordent avec la raison d'être du PBGL, à savoir, évoluer de modèles d'affaires individuels vers une coopération accrue entre les différents acteurs afin de renforcer et développer la «marque» Luxembourg Private Banking.

D'un point de vue promotionnel, le groupe a développé une brochure sur le private banking à Luxembourg. Ainsi, les membres du Private Banking Group, Luxembourg, disposent d'un support leur permettant de faire connaître le Luxembourg et les activités en la matière.

En étroite collaboration avec Luxembourg for Finance, le PBGL a proposé des régions et villes cibles afin de pouvoir mener à bien sa mission de promotion. Cette stratégie est indispensable pour promouvoir et unifier l'image de la place luxembourgeoise dans le monde. ■

clc

Excellente performance du secteur de l'alimentaire luxembourgeois

Malgré la très forte pression sur les prix des produits alimentaires, la clc se félicite que le Luxembourg affiche un des taux d'augmentation des prix les plus faibles en Europe. Il ressort des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH)

publiés par Eurostat, qu'au cours des six derniers mois, c'est-à-dire entre novembre 2007 et avril 2008, l'alimentaire s'est enchéri de «seulement» 1,8 % au Luxembourg, contre 3,1 % en Allemagne, 3,5 % en France et 3,6 % en Belgique.

Les données statistiques montrent par ailleurs une augmentation plus lente des prix de l'alimentaire dans les pays de la zone euro, qui était de l'ordre de 3 %, par rapport à celle de la moyenne des 27 pays de l'Union (3,2 %).

(Communiqué par la clc) ■

La récente flambée des prix du diesel secoue le secteur des transports

Le Groupement Transports, la fédération luxembourgeoise des transporteurs de marchandises par route, regroupant plus de 260 sociétés, craint que la récente explosion du prix du gazole tourne au cauchemar. En sus de l'augmentation des redevances routières partout en Europe, les hausses répétées du gazole (quelque 25 % depuis le début de l'année) pèsent lourdement sur le secteur des professionnels de la route luxembourgeois.

En raison de l'absence d'un système d'indexation automatique des variations des prix du carburant dans les contrats, la répercussion de la hausse du prix du gazole ne se fait habituellement que tardivement ou partiellement.

Il s'en suit que l'exécution des contrats en cours risque de faire tourner maintes entreprises à un régime déficitaire. Il est évident que les transporteurs ne peuvent pas continuer à remplir leurs obligations si la répercussion de ces coûts n'est pas intégralement acceptée par leurs clients.

Le Groupement Transports demande au Gouvernement un sérieux coup de main pour éviter un désastre et propose dès lors l'introduction d'un



système d'adaptation automatique en fonction des prix du carburant.

A défaut, c'est le scénario du pire qui se prépare, et ce au détriment des transporteurs, de leurs clients et enfin des consommateurs. Il est clair qu'une réduction sensible du nombre de camions aurait certainement des conséquences sociales et économiques considérables.

Pour mémoire: fin 2007, le secteur comptait plus de 9.000 salariés; sans compter le personnel d'entreprises d'autres secteurs, directement dépendants des transporteurs, tels que les garagistes, les ateliers de réparation, les revendeurs de pneus et bien d'autres.

(Communiqué par la clc) ■

HORESCA

Nouveaux réceptionnistes pour l'hôtellerie

Suite à une convention conclue entre le Ministère du Travail, le Ministère de l'Éducation Nationale et l'HORESCA, une nouvelle édition de la formation pour réceptionnistes en hôtellerie a eu lieu au cours des dernières semaines. Issus pour une grande partie du secteur tertiaire, les demandeurs

d'emploi ont l'occasion de réorienter leur carrière professionnelle vers les métiers du tourisme. Cette formation d'une durée d'environ deux mois se veut très concrète et pratique.

L'accueil des hôtes, la prise en charge des clients difficiles, l'accueil téléphonique, le traitement informatique des don-

nées sur Fidelio, le travail en équipe et la préparation au stage sont certains aspects parmi d'autres traités lors des cours. La formation technique est assurée par le Lycée technique hôtelier «Alexis Heck» de Diekirch. Grâce à des intervenants externes, les inscrits apprennent aussi à connaître les atouts touristiques de notre pays, à



Les lauréats de la formation pour réceptionnistes en hôtellerie

se familiariser aux différents moyens de paiement modernes et à se faire une idée sur les débouchés et les perspectives dans ce secteur. Une visite en entreprise clôture la partie théorique.

Ensuite, les participants effectuent un stage pratique de trois semaines en entreprise. Par ce moyen, ils peuvent se rendre compte des différentes facettes que comporte ce métier au quotidien. En leur enseignant un peu de leur savoir-faire, les hôteliers ont aussi la possibilité d'étoffer leurs effectifs par du personnel motivé. Un contrat d'embauche est généralement la suite logique, notamment

par un deuxième stage, dit de réinsertion, comme le prévoit le Plan d'Action National en faveur de l'emploi sur une période de deux mois.

La remise des certificats a eu lieu dans les locaux de la Chambre de Commerce en présence d'Armand Fisch du C.N.F.P.C d'Esch-sur-Alzette, Patrick Wagner du Lycée technique hôtelier de Diekirch, Dave Giannandrea et Marie-Rose Badelle de l'HORESCA.

Les lauréats du 24 juin 2008 sont:

- Patrick Tacchini
- Teresinha Perl Machado
- Léa Okafor Kabasubabo

- Milena Momcheva Stoyanova
- Lourdes Mich Salas
- Catherine Lesch
- Monique Brinkmann
- Rim Ourth

Les hôteliers intéressés par l'accueil d'un stagiaire ou désirant connaître leurs avantages dans le cadre du stage d'insertion et de réinsertion peuvent se renseigner auprès de l'ADEM (Tél.: (+352) 2478 5463) ou auprès de l'HORESCA (Tél.: (+352) 4213 551) qui propose aussi une bourse d'emploi sur www.horesca.lu.

Coaching

Franc succès pour la deuxième édition du Forum Annuel de Coaching

La deuxième édition du Forum Annuel de Coaching organisé par l'association européenne de coaching (ECA/EMCC Luxembourg) a été un franc succès. Dans le cadre des «Espaces Réunions» de Leudelange, l'événement avait pour but de permettre aux participants de mieux appréhender la place du coaching dans le cadre pro-

fessionnel et de leur fournir des outils concrets et utiles à l'exercice de leurs responsabilités managériales.

Viviane Harnois, Directrice des Ressources Humaines de la banque ABN Amro, a introduit la conférence en sensibilisant l'auditoire au concept du «meaning of life». Deux intervenants de renom, Eric Albert et Chris-

tine K. Champion, venus spécialement de Paris et de Londres pour l'occasion, ont ensuite partagé leur expertise.

■ Performance durable et mesure des résultats

Eric Albert, dirigeant fondateur de l'IFAS (Institut Français d'Action sur le Stress), a partagé sa réflexion managé-

riale sur le thème «Comment le coaching peut-il favoriser une performance durable?». Il a mis l'accent sur l'importance de comportements tels que la souplesse d'adaptation favorisés par la méthodologie de coaching comportemental. Au cours de sa présentation, il a montré comment une entreprise peut construire son propre modèle de cohérence interne afin de mettre en adéquation les enjeux stratégiques avec les comportements et les modes de management.

Christine K. Champion, consultante auprès de la «Business School» de l'Université d'Oxford Brookes, a ensuite pris la parole. En se basant sur des études internationales, elle a exposé les méthodes visant à mesurer «l'intangible» dans un contexte

de développement et de changement où la recherche de performance et le retour sur investissement restent les priorités majeures. Elle a néanmoins appelé à la sagesse et au réalisme en terminant son intervention sur les mots d'Einstein: «not everything that counts can be counted and not everything that can be counted counts».

Chaque participant a ensuite pu rejoindre l'un des trois ateliers de travail animés par des membres de l'association: Quel est le rôle de l'organisation (RH et N+1) dans le processus de coaching? En quoi le coaching contribue-t-il à une performance durable? Comment évaluer le coaching?

Pour plus d'informations: www.emccouncil.org/lu et www.aecl.lu.



Lors du forum, Eric Albert a partagé sa réflexion managériale sur le thème «Comment le coaching peut-il favoriser une performance durable?»

Fedil

L'industrie luxembourgeoise améliore son efficacité énergétique de 28 % depuis 1990

Le conseil d'administration de la Fedil s'est réuni en date du 27 juin 2008 sous la présidence de Robert Dennewald.

Lors de cette réunion, le conseil d'administration a pris connaissance des résultats de la dernière enquête en date relative à l'évolution de l'efficacité énergétique dans l'industrie. Il en ressort, qu'en 2007, l'indice de l'efficacité énergétique s'est amélioré de 28 % comparé à 1990, c'est-à-dire 10 points de pour-cent meilleur que l'objectif retenu entre signataires de cet accord volontaire visant une amélioration de 1 % par an en moyenne. Cet accord volontaire avait été signé une première fois en 1996 entre le ministère de l'Economie, le ministère de l'Environnement et une cinquantaine d'entreprises représentant environ 90 % de la consommation énergétique totale de l'industrie manufacturière luxembourgeoise.

Dans ce contexte, le conseil d'administration constate que les efforts accomplis rejoignent parfaitement l'approche favorisée par la Fedil en matière de lutte contre le changement climatique. En effet, si la Fedil partage entièrement le souci de multiplier les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la nécessité de promouvoir davantage le déploiement de technologies propres, elle aimerait insister sur la néces-

sité d'éviter des effets négatifs sur l'économie - et plus spécifiquement sur le marché du travail -, pour le cas où la réalisation des objectifs de réduction serait le résultat d'une simple vague de désindustrialisation. Par ailleurs, dans un souci d'équilibre des finances publiques, la Fedil se prononce en faveur d'une approche prudente lorsqu'il s'agit d'infléchir sur les émissions de gaz à effets de serre liés aux volumes de carburants écoulés au Luxembourg.

Sur le plan économique, certains secteurs économiques représentés au sein de la Fedil font part de leurs inquiétudes quant aux perspectives de croissance pour l'année 2009. Par ailleurs, l'évolution du prix des matières premières et de la facture énergétique et, partant, le niveau de l'inflation qui, selon le STATEC, atteint en mai 4 % au

Luxembourg et 3,5 % en zone euro, préoccupent les entreprises à plus d'une reprise. Dans ce contexte, le conseil d'administration de la Fedil est d'avis que la modulation de l'indexation telle que conclue au niveau du Comité de coordination tripartite garde toute sa pertinence.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la Fedil a approuvé les demandes d'affiliation des neuf sociétés suivantes: Aims Luxembourg S.à r.l. (conseils en ressources humaines, recherches et sélection de cadres et de spécialistes); Allen & Overy Luxembourg (étude d'avocats); CSC Computer Sciences Luxembourg S.A. (IT outsourcing, consulting services); e-Kenz S.A. (prestation de services informatiques à des entités non soumises à la surveillance du secteur financier); Epuramat S.à r.l. (plani-



fication, production et commercialisation d'unités d'épuration des eaux); Gapi-Glass S.A. (découpe et façonnage de verre plat);

HR Services S.A. (conseils en ressources humaines); Inter-Conseil Luxembourg S.à r.l. (travail temporaire); Victor Buck

Services S.A. (vente de représentation de documents et gestion documentaire).

(Communiqué par la Fedil) ■

clc

Lutte conjointe du commerce et du Gouvernement contre la perte du pouvoir d'achat des consommateurs luxembourgeois



vaux engagés par le Gouvernement en matière d'analyse des règles générales à l'importation, à savoir les problèmes rencontrés par les revendeurs luxembourgeois obligés de s'approvisionner auprès d'importateurs généraux, une pratique à laquelle on reproche de provoquer un cloisonnement des marchés nationaux qui pénalise le commerce et qui, dans certains cas, conduit à la perte de l'avantage d'une TVA moins élevée au Luxembourg.

Une remise en question de ces règles et pratiques de la représentation générale pour l'importation qui pèsent sur la politique d'approvisionnement du commerce luxembourgeois, fait partie des mesures arrêtées par le Comité de coordination tripartite d'avril 2006 et du Plan d'action contre une inflation excessive mis en œuvre par le Gouvernement.

Jeannot Krecké a fait un état des lieux des maints travaux engagés dans ce dossier, et a rappelé que les dirigeants d'une série de multinationales ont été interpellés afin qu'ils fournissent des explications sur les options d'approvisionnement du commerce luxembourgeois. Les réponses reçues ont été analysées conjointement par la clc et les services compétents du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. Un accord a été trouvé sur les actions supplémentaires à entreprendre.

En marge de ces discussions, la clc a également présenté au ministre les principaux résultats d'une analyse réalisée sur l'évolution des prix dans le secteur de l'alimentation. Cette analyse montre sur base d'un échantillon de produits de la consommation courante que le commerce luxembourgeois et plus particulièrement la grande distribution ne prétextent pas la tension générale sur les prix afin d'imposer aux consommateurs des hausses de prix déguisées et excessives.

La grande distribution luxembourgeoise a même baissé ses marges en vue de ne pas répercuter sur le consommateur la totalité des hausses de prix qui ont été exigées par leurs fournisseurs.

Les efforts de la grande distribution alimentaire se reflètent d'ailleurs dans les statistiques d'Eurostat. La clc et le ministre se félicitent qu'entre décembre 2007 et mai 2008 les prix de l'alimentation ont évolué moins fortement au Luxembourg (+ 1,9 %) que dans nos pays voisins et au sein de l'Union européenne (France + 3,9 %, Belgique + 3,6 %, Allemagne +2,4 %, UE-27 +3 %).

(Communiqué par la clc) ■

La clc vient de rencontrer le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, dans le cadre des tra-



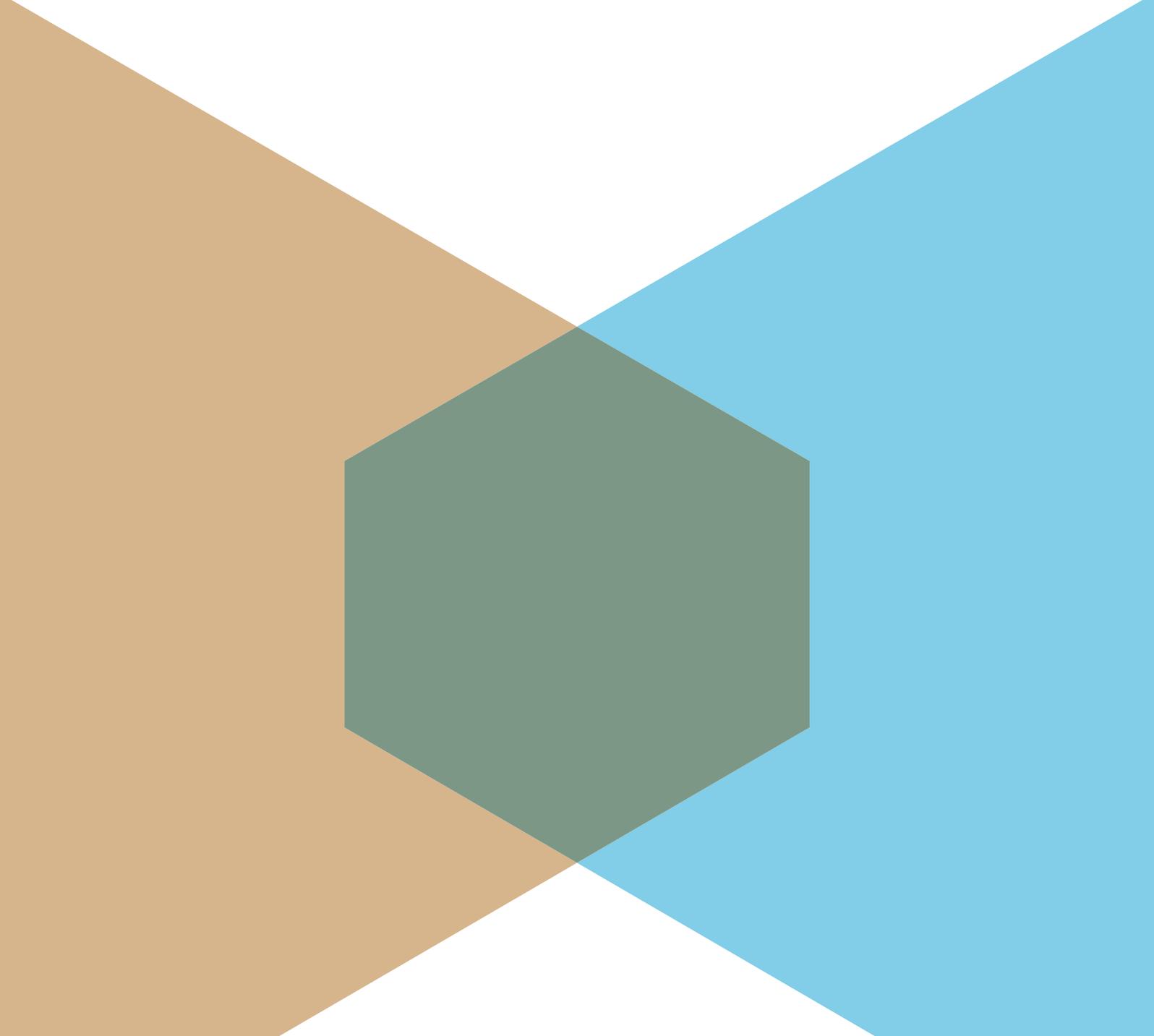
Logiciels Standards de Gestion

BACCARA

Devis • Commande • Facturation • Stock • Comptabilité • Planning
Congés • Gestion fiduciaire • Point de vente • Gestion prestations, ...

► Développement sur mesure

12, rue du Cimetière • L-8413 Steinfort • Tél.: 397 456 • Fax: 395 004 • www.insoft.lu • info@insoft.lu



Prix de l'innovation 2008

Fedil – Business Federation Luxembourg a créé le Prix de l'innovation dans le but d'encourager la créativité et l'innovation dans les entreprises. Organisé tous les deux ans, le Prix de l'innovation est destiné à récompenser les innovateurs au service des entreprises, les innovateurs indépendants ainsi que les jeunes chercheurs. Les projets introduits doivent se distinguer par leurs caractères innovateur et original tout en présentant un intérêt pour l'économie luxembourgeoise. Le Prix de l'innovation comporte la remise d'un diplôme ainsi qu'une récompense en numéraire.

Le règlement du Prix de l'innovation et le formulaire de candidature peuvent être téléchargés sous www.fedil.lu.
Délai de candidature : 3 octobre 2008

EN BREF

Explorator
Nouvelle édition en kiosque et en ligne

Lancement d'un nouveau portail «restaurants et vie urbaine» et création du «Prix du Public», tels sont les nouveautés de la 14^e édition du guide «Explorator». Créé en 1994, à l'aube de «l'année de toutes les cultures» pour accompagner la première édition de «Luxembourg, capitale européenne de la culture», il est depuis devenu une véritable référence. Riche de 424 pages, l'édition 2008 présente dans son chapitre le plus important, celui consacré aux restaurants, 667 tables du Luxembourg et de Lorraine. Grande nouveauté de cette édition: sur invitation d'Explorator une soixantaine de personnalités issues des milieux culture, économie, société... se sont exprimées sur leurs restaurants favoris et ont voté dans quinze catégories. Grand changement également pour le site Explorator.lu, qui se transforme avec le soutien d'RTL en portail dédié aux restaurants et à la vie urbaine incluant cinéma, agenda culturel, multiples guides, lifestyle, interviews, commentaires, etc.



tion 2008 présente dans son chapitre le plus important, celui consacré aux restaurants, 667 tables du Luxembourg et de Lorraine. Grande nouveauté de cette édition: sur invitation d'Explorator une soixantaine de personnalités issues des milieux culture, économie, société... se sont exprimées sur leurs restaurants favoris et ont voté dans quinze catégories. Grand changement également pour le site Explorator.lu, qui se transforme avec le soutien d'RTL en portail dédié aux restaurants et à la vie urbaine incluant cinéma, agenda culturel, multiples guides, lifestyle, interviews, commentaires, etc.

Raiffeisen
Remise nationale des prix du concours de dessins

C'est au gymnase du Centre National Sportif et Culturel de la «Coque» que la remise nationale des prix du concours Raiffeisen s'est récemment déroulée. 120 jeunes artistes dont les œuvres avaient été primées au préalable ont reçu leur récompense.



Le concours de dessins Raiffeisen, qui s'adresse à des enfants et des jeunes de 4 à 18 ans, est chaque année un événement et a compté en 2008 plus de 26000 participants. Dans toute l'Europe, ce furent 1,3 million d'enfants et de jeunes qui ont laissé libre cours à leur talent d'artiste-peintre et de créateur. Au Luxembourg, les œuvres présentées étaient d'abord évaluées par des jurys locaux, qui sélectionnaient 2600 œuvres. Après cette première sélection, un jury national s'est concentré sur les 2600 œuvres primées et en a choisi 120 pour les prix nationaux. Le thème du concours fut «Sport vereenegt». La photo montre le dessin de Nina Weber, 1^{er} prix dans la catégorie 11 à 14 ans.

ArcelorMittal
Acquisition de Bayou Steel

ArcelorMittal, le premier groupe sidérurgique mondial, a annoncé la signature d'un accord en vue d'acquérir Bayou Steel, un fabricant de produits en acier structural possédant des usines à LaPlace (Louisiane) et Harriman (Tennessee), pour un



montant de 475 millions de dollars US. La transaction est soumise à l'approbation des autorités compétentes. Bayou Steel est un producteur indépendant de produits en acier structurels moyens et légers, ainsi que de produits de type barres. L'usine de Louisiane produit des billettes, des cornières à ailes égales, des cornières à ailes inégales, des fers plats, des fers en U, des poutrelles, ainsi que des poutrelles en H. Le laminoir du Tennessee produit des fers marchands, y compris des angles, des fers en U, des fers plats, des barres rondes et des barres carrées, ainsi que des ronds à béton. A travers son unité Mississippi River Recycling, Bayou Steel exploite une déchiqueteuse de voitures dans son usine de LaPlace, ainsi que des parcs à ferraille à service complet et des casses de péniches et dispose d'un dock en eau profonde et d'un réseau de distribution fluvial. La société compte 630 employés.

ThyssenKrupp Ascenseurs
Déménagement à Contern

Après plus de 20 ans à Howald, ThyssenKrupp Ascenseurs a récemment déménagé à Contern. ThyssenKrupp Ascenseurs est un des leaders du secteur des ascenseurs, monte-charges, monte-plats, escaliers mécaniques. Au Luxembourg, ThyssenKrupp Ascenseurs est également réputé pour ses monte-escaliers et

Kockelscheuer

Accumalux inaugure son nouveau hall de production



MM Charles-Louis Ackermann, Président d'Accumalux; Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et Robert Dennewald, Président de la FEDIL, lors de l'inauguration du nouveau hall de production

La Poudrerie de Luxembourg à Kockelscheuer a récemment inauguré officiellement son septième hall de production. Avec une longueur de 100 mètres pour une largeur de 20 mètres, et une hauteur de 10 mètres, ce nouveau hall est équipé d'un pont de 2 fois 10 tonnes. Il est prévu pour une extension de la production ainsi que pour le stockage d'une partie de la matière première. A terme, ce hall pourra contenir 15 lignes de production supplémentaires. Respect environnemental oblige, le chauffage de ce nouveau hall sera assuré par l'unique récupération de l'énergie produite par les machines de production en activité.

A ce jour, la surface des sociétés Accumalux, Luxbat et Luxmold représente près de 13.000m² couverts, fermés et divisés en plusieurs halls; elle comporte 8 silos de 150m³ permettant une contenance de 90 tonnes de Polypropylène chacun, un bâtiment «bureaux, cantines, vestiaires» d'environ 600m² et un bâtiment administratif de plus ou moins 1.200m², soit une surface totale couverte de près de 15.000m², non compris les emplacements de parking permettant de

garer au moins 150 voitures. La production à Luxembourg compte aujourd'hui 36 lignes de production de bacs, couvercles et accessoires pour batteries, 9 lignes d'assemblages divers par soudure thermique, à ultrasons, etc., ainsi que de nombreuses machines outils pour la construction des moules à injection. Au total plus de 50 presses à injection travaillent aujourd'hui pour le groupe Accumalux dans le monde. Accumalux assure aujourd'hui près de 250 emplois dans le monde, étant partie d'un effectif d'une quinzaine de personnes en 1976.

Actuellement la Poudrerie de Luxembourg s.a. à Kockelscheuer travaille sur le projet «ParcLuxite». Ce projet d'une envergure énorme, appelé par certains «Mini-Silicon Valley» par la beauté de l'endroit et les activités de haut niveau escomptées s'y implanter, représente pour la Poudrerie de Luxembourg s.a. un défi unique permettant non seulement une diversification devant stabiliser les acquis de qualité du site de Kockelscheuer, mais aussi un maintien de l'emploi existant et la création de nouveaux emplois dans une conjoncture de plus en plus rude. ■

Allen & Overy Luxembourg déménage au Kirchberg



Après plus de 10 ans passés rue Charles Martel à Merl, le cabinet d'avocats Allen & Overy Luxembourg déménage dans le nouvel immeuble K2 situé au Kirchberg, 33 avenue J.F.Kennedy à L-1855 Luxembourg.

Le déménagement est motivé par la croissance d'Allen & Overy Luxembourg, qui a recruté massivement et compte actuellement 90 avocats, dont 8 associés. Les perspectives de croissance restent excellentes à moyen et long terme. Outre le fait de doubler la capacité des bureaux et de rendre plus performante l'infrastructure, le déménagement des quelques 140 collaborateurs du bureau luxembourgeois, doit permettre une amélioration de ses services. Le nouveau cabinet est équipé d'un gymnase et doté d'une politique écologique basée entre autres sur une gestion des déchets, le choix des aménagements d'intérieurs et un bilan carbone.

Marc Feider, Senior Partner d'Allen & Overy Luxembourg, est très enthousiaste au sujet du nouveau bâtiment et espère que l'emménagement

dans le K2, permettra à la société de poursuivre son mouvement d'expansion. Henri Wagner, Managing Partner d'Allen & Overy Luxembourg, estime que le déménagement constitue un nouveau point de départ et une formidable opportunité pour redéfinir les objectifs, arrêter une nouvelle stratégie et créer une nouvelle dynamique pour le cabinet.

Allen & Overy Luxembourg est l'un des plus importants cabinets d'avocats à Luxembourg. Il conseille les grands acteurs du secteur financier, de l'industrie, du commerce et des services dans tous les domaines du droit financier, droit fiscal et droit des sociétés.

La structure du cabinet et la diversité de ses collaborateurs lui permettent d'agir tant sur le plan local luxembourgeois que dans le cadre de dossiers aux dimensions internationales. Allen & Overy Luxembourg est le bureau luxembourgeois du cabinet d'avocats Allen & Overy qui regroupe des équipes de spécialistes dans 28 bureaux à travers le monde. ■

EN BREF

les plate-formes pour personnes à mobilité réduite. Le déménagement de la société à Contern s'est avéré nécessaire suite à son expansion importante au cours des dernières années. Depuis 2005, année de la nomination de Clément Wampach comme directeur gérant, le nombre de salariés de la société a doublé. Au cours de cette même période, la société a obtenu la certification de qualité ISO 9000. Sur son nouveau site à Contern, ThyssenKrupp Ascenseurs regroupe l'ensemble de ses activités et son stock de pièces de rechange permettant d'assurer un service d'entretien et de dépannages 24h/24.



Luxair

Les opérations vers

Londres-Heathrow seront arrêtées fin octobre

Luxair Luxembourg Airlines tient à offrir à ses clients les meilleures connexions vers les principales capitales et plus importants centres financiers européens. Depuis début 2008, la ligne Luxembourg-Londres-City a connu une progression de 26% en termes de passagers. Cette préférence marquée est principalement due au fait qu'il s'agit d'une liaison 'point-to-point' vers le city airport de Londres, avec tous les avantages qu'offre un tel aéroport aux voyageurs d'affaires. Luxair Luxembourg Airlines va donc développer sa liaison avec le London City Airport en proposant, dès la saison hiver 2008/9, davantage de vols vers cet aéroport situé au cœur de la capitale anglaise. En conséquence, Luxair va arrêter ses opérations vers l'aéroport de Londres-Heathrow. Le dernier vol vers et depuis Londres-Heathrow sera opéré le 25 octobre 2008.



Rose de Claire, Design & Vidale-Gloesener

Primés aux European Design Award 2008

Rose de Claire, Design & Vidale-Gloesener se réjouissent particulièrement d'annoncer que leurs travaux ont été primés au niveau international. Récemment, les deux bureaux de design ont été récompensés lors du European Design Award 2008, décerné à Stockholm. La prestigieuse compétition promeut l'excellence en matière de design graphique à travers toute l'Europe. Rose de Claire, Design a obtenu le prix «Award» dans la catégorie «Brochure & Product Catalogue», qui récompense plus particulièrement le catalogue réalisé dans le cadre du Festival des Cabanes, une manifestation qui a été organisée par l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils et le Service National de la Jeunesse, lors de Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la Culture 2007. À noter qu'il s'agit là du seul prix dans cette catégorie. Vidale-Gloesener a obtenu un prix «Merit» dans la catégorie «Company Logo» pour sa réalisation dédiée à l'Espace Paul Wurth, dans le cadre de l'année culturelle 2007.



Luxembourg City Tourist Office

Campagne d'information mobile "Ask Me!"

Dans le cadre de la campagne d'été «Summer in the city», le Luxembourg City Tourist Office relance cette année la campagne d'information touristique mobile en plein air «Ask Me». Cette offensive d'information proactive aura lieu jusqu'au 7.9.2008 et tombe à pic avec la haute saison touristique. L'idée de base est d'ex-

EN BREF



porter l'information touristique et culturelle sur la place publique et d'offrir un service clientèle innovateur et sympathique à la fois aux visiteurs et aux résidents de la capitale luxembourgeoise. Le principe est simple: Quatre équipes d'étudiants identifiables grâce à leur tenue jaune citron labellisée "Ask me!" sillonnent les axes principaux de la capitale entre 10h et 18h pour offrir leurs services et répondre aux questions les plus astucieuses des touristes et résidents. Infos: www.summerinthecity.lu, www.lcto.lu

Business Games Luxembourg

Grand succès pour les championnats d'entreprises



Favorisés par un engouement spectaculaire (220 équipes, plus de 1000 compétiteurs), les Luxembourg Business Games, qui ont eu lieu le 14 juin, se sont achevés dans une

ambiance chauffée à blanc au campus scolaire Geeseknaepchen par les équipes de Fideos et d'Interfiduciaire. Sur les terrains, RBC Dexia et IEE ont gagné respectivement deux épreuves, Fortis Intertrust, Cargolux, Deloitte et CACEIS un trophée de champion chacun. Une journée relativement épargnée par la pluie, qui représentait tout de même le danger principal, seule l'épreuve de Beach Volley a été interrompue à trois reprises le temps d'averses. L'ensemble des épreuves a été très disputé, la place de champion de karting devant se départager au millième entre les trois finalistes... Un film de 20 minutes environ sera mis en ligne sur le site businessgames.lu, retraçant les grands moments d'un événement unique, avec des finales européennes au Luxembourg en juin 2009.

X-Change.lu

Le recrutement autrement



X-Change.lu est le premier site de cooptation rémunérée au Luxembourg, approche tout à fait innovante des ressources humaines. Lancé récemment, il joue sur la force du networking et la rapidité d'Internet pour toucher en direct des candidats

potentiels. Le site s'appuie sur la force d'un réseau qui met en relation un coopteur, une entreprise à la recherche d'un profil particulier, un candidat et la société X-Change. Le principe est simple et l'objectif est de toucher les candidats potentiels inscrits au carnet d'adresses d'un coopteur. Si celui-ci décèle dans ses relations le profil ad-hoc pour une entreprise inscrite sur X-Change.lu, il lui transmet l'offre d'emploi. Le candidat renvoie directement son CV à X-change.lu. Pour un contrat conclu, la prime touchée par le coopteur peut être entre 250 et 5000 €. Informations sous: www.x-change.lu

Randstad

Abonnement Vel'Oh pour tous les employés



C'est en partant de considérations à la fois pratiques et écologiques que la société Randstad a décidé d'offrir à tous ses employés un abonnement aux Vel'Oh de la ville de Luxembourg. En effet, dans le cadre de leur activité de consultants en ressources humaines, ceux-ci sont amenés à visiter de nombreux clients au centre-ville. Pour cela, le vélo est le moyen de locomotion idéal: pas d'embouteillage, pas de problème de stationnement... et pas de pollution. Et puis c'est un sacré clin d'œil aux origines et à l'histoire de Randstad puisque son fondateur, Frits Goldschmeding, a démarré l'activité de la société en amenant ses premiers intérimaires à vélo chez ses clients. Partant de rien, il a ainsi fait de Randstad le deuxième groupe mondial dans son secteur d'activité.

Système d'économie d'énergie thermique

AirFlowControl propose le BlueKit-AFC en location et leasing



Les Administrateurs d'AirFlowControl S.A., Guy Stamet (gauche) et Carlo Hein signent le contrat avec Clement Wampach (milieu), directeur de ThyssenKrupp Ascenseurs Luxembourg.

Lancé en janvier 2008 sur le marché luxembourgeois, le BlueKit-AFC, dernière innovation de la société AirFlowControl, est aujourd'hui proposé en location et en leasing. Système d'économie d'énergie thermique pour gaines d'ascenseurs, il présente des avantages en termes de réduction de frais de chauffage et de diminution des émissions de CO₂. Depuis, 300 dossiers ont été traités par la société AirFlowControl qui a récemment développé une collaboration avec les entreprises LuxLift et Thyssen Krupp Ascenseurs Luxembourg.

Le BlueKit-AFC est un ensemble de composants prêt à être installé comme solution dans les gaines ou locaux de machines des ascenseurs existants ou nouveaux, combinant la nécessité de ventilation et l'obligation de désenfumage, tout en garantissant une économie d'énergie de chauffage très sensible. Bien que l'investissement dans un BlueKit-AFC soit dérisoire par rapport aux économies d'énergie permises, les clients peuvent dorénavant recourir à des locations à l'année ou à des financements

10 ans, maintenance et garantie totale comprises.

En proposant la location et le leasing du BlueKit-AFC aux syndicats de copropriété et aux administrateurs de biens, AirFlowControl S.A. permet d'imputer les frais annuels du BlueKit-AFC sur le compte des frais de chauffage de l'immeuble. Cette approche va en effet dans l'intérêt du locataire ou de l'occupant de l'immeuble qui bénéficie d'économies d'énergie sensiblement supérieures aux charges d'exploitation du système BlueKit-AFC.

Ainsi, dans une copropriété de 12 appartements de superficie identique, un système BlueKit-EVO installé au prix de 3 600,- € TTC revient à seulement 53,8,- € TTC en location par an et par appartement, entretien et garantie totale compris. Les économies immédiates en frais de chauffage sont nettement supérieures et peuvent atteindre, au prix actuel du pétrole et du gaz de chauffage, 230,- €/par an et par appartement. Informations sous: www.afc.lu

Ouverture d'une nouvelle agence à Differdange



Depuis juin 2008 Voyages Flammang a ouvert une nouvelle agence à Differdange. Les nouveaux locaux sis au 48, rue J.F. Kennedy, sont d'une conception moderne, fonctionnelle et invitent à la découverte des plus belles destinations du globe. Les racines de Voyages Flammang remontent à 1949. Depuis sa création, la société connaît une expansion considérable et a évolué en permanence.

Voyages Flammang met l'accent depuis toujours sur un service de qualité, avec des collaborateurs formés et

motivés. A l'écoute des besoins de ses clients, la responsable d'agence de Differdange, Dina Di Pinto et son équipe proposent un conseil personnalisé dans une gamme de produits touristiques comptant exclusivement des tour-opérateurs de renom tels que Luxair Tours, TUI, Airtours, Dertour, Thomas Cook, ULT, Jetair et bien d'autres. L'organisation de croisières, qu'elles soient maritimes ou fluviales, constitue également une de leurs spécialités. L'agence travaille en effet avec une multitude d'armateurs comme MSC, Costa, Transocean Tours, Hapag Lloyd, CroisiEurope et leur propre marque «Neptun Cruises».

L'équipe de Voyages Flammang à Differdange accueille les clients du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 17h00, sans interruption. Pour en savoir plus: Voyages Flammang, 48 rue J.F. Kennedy, L-4599 Differdange, tél.: 26 58 46, e-mail differdange@flammang.lu, Internet: www.flammang.lu

EN BREF

Webnounou.com

Le bébé devient grand

Le site Internet «Webnounou.com» souffle à peine sa première bougie, qu'il est déjà entré dans la cour des grands. Le site développé par l'agence de Web Design Luxembourgeoise «iD-Web sàrl» est devenu en l'espace d'une année seulement, le lieu privilégié de rencontre entre les parents et les nounous, assistantes-maternelles, baby-sitters, filles aux paires et autres crèches, de France, de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. Avec une moyenne actuelle de 1.600 nouvelles inscriptions par mois, et pas moins de 22.000 visiteurs par mois, webnounou.com est en passe de devenir un site incontournable dans ce domaine. Dans les prochains mois, le site webnounou.com proposera de nouveaux services à ses visiteurs, comme par exemple des concours de photos ou encore un lieu de retrouvailles avec votre ancienne nounou, etc.



Star Alliance

L'alliance mondiale de compagnies aériennes s'intéresse au Luxembourg

L'alliance mondiale de compagnies aériennes, Star Alliance, compte actuellement vingt membres, dont Lufthansa, United Airlines, TAP ou Swiss et assure plus de 18.000 vols vers 965 destinations. Au Luxembourg, les compagnies membres du réseau Star Alliance opèrent dix vols par jour, soit 44.000 passagers par an. Plus le réseau est développé, plus les voyageurs peuvent bénéficier des avantages du programme de fidélisation offerts par les compagnies d'une même alliance. Star Alliance revendique 31,2% de la capacité mondiale des transporteurs aériens, contre 25,8% pour Sky Team (Air France, KLM, Delta Airlines et Alitalia) et 22% pour One World (American Airlines et British Airways). La compagnie luxembourgeoise collabore tant avec Star Alliance que Sky Team selon les destinations. Une collaboration avec Luxair est encore prématurée, mais le Grand-Duché et son nouvel aéroport offrent de nombreuses perspectives de croissance, selon les coordinateurs de Star Alliance.



Partenaires Sociaux

**LE SPECIALISTE DU SALAIRE
AU GRAND-DUCHE
PLUS DE 500 UTILISATEURS**

**SOLUTION INFORMATIQUE POUR LE
CALCUL DES SALAIRES ET LA GESTION
DU PERSONNEL, FONCTIONNANT
ENTIEREMENT SOUS WINDOWS**

PRESENTATION GRATUITE, A DOMICILE

**UNE SOLUTION D'AVENIR
POUR LES PME ET FIDUCIAIRES**

Tél.: 26 44 78 51

Fax: 26 44 78 58

www.partenaires.lu

e-mail: info@partenaires.lu



EN BREF

Villeroy & Boch

La «Maison de Villeroy & Boch» présente les nouveautés 2008

Charles-Antoine de Theux, Directeur-Gérant de Villeroy & Boch, et Charles Krim, gérant de la «Maison de Villeroy & Boch» située rue du Fossé au Luxembourg, ont convié les amateurs de produits individuels et haut de gamme de la Division Arts de la Table à venir découvrir les toutes nouvelles collections de vaisselle, de verre et d'articles cadeaux ainsi que les derniers modèles présentés dans les Salons. L'aire d'exposition qui recouvre une surface de 240 m², a été complétée par un coin cuisine où est présenté un assortiment soigné de produits pratiques et design, lesquels ont été conçus pour faciliter et embellir le quotidien. L'évènement a été placé sous le slogan «Renouvelez votre quotidien!». Les formes et décors innovants de la collection Arts de la Table 2008 ajoutent du mouvement et de la couleur dans les pièces à vivre et se distinguent par ailleurs par leur multifonctionnalité.

Hôtel Albert Premier

Nouveau cadre très design

Situé depuis presque dix ans, au cœur de Luxembourg-ville, l'Hôtel Albert Premier s'est agrandi et a subi une transformation totale. Après deux ans de travaux, l'hôtel a adopté un style très design et contemporain, dans des nuances de tons gris, noirs et blancs.

Autrefois agrémenté d'anciens meubles en provenance d'Angleterre et d'Italie et offrant une ambiance classique avec des tissus décoratifs utilisés pour les fauteuils, les tentures, les couvre-lits et les murs, sa capacité est passée de 14 chambres à 20 chambres, 18 Junior suites et 2 appartements, tous différents. Un spa a été créé et reste la grande nouveauté de l'hôtel. Il donne sur un jardin et dispose d'une salle de gym, un hammam et une cabine de soins. Le nouveau restaurant contemporain «Pecci» sur deux niveaux propose une cuisine italienne et donne sur une jolie terrasse où il est agréable de déjeuner ou dîner en été. Un salon particulier pour 15 à 20 personnes avec lumière naturelle est à la disposition des clients pour organiser réunions ou réceptions privées. Pour plus de facilités d'accès, un service voiturier est à la disposition de la clientèle midi et soir.

Commerce extérieur

Delphi remporte le «2008 Luxembourg Business Award»



Delphi a été sélectionné pour recevoir le «2008 Luxembourg Business Award» par la Chambre de commerce luxembourgeoise américaine aux Etats-Unis. Cette distinction vise à récompenser les excellentes relations de longue date entre une société américaine et le Grand-Duché du Luxembourg.

Le prix sera décerné le 22 octobre 2008, lors d'un dîner de gala à New York, Gotham Hall, en présence de S.A.R. le Prince Guillaume du Luxembourg et du ministre luxembourgeois de l'Economie et du Commerce extérieur, M. Jeannot Krecké.

«Delphi est honoré de recevoir ce prix prestigieux de la Chambre de commerce luxembourgeoise américaine aux Etats-Unis qui illustre les relations étroites entre Delphi et le Luxembourg.

Les représentants du gouvernement ont toujours apporté leur support et fait preuve de flexibilité pour répondre aux attentes des sociétés présentes au Luxembourg. Nous avons ainsi pu développer nos activités de Recherche & Développement dans notre Centre de Technologies Clients du Luxembourg,» a indiqué Rodney O'Neal, Président Directeur Général de Delphi Corporation.

Le site de Delphi Luxembourg a été inauguré en 1971 et le groupe y a récemment implanté son siège social pour les systèmes du groupe motopropulseur (Delphi Powertrain Systems). En tant qu'entreprise responsable socialement, Delphi s'engage à protéger la santé de l'Homme, les ressources naturelles et l'environnement à l'échelle mondiale. Les technologies développées au Luxembourg per-

mettent aux constructeurs de réduire l'impact de l'automobile sur l'environnement. En fournissant un support crucial pour le développement de composantes thermiques, ainsi que de systèmes de contrôle moteur et d'énergie, le centre technologique luxembourgeois de Delphi est particulièrement important pour les activités européennes du groupe. Le choix de Delphi s'est porté sur le Luxembourg en raison de nombreux atouts, tels l'activité technologique poussée, l'environnement propice aux efforts de recherche et développement, la diversité culturelle, la qualité de vie, l'accès aisé aux autorités, la localisation géographique centrale, la neutralité commerciale appréciée par les constructeurs automobiles.

L'agence Niederaanven fête son 25^e anniversaire

Fortis Banque Luxembourg remet un chèque de 2.000 EUR à l'association «Trait d'union».

Fortis Banque Luxembourg a fêté récemment le 25^e anniversaire de son agence Niederaanven, installée depuis son ouverture en date du 11 avril 1983 au 141, route de Trèves à L-6940 Niederaanven dans des locaux entièrement rénovés et réaménagés en 2005. Les activités de l'agence Niederaanven n'ont cessé de croître sous la direction de ses différents directeurs d'agence. Depuis 2006, Monsieur Paulo Bastos assure la direction de l'agence, assisté par Madame Monica Duarte comme directrice adjointe d'agence.

Dotée d'un espace de plain-pied de 200 m², l'agence Niederaanven dispose de deux guichets opérationnels pour le traitement des opérations de la clientèle, équipés d'un système AKT pour les retraits de liquidités au guichet, ainsi que d'un guichet-conseil pour des services plus spécifiques. Par ailleurs, trois parlours séparés sont spécialement aménagés pour accueillir et conseiller le client à l'abri de toute indiscretion. L'agence Niederaanven dispose également d'une caisse discrète permettant d'effectuer des retraits en toute sécurité. Un système de tickets facilite l'attente des clients. Une salle de coffres-forts comprenant 386 compartiments est égale-



A l'occasion de son 25^e anniversaire, l'agence Niederaanven de Fortis Banque Luxembourg a remis un chèque de 2.000 EUR à l'association «Trait d'union» qui lutte contre l'exclusion sociale.

ment à la disposition des clients. A l'extérieur, l'agence dispose en outre d'un bancomat et d'un trésor de nuit accessibles 24h/24h - 7j/7j. Le directeur de l'agence Niederaanven, Monsieur Paulo

Bastos et son équipe composée de 5 personnes sont au service de la clientèle du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. ■

Restauration

EXKi: une nouvelle success story

Ouvert en avril dernier, le premier restaurant EXKi du Luxembourg, à Kirchberg, a trouvé ses adeptes et ses habitués. La formule originale du restaurant «Natural, Fresh & Ready» a séduit un public exigeant et connaisseur. Face à ce succès, les promoteurs et le franchisé luxembourgeois ont décidé d'embrayer avec une nouvelle ouverture, à deux pas du quartier d'affaires du boulevard Royal, au n° 72 de

la Grand rue. La formule unique qui a fait le succès et la réputation de la chaîne est bien connue à présent: une restauration rapide de qualité, saine, équilibrée et en libre service. Un personnel compétent et formé est à la disposition des clients. Pour les personnes à mobilité réduite, le restaurant offre des sanitaires appropriés.

EXKi se distingue des autres acteurs de la restauration rapide classique par

ses produits frais. L'industrie alimentaire, pour réduire les frais de production et de logistique veille trop souvent à allonger les dates limites de consommation par des traitements qui trop souvent dénaturent les produits: pasteurisation, stérilisation, sucres, additifs, colorants, etc. EXKi évite l'usage de tout additif et certains de ses ingrédients (le pain, les produits laitiers, la confiture, les jets de légumes, et très bien-



tôt la bière luxembourgeoise OKULT) sont labélisés BIO, c'est-à-dire cultivés sans recours aux engrais ou pesticides chimiques.

Chez EXKi, tout peut être emporté ou consommé sur place. Les produits sont soigneusement emballés dans un emballage qui respecte l'environnement.

Le prix et la valeur nutritionnelle des plats sont indiqués sur chaque portion. Les produits et plats pour emporter sont glissés à la caisse dans un sac de transport réutilisable. A chaque passage en caisse avec ce même sac, un petit tampon sera posé sur le sac. 5 tampons donnent droit à un café Fair Trade gratuit.

EXKi propose une grande variété de produits frais: salades de pâtes, tartes salées, risotto, potages, sandwiches... sont chaque jour proposés frais en fonction des arrivages du marché ou élaborés sur place. EXKi est ouvert du lundi au samedi, de 7h00 à 19h00. Pour plus d'informations: www.exki.lu. ■

Téléphonie mobile

TELE2TANGO Luxembourg repris par le Groupe Belgacom



L'annonce est officielle, la société TELE2TANGO Luxembourg vient d'être rachetée par le Groupe Belgacom. Effective dès l'accord des autorités de régulation, cette reprise n'aura pas d'incidence sur le développement futur et les emplois.

Depuis dix ans au Grand-Duché de Luxembourg, TELE2TANGO est l'un des plus importants opérateurs de téléphonie avec 274.000 clients. Son rachat par Belgacom s'inscrit dans la continuité de son développement. «Les investissements se poursuivront comme prévu, les effectifs des différents sites seront maintenus et les offres et services actuels continueront d'être développés sous la marque TANGO dans un souci de satisfaction totale des clients tout en profitant des synergies qui se

présentent avec les offres Belgacom» précise Didier Rouma, CEO de TELE2TANGO.

«Cette opération constitue une excellente nouvelle et permettra de créer une réelle valeur ajoutée pour nos deux sociétés. En combinant nos atouts, nous allons pouvoir offrir rapidement de nouvelles solutions convergentes au

marché luxembourgeois et permettre ainsi à TELE2TANGO de poursuivre son développement» a déclaré Michel Georgis, Executive Vice-Président Consumer Business unit de Belgacom.

Fort de son expérience d'opérateur national en Belgique et de sa capacité d'innovation, le Groupe Belgacom

est en mesure de proposer un éventail complet d'offres et de solutions dans les réseaux fixe et mobile, Internet et télévision. D'autre part, en renforçant sa présence au Luxembourg, le groupe continuera à développer la couverture du marché professionnel en tirant parti de l'activité de Telindus Luxembourg, sa branche ICT. ■

Banque européenne d'investissement

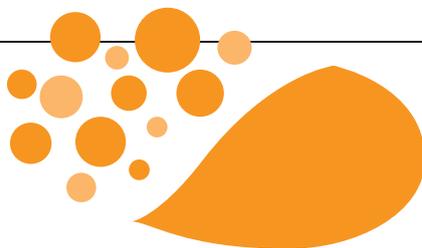
Le nouveau bâtiment de la BEI a été inauguré



La nouvelle construction, inaugurée le 2 juin dernier, est à la fois sobre et innovante. Pensée dans une optique écologique, elle offre une superficie de 72.500 m² répartie sur dix niveaux. Les sources naturelles d'énergie (lumière, soleil, vent et eau de pluie) ont été utilisées au mieux pour assurer une intégration optimale du bâtiment dans son environnement. Les normes environnementales les plus strictes ont été respectées. L'immeuble a d'ailleurs obtenu la certification environnementale BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method), méthode d'évaluation de la Building Research Establishment recommandée par l'Organisation de Coopération et de développement économiques (OSCE). La façade de verre

de 11.000 m² mesure 35 mètres de hauteur sur une longueur de 110 mètres. Ce nouvel espace de travail permettra à la BEI d'accueillir 750 postes de travail et rassemblera bientôt l'ensemble de ses collaborateurs sur un même site, ceux-ci occupant actuellement des bureaux en location à Luxembourg et à Hamm. Le Grand-Duc Henri, le Premier Ministre et ministre des Finances, Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, et Andrej Bajuk, ministre slovène des Finances et président en exercice du conseil des ministres européens des finances ont pris la parole pour retracer l'évolution de la BEI au cours des cinquante dernières années. Ils ont souligné notamment l'importance du rôle de la BEI dans la promo-

tion des projets européens. Dans son allocution, Philippe Maystadt, président de la BEI, a brièvement commenté l'histoire de l'institution depuis sa création en 1958. Le premier bâtiment de l'institution financière de l'Union européenne fut construit en 1980. Dans les années 1990, la banque fut agrandie et en 2002, la BEI a lancé un concours international anonyme d'architectes-concepteurs en vue de concevoir le nouveau bâtiment jouxtant le siège actuel. Ce concours a été remporté par Ingenhoven Architekten (Düsseldorf). La réalisation a été confiée à CFE-Vinci (Bruxelles et Paris) et d'autres sociétés, notamment luxembourgeoises. La construction, lancée en 2005, a coûté 165 millions d'euros. ■



BOURSE D' ENTREPRISES



La «Bourse d'entreprises» a laissé place à la «Bourse transfrontalière d'entreprises». Cette initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de Namur, du Luxembourg belge, de Meurthe-et-Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg vise à dynamiser la reprise d'entreprises sur le Luxembourg, la Belgique et la France en se dotant d'un outil informatique confidentiel et performant permettant la gestion des offres de cession et des demandes de reprises d'entreprises.

La bourse est disponible en ligne sous:

www.bourse-entreprises.org

«**Bourse transfrontalière d'Entreprises**»

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

Envie de reprendre ou de céder?

Envie de devenir intermédiaire
dans cette bourse?

Pour de plus amples renseignements,
l'Espace Entreprises reste
à votre disposition:

Espace Entreprises – Bourse d'Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi

L-2981 Luxembourg

E-mail: bourse@cc.lu

Tél.: +352 / 42 39 39 - 338

Fax: +352 / 43 83 26

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Bourse transfrontalière d'entreprises

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: **www.bourse-entreprises.org**. Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Nord

Réf C1492: Vends Hotel-Restaurant Bar au Nord du pays, excellente situation, zone piétonne, grande terrasse, entièrement rénové 2003-2004.

Centre

Réf C 1190: Vends commerce de vente alimentaire (Sandwichs, croissants, tartes diverses, cafés et boissons etc.) 75 places (dont 50 places extérieur pour l'été).

Réf C1425: Vends Restaurant 50 couverts + 25 couverts Terrasse. Cuisine française et italienne. Vieille ville voie piétonne, possibilité logement.

Réf C1432: Vends fond de commerce de café avec grande surface à l'arrière (concerts, fêtes) Grande cuisine, réserve, cave, garage logement au dessous avec 5 pièces. Bonne clientèle a 15 min de la ville.

Réf C1453: Vends fonds de commerce restaurant. 25-30 places, cadre chaleureux + terrasse.

Réf C1460: Vends fonds de commerce restaurant 35-40 couverts, situé sur un site touristique avec une magnifique terrasse de 30 couverts avec vue panoramique.

Sud

Réf C1188: Vends fonds de commerce d'un restaurant 16 couverts, cuisine rapide, emplacement centre-ville, devant les écoles et l'arrêt de bus, du train.

Réf C1257: Vends fonds de commerce HORECA, Restaurant haut de Gamme.

Réf C1264: Vends fonds de commerce horeca, restaurant cuisine française et italienne.

Réf 1335: Vends restaurant 35 couverts, rénové à neuf. Mobilier et matériel neuf, cuisine traditionnelle française.

Réf 1471: Vends fonds de commerce d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec location de 13 chambres. A céder meubles de chambres, linge de lit, machine à café, cuisine équipée.

Réf 1446: Vends fonds de commerce d'un restaurant haut de gamme. 40 couverts, équipement impeccable, terrasse, parking en face, climatisation, salon. 3 Appartements au dessus + 4 chambres au sous sol + Cave à vin.

Réf 1603: Vente de l'immeuble comprenant café, restaurant, terrasse, appartement avec jardin. Part Restauration 435 m², Part habitation 395m², Jardin 985 m². Restaurant 80 couverts.

Commerce de détail

Nord

Réf C1490: Vends fonds de commerce, magasin de vêtements sportifs pour homme et femme.

Centre

Réf C1699: Vends une franchise Fashion Marques, vêtements Guess, Guru, JP Gaultier, Coop Copines Energie ou vends d'un pas de porte.

Réf C1091: Vends fonds de commerce au centre ville de Luxembourg spécialisé dans la vente de vêtements d'enfants.

Réf C1105: Vends commerce d'accessoires et pièces de rechange automobiles.

Réf C1209: Vends fonds de commerce de Magasin de fleurs.

Réf C1221: Vends commerce spécialisé dans produits naturels et bien-être haut de gamme. Bon emplacement dans le cœur du centre-ville et terrasse extérieure pour repas légers.

Réf C1259: Vends fonds de commerce de détail et services décoration d'intérieur et extérieur.

Réf C1282: Vends fonds de commerce de société de nettoyage et désinfection des containers et poubelles et entrées et sorties des containers poubelles aux particuliers.

Réf C1287: Vends fond de commerce de tabac, presse et cadeaux.

Réf C1304: Vends fonds de commerce de détail. Vente de Décoration intérieur et extérieur.

Réf C1322: A céder librairie et édition.

Réf C1579: Cession commerce, vente journaux, tabacs, papeterie, petite confiserie, loterie, service copie, impression textile et articles scolaires.

Réf C1589: Cession Commerce, Salon de thé 20 places, vente de produits Bio, très bon emplacement en plein centre touristique.

Réf C1673: Vends fonds de commerce, vêtements d'enfants.

Réf C1705: Vends fonds de commerce, textile femmes, 90 % Basler, 10 % G. Weber, tailles 38-46, moyen de gamme.

Est

Réf C1141: Vends fonds de commerce d'un petit supermarché avec clientèle très fidèle.

Réf C1367: Magasin de fleurs, plantes et de décoration intérieure et extérieure. Cession des actifs, vends installation du magasin et stocks, bail à loyer pour les surfaces commerciales.

Réf C1598: Vends fonds de commerce de décoration de table, couverts, lampes, bougies et accessoires, potpourri et huiles, articles de décoration pour jours de fêtes, serviettes en papier, bijoux de mode.

Réf C1624: Vends fonds de commerce. Articles spirituels, statues tibétaines, pierres semi-précieuses, fontaines, cristaux, bijoux.

Sud

Réf C 1194: Vends fonds de commerce (Café-Thé-Alcool, eaux de vie, liqueurs, vins et champagnes) Bon emplacement, clientèle fidèle existante.

Réf C1247: Vends fonds de commerce de détail, épicerie fine en spécialités italiennes.

Réf C1300: Vends fond de commerce d'articles pour enfants, petite et grande puériculture, meubles, accessoires et vêtements bébé.

Réf C1384: Cession Commerce achat-vente en détail de meubles, objets mobiliers, meubles anciens et modernes, tableaux, tapis, et autres.

Réf C1471: Vends fonds de commerce de boutique de textile homme.

Réf C1491: Vends fonds de commerce de confections enfants et accessoires haut de gamme. Vente du stock disponible après liquidation. Boutique bien connue dans le pays et les pays voisins (France-Belgique) avec grande clientèle existante.

Ouest

Réf C1255: Vends fonds de commerce de détail, vente de bijouterie magnétique et fantaisie.

Commerce de gros

Sud

Réf C1216: Vends commerce de négoce en sel, sel de déneigement, sel adoucisseur, sel alimentaire, sel technique.

Réf C1423: Vends Commerce d'équipements et procédés destinés aux installations de stockage et de manutention pour l'industrie ainsi que pour la préfabrication d'éléments en béton pour la construction.

Services

Centre

Réf 1006: Vends société de transport avec des locaux administratifs et les places de parking obligatoires.

Réf 1308: Vends Agence Immobilière.

Ouest

Réf C1071: Vends commerce de logiciels et de services informatiques aux PME dans le domaine de la gestion et du décisionnel.

Sud

Réf C1710: Vends commerce de nettoyage à domicile de tapis, canapés, matelas etc, porte-feuille de +/- 1000 matelas.

Aide à la reprise possible.

Industrie

Est

Réf C1377: Cession distillerie sous régime forfaitaire. Fabrication, Importation, Embouteillage Alcool.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition
e-mail: bourse@cc.lu
Tél.: 42 39 39-338
Personnes de contact: Géraldine Flammang et Blaza Bartolovic



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Laurence Hornbeck

Assistante d'administration adjointe,
Département Création
et développement des entreprises –
Espace Entreprises

En tant qu'Assistante d'administration adjointe au sein de l'Espace Entreprises, Laurence travaille au Département Création et développement des entreprises. Elle est chargée d'apporter des informations et des conseils utiles en matière commerciale, sociale et juridique. Laurence a également à sa charge quelques tâches de secrétariat. En 2007, Laurence a également été élue Présidente de la Délégation du Personnel.

La mission de conseil et d'assistance du département Création et Développement des entreprises est principalement assurée par l'Espace Entreprises qui s'adresse tout particulièrement à tous les créateurs ou repreneurs d'entreprises dans les secteurs couverts par la Chambre de Commerce. L'accompagnement effectué par l'Espace Entreprises depuis la définition du projet jusqu'à la constitution de la société permet de rapprocher le créateur et les diver-

ses administrations entrant dans le processus de création d'entreprise.

Les porteurs de projets trouvent auprès de l'Espace Entreprises tout l'accompagnement et le conseil nécessaires à la réalisation des démarches administratives.

Les porteurs de projets encore en phase de définition peuvent discuter de leur projet avec les conseillers. Une fois le projet défini, les collaborateurs de l'Espace Entreprises prennent en charge le créateur et le guident dans les différentes étapes intervenant avant la concrétisation de son projet. L'équipe l'accompagne dans la constitution du dossier, donne le suivi adéquat et reste en permanence à la disposition et à l'écoute du futur chef d'entreprise.



■ Daniel Sahr

Attaché, Département Formation –
IFCC

Daniel travaille en tant qu'attaché auprès du Département Formation de la Chambre de Commerce. La tâche principale de Daniel est le conseil en formation. Au sein de l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC), Daniel est chargé d'analyser les préoccupations et les besoins des entreprises en formation. Sur base d'enquêtes, de discussions au sein de groupes de travail et de concertations avec les fédérations patronales et les responsables de formation en entreprise, Daniel sélectionne les formateurs, développe et organise le programme de formation avec l'aide des collaborateurs de l'IFCC. Il veille notamment au bon déroulement des formations «Création d'entreprise».

Daniel est également responsable de la communication de l'IFCC et du conseil aux entreprises pour toute question liée à la formation professionnelle continue. Sa mission

est d'informer et d'appuyer les entreprises et tout individu dans leur démarche de formation continue.

De manière générale, la formation et tout ce qui a trait à l'être humain et à son développement intéressent Daniel: «Observer le succès d'une formation élaborée en étroite collaboration avec les ressortissants de la Chambre de Commerce, constitue à mes yeux une source de satisfaction. Et puis, les contacts avec les stagiaires de nos formations «Création d'entreprise» sont toujours très enrichissants», déclare Daniel sans détour.

Côté loisirs et dès que la météo le lui permet, Daniel aime piloter des montgolfières, une passion qui ne le quitte plus depuis huit ans. Grand amateur de bons vins, Daniel garde une préférence pour ceux du Languedoc-Roussillon.

IMPRIMERIE \ CENTRALE

EST CERTIFIÉE FSC (FOREST STEWARDSHIP COUNCIL) CAR

LA TERRE N'APPARTIENT PAS À L'HOMME, C'EST L'HOMME QUI APPARTIENT À LA TERRE.

\ SITTING BULL, CHEF INDIEN D'AMÉRIQUE DU NORD \



ENTREPRISE CERTIFIÉE DE FAÇON INDÉPENDANTE POUR LA TRAÇABILITÉ DES PRODUITS
ISSUS DE FORÊTS BIEN GÉRÉES, SATISFAISANT AUX RÈGLES DU FSC \

IMPRIMERIE CENTRALE SOCIÉTÉ ANONYME
15, RUE DU COMMERCE \ L-1351 LUXEMBOURG
T +352 48 00 22-1 \ F +352 49 59 63
BOÎTE POSTALE 2477 \ L-1024 LUXEMBOURG
WWW.IC.LU \ MESSAGE@IC.LU



© 1996 Forest Stewardship Council A.C.
EUR-COC-05/203



kreutz&friends



« Le financement de mon entreprise
c'est grâce à eux !

Pour assurer la compétitivité de mon entreprise, je dois lui en donner les moyens, en outils ou en équipement. Dexia Lease Luxembourg m'a proposé différentes formules de leasing adaptées à chaque étape de la vie de mon entreprise. Je peux ainsi planifier avec eux les financements de mon entreprise dans le temps. »

Assurez des performances durables à votre entreprise, sans engager ses fonds propres, ni immobiliser ses lignes de crédit. Pour les investissements en outils bureautiques, le renouvellement de l'équipement technologique ou de son parc roulant, ou bien d'autres besoins, découvrez les formules de leasing proposées par Dexia Lease Luxembourg. Des formules appropriées à vos besoins spécifiques. Dexia Lease Luxembourg, votre partenaire de confiance pour une relation durable. www.dexia-bil.lu

LEASE
Luxembourg

DEXIA